

Évaluation a Mi-Parcours de la Phase III du Programme Régional Pour L'Environnement en Afrique Centrale Cette publication est l'œuvre d'Integra Government Services International LLC, qui l'a préparée indépendamment sur l'ordre de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID).

EVALUATION

ÉVALUATION A MI-PARCOURS DE LA PHASE III DU PROGRAMME REGIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE CENTRALE

Octobre, 2017

AID 605-TO-16-00001

Avis de Non-Responsabilité

Cette publication est l'œuvre d'Integra Government Services International LLC, qui l'a préparée indépendamment sur l'ordre de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID).

Photo de Couverture: Theodore Trefon 2016, certains droits réservé

Table des Matières

Acronymes	IV
I. Synthèse	1
1.1 Objectifs de L'évaluation et Liste des Questions Utilisées	1
1.2 Historique du Projet	1
1.3 Les Questions de L'évaluation: Conception, Méthodes Utilisées et Limitations	2
La Performance du Programme	2
Conception du Programme et Stratégie de Mise en Œuvre	2
Gestion du Programme, Coordination et Durabilité	3
1.4 Résultats et Conclusions	3
Objectifs en Matière de Biodiversité	4
Les Objectifs D'Attenation du Changement Climatique	5
Questions Liées au Genre et Aux Autochtones	6
Gestion et Coordination du Programme	6
Durabilité	6
1.5 Recommandations	7
2. Introduction	10
2.1 La Forêt du Bassin du Congo	10
2.2 Dynamiques Sociales	11
3. Le Problème du Développement et la Réponse Apportée par L'USAID	15
1. Objectif de l'Évaluation et Questions Utilisées	17
Objectif de L'Evaluation	17
5. Méthodologie de l'Évaluation	18
5.1 Préparation	19
5.2 Collecte des Données Sur le Terrain et Synthèse	19
5.3 Rôles et Responsabilités	19
5.4 Présupposés, Contraintes et Risques Encourus	20
6. Résultats	26
6.1 Performance du Programme	26
La Biodiversité	26
Le Braconnage et le Trafic D'espèces Sauvages Fauniques et Floristiques	27
Le Changement de L'utilisation des Terres	31

Les Moyens de Subsistance de Remplacement	34
Les Capacités des Communautés Locales	36
Les Objectifs D'atténuation du Changement Climatique	41
Les Moteurs de Déforestation et de Dégradation de la Forêt	42
L'Agriculture Itinérante	43
Le Feu	43
L'Exploitation Forestière	44
La Production de Charbon de Bois	44
La Déportation	48
La Stratégie de REDD+	48
Les Cadres Politiques et Règlementaires	50
L'autonomisation des Femmes, la Prise en Compte du Genre et des Peuples Autochtones	51
6.2 Conception du Programme et Stratégie de Mise en Œuvre	55
La Validité des Hypothèses et Des Présupposés	55
6.3 La Gestion du Programme et la Coordination Avec les PO	61
Les Capacités des PO de Mettre en Œuvre et de Gérer les Activités, y Compris les Moyens de Subsistance de Remplacement	62
La Rentabilité	63
6.4 Durabilité	65
La Durabilité Financière et Institutionnelle	65
La Durabilité Sociale	67
Examen de la Durabilité Selon la Stratégie	68
Durabilité des Institutions que CARPE Renforce	73
6.5 Conclusions Générales des Partenaires de CARPE	74
7. Conclusions	77
8. Enseignements Tires	79
9. Recommandations	81
9.1 Performance du Programme	81
9.2 Conception du Programme et Stratégie de Mise en Œuvre	82
9.3 Gestion du Programme et Coordination Avec les PO	83
9.4 Durabilité	84
10. L'Avenir de CARPE	85
Annexes Annexe I: Énoncé de travail (en anglais)	87 88
Annexe II: Les références	96
Annexe III: Composition de l'équipe, niveau d'effort et cartes	105
Annexe III. Composition de requipe, niveau d'enoit et cartes	103

Annexe IV: Instruments de Collecte de Données	114
Annexe V: L'analyse des données (en anglais)	118
Annexe VI: Résume des résultats par paysage (en anglais)	128

Acronymes

ADS Système Automatisé de Directives (de l'USAID)

AFR Bureau Afrique de l'USAID

AgCLIR Réforme Agricole Commerciale, Légale et Institutionnelle

AWF Fondation pour la Faune Sauvage Africaine

BIR Brigade d'Intervention Rapide

CAFEC Conservation des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
CARPE Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale

CCNUCC Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

CEFDHAC Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides

d'Afrique Centrale

CIB Congolaise Industrielle du Bois

CNIAF Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources

Forestières et Fauniques

CNREDD+ Coordination Nationale REDD+

COCOCongo Coalition pour la Conservation au Congo COCOSI Comité de Coordination de Suivi du Site COMIFAC Commission des Forêts d'Afrique Centrale

DIAF Direction des Inventaires et des Aménagements Forestiers E3 Bureau de la Croissance Economique, de l'Education et de

l'Environnement de l'USAID

ECOFAC Programme de Conservation et d'Utilisation Rationnelle des

Ecosystèmes Forestiers en Afrique Centrale

EMAPS Suivi de l'Environnement et Appui Politique

FAB Bureau pour la Biodiversité et la Foresterie de USAID FACET Forêts d'Afrique Centrale Evaluées par Télédétection

FARDC Forces Armées de la République Démocratique du Congo

GCC Bureau du Changement Climatique Mondial, USAID ICCN Institut Congolais pour la Conservation de la Nature

JGI Institut Jane Goodall

LTLT Lac Tumba/Lac Télé (Paysage)
MAF Ministère des Affaires Foncières

MDDEFE Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de

l'Environnement

MD Données manquantes

MENCT Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du

Tourisme (RDC)

MLW Maringa/Lopori/Wamba (Paysage)

NASA Administration Nationale Américaine de l'Aéronautique et de l'Espace

NORAD Agence Norvégienne pour le Développement International OSFAC Observatoire Satellitaire des Forêts d'Afrique Centrale

PNKB Parc National Kahuzi-Biéga

PIGC Programme International de Conservation des Gorilles

PO Partenaire opérationnel

RDC République Démocratique du Congo

RC République du Congo

REDD+ Réduction des Emissions Liées à la Déforestation et à la Dégradation

des Forêts (et Prestations Accessoires)

RFO Réserve Faunique Okapi

SCAEMPS Renforcement du Soutien à la Gestion de l'Environnement et à la

Politique Environnementale en Afrique Centrale

SMART Outil de Suivi Spatial et de Rapportage SODEFOR Société de Développement Forestier TNS Tri-National de la Sangha (Paysage)

UGADEC Union des Associations de Conservation de Gorilles pour le

Développement Communautaire à l'Est de la RDC

UICN Union Internationale pour la Conservation de la Nature

USAID Agence des Etats-Unis pour le Développement International

USFS Service des Forêts des Etats-Unis

USFWS Service Américain de Protection des Poissons, de la Faune et de la

Flore

WCS Société pour la Conservation de la Vie Sauvage

WRI Institut des Ressources Mondiales

WWF Fonds Mondial pour la Nature

1. Synthèse

1.1 Objectifs de L'évaluation et Liste des Questions Utilisées

Entre la mi-octobre et la fin novembre 2016, une équipe de douze experts réunis par Integra Government Services International (« Integra »), un contractant de l'USAID, ont procédé à une évaluation à mi-parcours de la phase III du Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale (CARPE III). Il s'agissait d'une évaluation complexe, comprenant quatre opérations d'analyse et de support technique basées dans quatre pays: États-Unis, République Démocratique du Congo (RDC), République du Congo (RC) et Rwanda opérant sur huit projets de terrain (les "Paysages CARPE"). L'équipe d'évaluation a passé six semaines sur le terrain (les itinéraires sont détaillés dans l'annexe cartes 10 à 14).

L'équipe était composée de quatre experts venant de la RDC, et d'experts venant de France, d'Inde et des Etats-Unis. Elle comprenait un spécialiste chargé du suivi et de l'évaluation (S&E), trois spécialistes de la biodiversité (dont un spécialiste des crimes contre les espèces sauvages fauniques et floristiques), deux spécialistes de sciences sociales, un agronome et deux spécialistes du changement climatique. Avant de partir sur le terrain, l'équipe a passé une semaine à Kinshasa afin de finaliser les questions utilisées lors de l'évaluation, et de coordonner leurs méthodologies afin de garantir une collecte de données homogène.

USAID a fourni les questions de l'évaluation, qui sont reproduites dans l'énoncé de travail (Annexe I). En général, les évaluations à mi-parcours ont pour objectif d'évaluer la performance d'un programme, mais cette fois-ci, il s'agissait tout autant de déterminer les incidences du programme (par exemple en évaluant son efficacité). Etant donné l'ampleur du programme CARPE et la grande variété des activités qu'il regroupe, un temps bien plus long aurait été nécessaire afin de collecter les données essentielles pour procéder à une évaluation exhaustive de son efficacité. Néanmoins, l'équipe d'évaluation est parvenue à générer et à analyser suffisamment d'informations pour identifier quels pans du programme ont les meilleures chances de réussite et quels pans risquent de ne pas atteindre leurs objectifs.

1.2 Historique du Projet

En 1999, les chefs d'États des six pays du Bassin du Congo se sont rencontrés à Yaoundé, au Cameroun, afin de signer une Déclaration et un plan d'action. La Déclaration de Yaoundé a créé un cadre de partage des objectifs de conservation de la nature, notamment en matière de coopération transfrontalière.

Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, soutenu par CARPE, et auquel se sont joints l'Afrique du Sud et 27 autres partenaires publics et privés, a été présenté comme une initiative pour appuyer la Déclaration de Yaoundé.

L'USAID a lancé le programme CARPE en 1995. Sa première phase a été mise en œuvre entre 1995 et 2002. Son objectif était d'acquérir une meilleure compréhension du contexte légal, social, biologique et administratif des forêts du Bassin du Congo et de procéder à un inventaire de ses ressources forestières. La deuxième phase, mise en œuvre entre 2003 et 2013, visait à faciliter un aménagement systématique du territoire au niveau régional qui déboucherait sur des priorités de conservation et de gestion durable des sols.

En juin 2011, l'USAID a approuvé la Stratégie de Coopération pour le Développement Régional (RDCS), conçue pour soutenir les objectifs de CARPE. L'objectif de la RDCS est d'accélérer la transition de l'Afrique Centrale vers une forme de développement à faible émissions, mieux adaptée au changement climatique, en s'appuyant sur son Objectif de Développement unique (OD): "De maintenir l'intégrité écologique de l'écosystème des forêts humides du Bassin du Congo." Cet OD est non seulement en conformité avec la stratégie de l'USAID en matière de changement climatique et aussi avec son document d'orientation sur la biodiversité, mais il soutient aussi les objectifs du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo visant à promouvoir le développement économique, la lutte contre la pauvreté, une meilleure gouvernance, et la conservation des ressources naturelles de l'Afrique Centrale.

La phase III de CARPE, lancée en 2013, se concentre sur la mise en œuvre de ces actions prioritaires. L'objectif de CARPE III est donc d'atteindre l'OD par le biais de quatre Résultats Intermédiaires (RI): (1) une gestion durable des Paysages forestiers ciblés; (2) une réduction des menaces contre la biodiversité dans ces Paysages; (3) la promotion d'un contexte politique et d'un cadre réglementaire favorables à la conservation durable de la biodiversité et des ressources forestières; et (4) le renforcement des moyens disponibles pour surveiller les changements de la couverture forestière, les émissions de gaz à effet de serre et la biodiversité.

1.3 Les Questions de L'évaluation: Conception, Méthodes Utilisées et Limitations

Les questions ont été préparées afin de couvrir quatre grands pans du programme: 1) la performance du programme, 2) la conception du programme et la stratégie de mise en œuvre, 3) la gestion du programme et 4) la coordination et la durabilité de celui-ci. L'ensemble des questions et des sous-questions est disponible dans l'annexe I « énoncé de travail. »

La Performance du Programme

Conservation de la biodiversité : Le programme CARPE est-il en bonne voie d'atteindre ses objectifs en matière de conservation de la biodiversité?

Atténuation du changement climatique: CARPE est-il en bonne voie d'atteindre ses objectifs en termes d'atténuation du changement climatique?

Questions ayant trait au genre et aux minorités: à quel point CARPE a-t-il su prendre en compte les questions liées à l'autonomisation des femmes, à l'intégration du genre et des peuples autochtones?

Conception du Programme et Stratégie de Mise en Œuvre

Quelles sont les mérites et les lacunes de l'approche stratégique de CARPE III?

Les présupposés et les hypothèses de développement exposés dans CARPE III RDCS, ainsi que les approches stratégiques et les Théories du Changement qui leur sont associées et qui ont été élaborées par divers partenaires avec l'aide de l'équipe MI (Mesure des Impacts) se sont-ils révélés valables?

Comment prouver que les approches stratégiques élaborées pour chaque Partenaire Opérationnel sont (ou ne sont pas) adaptées pour atteindre les objectifs de CARPE III de façon certaine et efficace?

Gestion du Programme, Coordination et Durabilité

A quel point les activités de CARPE sont-elles bien encadrées et coordonnées afin d'atteindre les objectifs et les résultats escomptés du programme?

Quelles ont été les forces et les faiblesses de CARPE dans les efforts mis en œuvre pour garantir la durabilité des investissements de l'USAID après la mise en œuvre de CARPE III, à la fois sur les plans financier, social et institutionnel?

1.4 Résultats et Conclusions

CARPE a joué un rôle déterminant dans la lutte contre la déforestation dans le deuxième plus grand écosystème forestier tropical au monde. CARPE représente un garde-fou essentiel contre les futures émissions de gaz à effet de serre et fournit une protection essentielle aux espèces menacées ou en voie de disparition. Parce qu'il représente un engagement à long terme visant à protéger les forêts tropicales du Bassin du Congo, CARPE a aussi permis aux milieux de la conservation et du développement d'acquérir une meilleure compréhension des processus écologiques et de l'efficacité des mesures de conservation.

Les premières priorités du programme furent fixées en 1999, mais au cours des dix-sept années suivantes, USAID et ses partenaires ont continué à étendre et à améliorer leurs connaissances en termes de durabilité du programme. Ils ont aussi acquis une compréhension approfondie de l'importance écologique et économique des Paysages où CARPE et ses partenaires opérationnels (PO) ont choisi d'investir leurs ressources.

Il reste beaucoup à découvrir à propos de l'importance des ressources protégées dans le cadre de CARPE. Au moment même de l'élaboration de ce rapport, de nouvelles découvertes ont été faites par un groupe de recherche basé dans la Cuvette centrale, au niveau du Paysage Lac Télé/Lac Tumba, qui a déterminé la taille de la tourbière qui s'y trouve, établissant ainsi qu'il s'agit de la plus grande zone de ce type au monde, ce qui est d'une grande importance si on souhaite élaborer des stratégies pour réduire les futures émissions de gaz à effet de serre (Dargie et al, 2017).

CARPE fait fonction de catalyseur, contribuant à l'élaboration de nouveaux instruments et de nouvelles approches de suivi forestier dont tout le milieu de la conservation a bénéficié. Il a joué un rôle dans l'établissement de la première grande initiative africaine d'atténuation des changements climatiques par la forêt, le projet Maï-Ndombe REDD+ basé dans le Paysage LTLT et ses alentours. CARPE a activement promu un niveau de coopération bien plus élevé que de coutume entre des partenaires du monde de la conservation qui ont été des concurrents dans le passé, ce qui lui permet de mobiliser des ressources importantes, à la fois en termes de cofinancement et de partage d'informations et d'idées.

CARPE, en encourageant l'apprentissage collaboratif, parvient aussi à rapidement identifier les nouveaux enjeux émergents, et grâce à l'accent qu'il met sur la rigueur scientifique, à obtenir des résultats. Les projets de recherche qui se sont déroulés dans les Paysages CARPE ont joué un rôle important en établissant un lien entre la biodiversité et le cycle du carbone dans les forêts, ainsi que les conséquences de la défaunation sur la capacité des forêts à atténuer les changements climatiques. Ce processus d'apprentissage permanent exigera de rééquilibrer les efforts de conservation pour produire les résultats souhaités.

Cela dit, le programme CARPE n'est pas sans défauts. L'évaluation a révélé une série de lacunes importantes qu'il faut combler afin de mieux intégrer les dimensions sociales de la gestion des ressources naturelles à la biologie de la conservation. CARPE n'a pas un bon bilan en termes de gestion adaptative, qui reste souvent prisonnière des processus de planification. Il y a aussi des failles apparentes dans la conception générale du programme CARPE, surtout au niveau des stratégies pour réduire les émissions. Afin de mieux gérer la demande croissante des villes en ressources énergétiques, un des grands moteurs de la déforestation dans certains Paysages, il importe de mettre en œuvre une approche d'ensemble dépassant l'échelle du Paysage et comportant des interventions extérieures. Cela serait plus facile si CARPE avait recours à des programmes conjoints avec d'autres unités opérationnelles de l'USAID, afin de faire appel aux types d'expertise qui lui font défaut. CARPE pourrait mieux mettre en œuvre ses activités s'il collaborait avec d'autres programmes de l'USAID et avec d'autres donateurs.

Objectifs en Matière de Biodiversité

CARPE est en bonne voie d'atteindre ses objectifs en matière de biodiversité car il a bien su identifier et combattre toute une série de menaces, dans des circonstances difficiles. Etant donné la complexité des forces économiques, sociales et politiques qui entrainent des pertes de biodiversité, dont la plupart sont en dehors du mandat spécifique de CARPE, c'est là un accomplissement de taille. En comparant les zones protégées au sein des Paysages CARPE avec d'autres zones aux caractéristiques similaires, on note que de nombreuses espèces vulnérables seraient nettement plus menacées sans le soutien de CARPE.

Dans tous les Paysages CARPE, les autorités de gestion des parcs se servent de SMART, un outil de suivi spatial et de rapportage libre qui permet d'organiser des patrouilles en se basant sur les données collectées par le système. Bien qu'il soit toujours en phase de développement, l'utilisation de ce programme se répand et avec elle la capacité des autorités de recueillir des données détaillées pour mieux contrôler le respect de la loi et mieux réagir. C'est une évolution très positive bien qu'on ne puisse pas garantir la pérennité de cette activité en raison notamment du cout de remplacement de l'équipement nécessaire, qui est relativement bon marché.

L'équipe d'évaluation a découvert que les initiatives portant sur des moyens de subsistance de remplacement dans le cadre de CARPE sont d'une ampleur trop limitée, pas assez conceptualisées et trop mal exécutées pour pouvoir réduire la déforestation et la dégradation de la forêt, de même que le déclin de la faune du fait de la consommation et la commercialisation excessives de la viande de brousse.

CARPE influence la politique et la règlementation de la biodiversité en fournissant d'importants outils de prise de décision qui façonnent et confirment les décisions politiques. Dans une certaine mesure, CARPE fait aussi progresser les capacités de lutter contre le trafic d'espèces sauvages fauniques et floristiques. Il est possible de faire d'avantage dans ce domaine, en particulier en encourageant la coopération transfrontalière pour perturber les routes empruntées par le commerce illégal des produits fauniques et floristiques. L'équipe d'évaluation a identifié en RC des évolutions positives susceptibles de renforcer la capacité de combattre les crimes contre la faune, y compris le braconnage et le trafic d'espèces sauvages fauniques et

floristiques. En RDC, l'équipe a trouvé qu'il existe un partenaire local compétent et motivé qui peut aider à reproduire les premiers succès obtenus en RC.

Les Objectifs D'Attenation du Changement Climatique

En ce qui concerne les efforts pour atténuer les effets du changement climatique, les plus importantes interventions de CARPE sont encore en gestation. CARPE ne s'occupe pas encore totalement des moteurs de la déforestation et de la dégradation de la forêt. Une des causes profondes de la déforestation dans le Bassin du Congo est une pénurie énergétique en ville, qui ne peut pas être résolue uniquement par des améliorations marginales des systèmes énergétiques actuels basés sur le bois et le charbon de bois. En ce qui concerne l'exploitation forestière, la capacité de CARPE à influer sur le comportement des concessionnaires est mitigée et souvent limitée.

Dans le Paysage Tri-National de la Sangha, où la Société pour la Conservation de la Vie Sauvage (WCS) a réussi à influer sur le comportement des concessionnaires, des résultats tangibles ont été obtenus, qui démontrent l'intérêt d'un dialogue constructif. Cependant cette réussite s'explique en grande partie par le sens aigu des responsabilités dont a fait preuve la société d'exploitation forestière qui possédait la concession. De nombreux concessionnaires ne sont pas disposés à investir dans des pratiques durables, et d'autres qui préfèrent une production plus durable ne sont que marginalement bénéficiaires, ce qui restreint leurs options de gestion.

La déportation, c'est-à-dire le déplacement de la déforestation d'une zone où elle a pu être évitée vers d'autres zones, n'a été jusqu'à présent examiné que de manière qualitative et globale. Cela s'explique en partie par la conception des activités d'atténuation, et l'absence d'une démarche fondée sur un projet pour évaluer les risques de déportation. CARPE fournit à bon escient les données de base nécessaires à une approche quantitative.

Les Paysages CARPE en forme de mosaïque savane-forêt sont adaptés au feu. Cependant le feu peut être un moteur clé de dégradation de la forêt dans ces systèmes. Les changements de régime climatique amplifient l'impact du feu sur l'écosystème. Un accroissement de la population suscite des exigences nouvelles de changement de la couverture du sol et le feu est la manière la plus rapide et efficace d'accomplir cette tâche. En conséquence, la mosaïque de forêt et de savane se transforme peu à peu en savane ouverte, ce qui entraine en même temps des émissions de gaz à effet de serre et une dégradation de la forêt. Ainsi, contrôler le feu devient une stratégie de gestion de plus en plus importante, à la fois pour éviter une dégradation supplémentaire des forêts existantes et pour permettre la restauration de la forêt. Dans tous les Paysages concernés, l'équipe d'évaluation a conclu que les PO ne comprennent pas encore suffisamment l'écologie du feu et son rôle dans la culture. Il manque aussi des réponses fonctionnelles au problème. Il y a quelques études et des efforts pour sensibiliser la population mais ce n'est pas une réponse suffisante à cette menace. Des efforts sont néanmoins en cours pour remédier au feu, avec l'aide de données fournies par EMAPS, qui renseignent sur les récurrences du feu et la possibilité de mettre au point des systèmes d'alerte avancée. Le contrôle du feu va prendre une importance croissante dans certains Paysages CARPE et pourrait bien devenir un des principaux enseignements hérités de CARPE III.

Questions Liées au Genre et Aux Autochtones

Il manque aux efforts déployés dans les Paysages CARPE pour encourager l'autonomisation des femmes et l'égalité homme-femme une approche méthodique et une rigueur dans l'analyse qui permettraient de les relier aux objectifs du programme. Les hommes mariés d'âge mûr parlant le bantou dominent la société dans toute l'Afrique Centrale. C'est une réalité que même les meilleures stratégies auraient du mal à changer.

Les partenaires CARPE n'ont eu qu'un succès limité parce qu'il n'y a pas eu d'efforts suffisants pour prendre en compte les dynamiques culturelles. En conséquence, l'analyse du genre ne se traduit pas par des réponses programmatiques efficaces. De même, CARPE a été incapable d'intégrer réellement les autochtones dans ses missions de conservation de la biodiversité et d'atténuation du changement climatique. CARPE a besoin de stratégies claires fondées sur les sciences sociales et menées par des experts en la matière si le programme veut avoir une chance d'avoir un impact significatif. Un programme unifié couvrant l'ensemble des Paysages CARPE, avec un personnel dédié, compétent et formé à résoudre les questions très délicates des relations avec les minorités ethniques (précisément les 'pygmées' - baMbuti, baTwa) pourrait produire de meilleurs résultats.

Gestion et Coordination du Programme

Les systèmes de gestion de l'USAID peuvent faire obstacle à une gestion adaptative et à l'innovation. L'inertie bureaucratique peut entraver la capacité des PO à faire preuve d'efficacité. L'équipe d'évaluation a noté des récriminations contre des retards à approuver des décisions de gestion, ce qui peut priver les PO de la possibilité de gérer de manière adaptative et de réagir efficacement à des situations changeantes. En fin de compte, cela les incite à se conformer aux termes et conditions fixés initialement dans les accords de coopération plutôt que de s'adapter et d'apprendre. On peut éviter cet écueil en allégeant les procédures d'approbation et en traitant les demandes avec diligence.

Durabilité

La durabilité est le plus grand défi que CARPE, et toutes les activités de développement dans le Bassin du Congo, doivent relever. L'adhésion du gouvernement, telle qu'elle se reflète dans les investissements, varie d'une participation substantielle au Rwanda à un soutien limité et en baisse en RDC. Le gouvernement de la RDC souhaite que le monde de la conservation finance les opérations de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN). Comme il y a des limites au soutien que CARPE peut apporter à des institutions gouvernementales, les institutions que CARPE a renforcées le plus ont été les PO eux-mêmes. Certains PO étaient actifs dans les Paysages avant CARPE et ils ont la ferme intention de le rester après CARPE: ils jouent un rôle essentiel pour atteindre les objectifs du programme. Il est donc logique d'investir dans les capacités des PO. A des degrés divers, les plans de gestion des zones protégées sont généralement sophistiqués mais en RC et en RDC, les gouvernements ne soutiennent pas assez les autorités de gestion des aires protégées. Par conséquent, ces zones ne sont pas totalement durables. Dans certains Paysages, les PO s'efforcent de mettre sur pied

des partenariats public-privé (entre l'Etat et des sources de financement privées) pour garantir une gestion durable, et prolongée, des aires protégées.

L'aménagement du territoire est au centre de la démarche de CARPE. C'est un moyen d'optimiser l'occupation des sols selon les divers besoins sociaux tels que la conservation de la nature, la production alimentaire, le bois ou la production minière. Dans l'approche de CARPE, cet aménagement a été difficile à mettre en œuvre, en partie à cause de l'absence de données sur les dimensions sociales de l'occupation des sols, notamment des informations sur l'utilisation coutumière des ressources. Aucune des zones CARPE (c'est-à-dire les aires protégées et les parcelles de terrain gérées par les communautés) ne dispose d'une carte détaillée des territoires coutumiers des divers groupes ethniques ou clans. Cette lacune est importante parce que quand la gestion d'une parcelle doit être partagée entre des groupes sociaux multiples et peut-être concurrents, cela complique la gouvernance et peut exacerber les tensions, augmentant le risque de conflit. Les données du problème sont mal comprises, comme le montrent le peu d'attention accordé aux capacités locales d'appliquer les plans d'aménagement du territoire et une certaine naïveté envers les dynamiques locales des plans d'utilisation des terres et des droits sur les ressources.

Ceci a peut-être ralenti la progression vers la durabilité. Il existe dans la région d'autres exemples de conservation gérée par la communauté qui ne sont pas soutenus par CARPE mais pourraient fournir un éclairage utile si les PO de CARPE étaient en phase avec ces efforts.

L'équipe d'évaluation a déterminé que les moyens de subsistance de remplacement proposés dans le cadre de CARPE étaient en général (sauf quelques exceptions notables) assez mal conçus et d'une ampleur trop faible pour produire vraiment un effet. Même s'ils étaient étendus, rien ne prouve qu'ils permettraient d'éviter que la forêt ne soit exploitée de manière non durable. Au mieux, il s'agit d'un supplément de revenu qui s'ajoute à de telles utilisations de la forêt. L'expérience a fourni des enseignements importants pour de futures tentatives de développement économique durable dans et aux alentours des Paysages. Les projets CARPE ont mis en lumière les possibilités qu'offrent les projets communautaires de conservation en tant que démarche durable pour la conservation à l'échelle des Paysages, en particulier les accords de pêche des communautés du Lac Télé.

1.5 Recommandations

L'évaluation a permis de repérer les opportunités de tirer pleinement parti des succès obtenus. CARPE III est susceptible de devenir un important laboratoire pour l'utilisation d'approches communautaires afin d'étendre la superficie des forêts gérées pour la conservation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, s'il est en mesure d'accompagner la gestion de concessions forestières communautaire octroyées aux termes du Décret sur la Foresterie Communautaire en RDC. Ce décret fournit une nouvelle occasion de garantir des droits aux ressources naturelles pour les communautés bien gérées. CARPE pourrait démontrer les avantages d'une telle démarche à d'autres pays du Bassin du Congo, dont certains ne connaissent pas ce type de droits. Le Décret renforce les droits aux ressources naturelles sous la forme de concessions forestières communautaires. Cette sécurité incitera les communautés à protéger les forêts et restreindre leur exploitation, y compris en colonisant les terres. Le programme SCAEMPS travaille en RDC avec le Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme pour rendre opérationnel l'arrêté 025 du 9 février

2016 qui représente le résultat administratif du Décret sur la Foresterie Communautaire (Décret numéro 14018) et fournira les critères d'attribution des concessions aux communautés.

CARPE entretient de bonnes relations avec les principales autorités nationales de gestion des parcs, et fournit un soutien apprécié. CARPE pourrait renforcer son efficacité en dialoguant davantage avec les représentants du gouvernement aux niveaux local et provincial.

CARPE devrait diffuser plus largement les enseignements tirés des premiers succès dans la lutte contre le trafic d'espèces sauvages fauniques et floristiques et les crimes contre la faune et la flore en organisant une formation croisée entre les Paysages, les PO et les partenaires des pays hôtes. L'équipe d'évaluation recommande que CARPE étudie la possibilité de se lancer dans une telle activité.

Il reste quelques problèmes techniques à résoudre avec la technologie SMART, comme une durée de vie des piles suffisante pour des patrouilles prolongées sur le terrain. Il reste aussi à vérifier si l'utilisation de SMART peut être pérennisée sans le soutien de CARPE. Un argument convaincant serait de prouver que le retour sur investissement est élevé et CARPE devrait être prêt à démontrer la valeur ajoutée de cette technologie aux autorités dans toute la région. Les Paysages CARPE sont utiles au consortium qui met au point SMART pour tester cet outil. Il faudrait aussi explorer les avantages de l'utiliser à grande échelle sur l'ensemble des Paysages.

CARPE devrait mettre en place et utiliser un système d'alerte au feu dans le Paysage Léconi-Batéké-Léfini et inviter les communautés à participer activement à la gestion des feux et aux efforts pour réduire les risques d'incendie.

L'USAID devrait alléger ses procédures d'approbation des requêtes afin d'éviter des retards dans la mise en œuvre du programme. Si de tels retards sont dus à l'incapacité des PO de suivre les procédures correctes ou de fournir les justificatifs nécessaires il est recommandé que l'USAID ou les PO donnent des instructions plus détaillées au personnel responsable.

Là où l'accord de l'USAID pour des décisions de gestion est nécessaire, l'USAID devrait déterminer quel est le délai raisonnable pour donner une réponse et faire en sorte que les PO reçoivent leurs instructions en temps opportun.

Les PO s'efforcent de créer des mécanismes de gestion durable, sous la forme de partenariats public/privé pour chaque aire protégée, aux termes d'un accord de coopération avec l'Etat, et financés par des sources externes à travers des fonds fiduciaires. Ces efforts sont louables mais il y a un risque de balkanisation, entre les nantis et ceux qui sont moins pourvus. A long terme, créer des fonds fiduciaires semi-indépendants chargés de financer l'ensemble des zones protégées serait une solution plus équilibrée pour garantir la durabilité des principales zones de biodiversité. Les efforts des PO pour soutenir les aires protégées au moyen de partenariats public/privé est une mesure positive, encore faut-il que ces partenariats s'inspirent des importantes leçons tirées du Paysage Virunga, en particulier en ce qui concerne les bonnes relations à entretenir avec les institutions et les autorités locales.

CARPE ne devrait financer que les moyens de subsistance durables les plus prometteurs comme les plantations de cacao en sous-bois dans le Paysage d'Ituri et les pêcheries dans le Paysage LTLT, qui peuvent fournir d'importants enseignements. CARPE devrait se concentrer sur la gouvernance efficace et les droits aux ressources au niveau des communautés.

La méthodologie de Profil des Communautés, utilisée par le Programme International de Conservation des Gorilles dans le Paysage de Virunga au Rwanda fournit un bon moyen "d'être à l'écoute" des communautés, ce qui pourrait faciliter l'adhésion et la durabilité. Il est sans doute possible de reproduire cette démarche avec succès dans d'autres Paysages.

2. Introduction

2.1 La Forêt du Bassin du Congo

Le Bassin du Congo est le bassin de drainage du fleuve Congo, le deuxième fleuve du monde en volume. Le Bassin comprend des parties du Cameroun, de la République du Congo, de la République Centrafricaine, de la RDC, de l'Angola et de la Zambie. La ceinture continue de forêt équatoriale, connue sous le nom de forêt du Bassin du Congo s'étend dans le centre du Bassin (RC et RDC) et se répand dans d'autres bassins hydrologiques au Cameroun, au Gabon, en Guinée Équatoriale, en République Centrafricaine et la frontière du Rift Albertin avec le Rwanda. Cette forêt, la deuxième étendue de forêt tropicale du monde, représente plus de 12% de l'ensemble des forêts tropicales de la planète. Elle joue un rôle essentiel dans la régulation du climat mondial par ses effets sur les précipitations dans l'Atlantique Nord.

Les écosystèmes dans la forêt du Bassin du Congo consistent en des forêts marécageuses congolaises dans le centre du Bassin, y compris le Paysage LTLT et celui de Maringa-Lopori-Wamba, la mosaïque nord congolaise mêlant forêt et savane, dont le Paysage Tri-National de la Sangha (TNS), la mosaïque ouest congolaise mêlant forêt et savane, y compris le Paysage Léconi-Batéké-Léfini (plateau de Batéké), la forêt centrale congolaise de basse altitude, dont le Paysage Salonga, et la forêt nord-est congolaise de basse altitude, dont les Paysages d'Ituri, de Virunga, et de Maiko-Tayna-Kabuzi-Biéga. Ces écosystèmes sont le résultat d'une interaction complexe entre la forêt et l'eau, et de l'interaction avec l'homme. Les forêts dont se préoccupe CARPE III sont généralement considérées comme étant situées dans des pays à forte couverture de végétation et faible déforestation qui sont moins exposées au déboisement et par conséquent tendent à attirer moins d'investissements.

La source principale des émissions de gaz à effet de serre varie selon les Paysages. Les forêts de la Cuvette centrale restent isolées et les cultures itinérantes sont la principale source d'émissions. Parmi les autres sources figurent le commerce du bois, légal et illégal, et la production de charbon de bois. Dans la mosaïque forêt-savane qui couvre les parties nord et ouest de la forêt du Bassin du Congo, le commerce du bois est le plus souvent évoqué comme cause de la dégradation de la forêt mais en plus, le défrichement par le feu est un problème croissant.

La forêt du Bassin du Congo abrite un trésor exceptionnel de biodiversité. La RDC à elle seule recèle environ 10,000 espèces de plantes dont 30% sont endémiques, 280 espèces de reptiles, 400 espèces de mammifères, et 216 espèces d'amphibiens. Le Bassin du Congo est un habitat essentiel pour des espèces de grands singes menacées dont les bonobos (dans la Cuvette centrale), les gorilles des plaines (en RC, Sud Kivu), les gorilles des montagnes (Virunga), et les chimpanzés (dans toutes les zones sauf la Cuvette centrale). On trouve des okapis dans les forêts congolaises de basse altitude du centre et du nord-est du Bassin du Congo.

La principale menace directe contre la biodiversité dans la forêt du Bassin du Congo est la chasse pour les marchés urbains qui a entrainé la défaunation de zones importantes, en priorité celles proches des rivières (la principale voie pour le commerce) menant à Kinshasa et d'autres grandes villes fluviales en RDC, de même que des zones de RDC faciles à atteindre depuis Pointe Noire et Brazzaville. Il existe aussi un commerce d'animaux vivants et leurs voies

commerciales, principalement vers le Rwanda et l'Ouganda dans l'Est se confondent avec le commerce illégal des minerais.

Entre 2002 et 2011, la population d'éléphants de forêt en Afrique Centrale a chuté de 62% et leur territoire de 30%. C'est essentiellement le braconnage pour l'ivoire qui a causé ces pertes. Des groupes armés, dont certains éléments de l'armée de la RDC (FARDC) sont impliqués dans ce commerce, qui s'étend vers le nord à travers le Soudan du Sud et vers l'Est par l'Ouganda.

Les menaces contre la biodiversité sont nombreuses, y compris la croissance de la population, la construction de routes, l'exploitation minière et forestière illégales, le défrichage illégal pour l'agriculture, le défrichage par le feu et la production de charbon de bois. Ces menaces trouvent leur origine dans un système d'accès commun aux ressources, où l'Etat s'arroge des droits de propriété sur celles-ci mais n'appuie pas efficacement les droits de propriété y relatives. En l'absence de règles claires de droits aux ressources, les occupants habituels des terres ont du mal à exclure les intrus où à règlementer l'utilisation des ressources.

2.2 Dynamiques Sociales

Une multitude de conflits successifs dans l'Est du Bassin du Congo, dont les deux guerres civiles au Congo et de nombreux conflits de plus faible intensité, ont déplacé deux millions de personnes. Des changements démographiques continus, dont la poursuite de la migration de Banyarwanda vers le Nord Kivu et des déplacements d'autres groupes comme les Nande, Hunde, et Nyanga ont conduit à leur arrivée dans les forêts de l'Est du Bassin du Congo. Il s'agit, comme nous l'aborderons plus en détail ci-après, d'une grave menace pour la biodiversité et les forêts de cette partie du Bassin. Cela a provoqué une rapide urbanisation, les habitants se regroupant pour se protéger, et à son tour la demande en énergie a explosé. La réponse à cette demande a été la production de charbon de bois, y compris dans des aires protégées comme Virunga, souvent par les mêmes bandes armées responsables du déplacement des populations susmentionnées.

Les habitants du Bassin du Congo accordent une très grande importance à la spiritualité, ce qui a des conséquences directes sur les efforts de changement social, dont les initiatives portant sur la gouvernance et le développement, en raison du fatalisme et des superstitions. Les habitants du Bassin du Congo rechignent à dévoiler leurs intentions - que ce soit de se marier, d'acheter un terrain, de solliciter un travail ou de voyager - par crainte que les forces occultes n'interfèrent avant qu'ils aient atteint leurs objectifs. Le secret est donc une réalité culturelle puissante, et aussi une stratégie politique. Les élites politiques au Congo ont tendance à ne pas croire en la transparence; au contraire, ils croient généralement que pour exercer leur pouvoir efficacement il faut garder le secret.

Il est nécessaire d'améliorer la gouvernance mais ce n'est pas suffisant pour le développement de la RDC. Même un gouvernement légitime Démocratiquement élu avec des dirigeants honnêtes et compétents ne serait pas capable de faire avancer les choses sans résoudre d'énormes difficultés (par exemple des infrastructures sommaires, un secteur public inefficace et une démographie galopante). Mais au niveau local, une bonne gouvernance est une condition essentielle pour réaliser les objectifs de CARPE. La gouvernance locale définit les fondements sociaux sur lesquels une gestion durable de la forêt et la conservation de la

biodiversité peut s'appuyer, par son influence sur les comportements humains qui provoquent la dégradation de la forêt et la perte de biodiversité. Les femmes sont en grande partie responsables de la cohésion familiale et elles sont devenues des protagonistes importants dans l'économie informelle qui prédomine. Elles tendent à être mises de côté dans les processus de décision à tous les niveaux, à l'intérieur de la famille comme au niveau politique national. L'amélioration de la gouvernance locale peut permettre aux femmes de participer davantage à la prise de décision, promouvoir la transparence et fournir une reddition des comptes dans les processus tels que l'allocation des ressources.

Les élites semblent toujours avoir de l'avance sur les mesures règlementaires visant à améliorer la transparence et la responsabilité. Les entreprises privées sont liées aux réseaux de l'élite congolaise comme le montrent la manière dont elles exploitent les structures industrielles complexes, leurs pratiques comptables opaques, les fusions orchestrées stratégiquement et les cabales pour faciliter des acquisitions. En témoigne le fait qu'il y ait tant de suspicion et si peu d'informations fiables sur les propriétaires de sociétés minières.

Le clivage entre tradition et modernité s'estompe mais il continue d'influer sur la manière dont les habitants de la région vivent au présent et perçoivent leur avenir. Les conflits ethniques sont courants dans la région. Les gens dont les origines remontent aux grands royaumes des savanes dans le sud ont tendance à regarder de haut les plus petits groupes ethniques des forêts. L'exemple le plus flagrant est la discrimination dont souffrent les minorités ethniques vivant en forêt (par exemple les pygmées ou les Mbuti). Bien qu'il y ait beaucoup de mariages et de liens familiaux entre groupes ethniques, leurs relations peuvent être caractérisées par des sentiments de rivalité, jalousie et méfiance, ce qui provoque tensions et conflits plus ou moins aigus et peut être manipulé par les élites. Bien que l'environnement culturel ne cesse pas d'évoluer, il existe des tendances identifiables et ancrées historiquement. En témoignent notamment les réseaux de solidarité fondés sur la famille élargie, le clan et la tribu. Ces réseaux d'entraide se sont développés pour faciliter des priorités ethniques spécifiques comme le recrutement professionnel, les nominations politiques, l'accès au crédit, le logement des migrants ruraux et les bourses universitaires.

En RDC, le gouvernement central exerce un contrôle limité sur une bonne partie du territoire national (par exemple le vaste Cuvette centrale). Ses efforts pour accroitre ce contrôle coïncident souvent avec la découverte de ressources naturelles immédiatement exploitables. De la même manière, les motivations et les pouvoirs qui animent les groupes armés restent obscurs. Le conflit est un instrument de pouvoir. Fomenter ou alimenter la tension sociale est une stratégie politique pour renforcer le pouvoir des dirigeants en poste ou pour cacher des motivations politiques, y compris géopolitiques. Les tentatives pour atténuer les conflits et pour protéger l'environnement en font les frais, parce que la protection de l'environnement peut aboutir à restreindre l'accès aux ressources désirées.

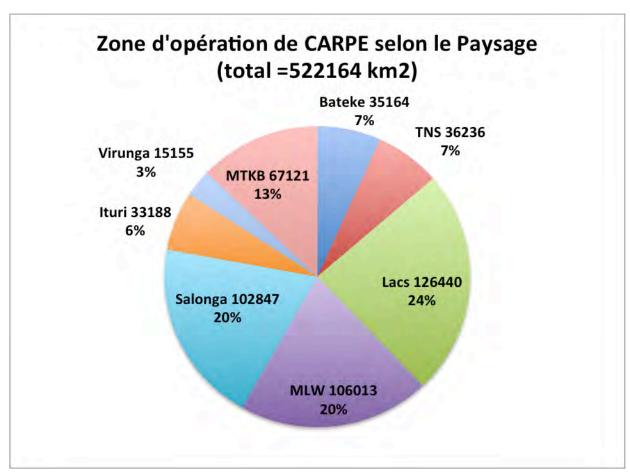


Schéma 1: Zone d'opération de CARPE selon le Paysage

L'agriculture vivrière, la chasse et la pêche sont les principales activités de la majorité des habitants de la RDC. En plus, on estime à un million les mineurs artisanaux, qui font vivre six à huit millions de personnes (Cuvelier et al, 2014). Selon les estimations, 600.000 personnes sont impliquées dans la production et le commerce du charbon de bois, ce qui en fait un des principaux secteurs économiques du pays. Le petit commerce (pratiqué en grande partie par les femmes) est une activité de subsistance urbaine majeure (Schur et al, 2013).

Parmi les autres initiatives régionales figurent le programme de l'UE, le Programme de conservation et d'utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale (ECOFAC) lancé en 1992 et le Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale (CARPE) qui a démarré en 1995. La Phase 1 de CARPE, de 1995 à 2002, consistait essentiellement à comprendre le contexte et faire l'inventaire des ressources. La Phase 2, de 2002 à 2013, a permis de planifier de manière complète l'utilisation des terres dans la région pour identifier les priorités en matière de conservation et d'utilisation durable. La Phase 3, à partir de 2014, se concentre sur la mise en œuvre des actions prioritaires.

En 1999, les chefs d'Etat des six pays du Bassin du Congo se sont réunis à Yaoundé au Cameroun, pour signer une déclaration et un plan d'action qui créerait un cadre pour des objectifs écologiques communs, y compris une coopération transfrontalière. CARPE a été une contribution majeure du gouvernement américain au Sommet sur le Développement Durable de

2002. Le Partenariat Forestier du Bassin du Congo, soutenu par CARPE, et auquel se sont joints l'Afrique du Sud et 27 autres partenaires publics et privés, a été présenté lors de ce sommet comme une initiative visant à soutenir la Déclaration de Yaoundé.

3. Le Problème du Développement et la Réponse Apportée par L'USAID

L'USAID a défini le problème du développement dans sa Stratégie de Coopération pour le Développement Régional (RDCS) 2012-2020 comme la difficulté à satisfaire les besoins actuels de plus de 80 millions de personnes vivant dans le Bassin du Congo (parmi les plus pauvres d'Afrique) sans hypothéquer les ressources naturelles pour les générations futures. Ces personnes dépendent pour leur subsistance des ressources des écosystèmes forestiers du Bassin qui sont importantes pour la région et pour le monde.

Le RDCS estime qu'il y a des perspectives de financement nouveau et émergent qui passeraient par des partenariats pour soutenir l'intégrité écologique du Bassin du Congo. Il pourrait s'agir notamment de partenariats public/privé pour des investissements par des entreprises socialement responsables et des programmes de compensation des pertes en biodiversité.

Selon le RDCS, les principales conditions préalables sur lesquelles se fonde sa stratégie sont les suivantes:

- Les gouvernements en Afrique Centrale souhaitent toujours atténuer le changement climatique et mettent davantage l'accent sur la conservation de la forêt,
- La stabilité et la sécurité régionales et nationales continuent de s'améliorer,
- Les gouvernements de la région sont disposés à prendre part aux accords internationaux sur les changements climatiques et à les respecter,
- La corruption sera contrée et réduite,
- Le cadre international défini par la Convention-cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) mettra l'accent sur le soutien financier nécessaire pour préserver la forêt.

USAID répond à ce défi en donnant pour objectif à CARPE d'accélérer le passage de l'Afrique Centrale à un développement à faibles émissions et à une résilience au dérèglement climatique, et cet objectif apparait aussi dans le RDCS.

CARPE s'efforce d'atteindre cet objectif en réalisant son Objectif de développement (OD) unique: "maintenir l'intégrité écologique de l'écosystème forestier humide du Bassin du Congo." CARPE entend mener à bien son OD en atteignant quatre Résultats intermédiaires (RI):

Gérer de manière durable les Paysages forestiers ciblés (RI1),

Atténuer les menaces à la biodiversité dans ces Paysages forestiers ciblés (RI2),

Mettre au point une politique et des cadres règlementaires qui soutiennent une exploitation durable de la forêt et la conservation de la biodiversité (RI3), et

Renforcer les capacités de suivi des changements de couverture forestière, des émissions de gaz à effet de serre et de la biodiversité (RI4).

Le travail de l'USAID depuis octobre 2013 (en partenariat avec la Norvège) suit deux axes. Le programme CAFEC (Conservation des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale), qui fait partie de CARPE III, œuvre en faveur des RI1 et 2 en menant des efforts de conservation sur le terrain dans huit Paysages ou parties de Paysages dans trois pays (République du Congo, République Démocratique du Congo et Rwanda)). Trois consortiums dirigés respectivement par le WCS et WWF et la Fondation pour la Faune Sauvage Africaine (AWF) opèrent dans ces Paysages. Les Paysages sont les suivants:

- Tri-National de la Sangha (WCS), République du Congo.
- Léconi-Batéké-Léfini (WCS), République du Congo
- Lac Télé-Lac Tumba, dit "LTLT", (WCS), République du Congo et République Démocratique du Congo
- Salonga-Lukenie, dit "Salonga", (WWF), République Démocratique du Congo
- Maringa-Lopori-Wamba, dit "MLW", (AWF), République Démocratique du Congo
- Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga, dit "MTKB" (WCS), République Démocratique du Congo
- Ituri-Epulu-Aru, dit "Ituri", (WCS), République Démocratique du Congo
- Virunga (WWF), République Démocratique du Congo et Rwanda

La superficie de ces huit Paysages de CARPE figure sur l'illustration 1 ci-dessus¹.

EMAPS soutient les RI 3 et 4 et consiste en:

• SCAEMPS, mis en œuvre par le WRI (Institut des ressources mondiales)

- Le Système de suivi par satellite de la forêt du Bassin du Congo, mis en œuvre par la NASA (Administration américaine de l'aéronautique et de l'espace) avec le concours de l'Observatoire Satellitaire des Forêts d'Afrique Centrale (OSFAC) pour la forêt du Bassin du Congo.
- La gestion des ressources forestières, confiée au Service des forêts des Etats-Unis et à l'OSFAC.

16

¹ Un neuvième Paysage, le Paysage Garamba-Bili-Chinko en RDC et République Centrafricaine (RCA) a commencé à recevoir le soutien de CARPE en octobre 2016 par l'intermédiaire d'un accord avec le Réseau des parcs africains. Celui-ci géré par des partenariats public/privé la Reserve de Chinko en RCA et le Parc national de Garamba en RDC. Ce dernier Paysage de CAFEC n'a pas été pris en compte dans l'évaluation.

4. Objectif de l'Évaluation et Questions Utilisées

Objectif de L'Evaluation

L'objectif de cette évaluation à mi-parcours du programme quinquennal CARPE III financé par l'USAID et par le NORAD est de définir dans quelle mesure CARPE est en passe de réaliser ses objectifs, et quelles ajustement sont nécessaires pour améliorer l'efficacité du programme entre le moment présent et la fin du programme.

L'évaluation vise à aider l'équipe d'administration de CARPE, le gouvernement norvégien et les relais de CARPE au sein du Bureau Afrique et du Bureau de la croissance économique, de l'environnement et de l'éducation de l'USAID (USAID/AFR et USAID/E3) à réviser et améliorer les principales approches stratégiques, les systèmes de gestion et la répartition des ressources du programme afin d'étendre les actions de conservation et d'atténuation des effets du changement climatique. Cela doit permettre à l'USAID et au NORAD d'évaluer les hypothèses sous-jacentes et la performance de CARPE sur les deux années et demies passées.

L'évaluation est focalisée sur la performance du programme par rapport aux résultats escomptés et aux objectifs, la conception du programme et la stratégie de mise en œuvre, la gestion et la coordination du programme, les chances de durabilité à long terme et les recommandations pratiques pour améliorer la performance et la planification stratégique. Les évaluateurs sont censés utiliser une série de questions relatives à chacun des principaux domaines mentionnés ci-dessus pour définir la situation du programme, identifier les lacunes et les goulots d'étranglement et recommander des améliorations.

Les objectifs spécifiques de l'évaluation à mi-parcours sont les suivants:

- 1. Examiner les progrès réalisés pour remplir les objectifs de CARPE III,
- 2. Vérifier que les stratégies mises en œuvre dans le programme, les méthodes et les présupposés sont toujours valables,
- 3. Evaluer le suivi des résultats du programme par l'USAID et les PO,
- 4. Tirer les enseignements et recommander des actions pour améliorer les résultats,
- 5. Faire des recommandations sur la manière de maximiser les effets bénéfiques en se fondant sur les résultats des évaluations mentionnées plus haut.

En posant une série de questions on identifie quels éléments des résultats de CARPE III doivent être examinés dans chacun des principaux domaines. Les évaluateurs doivent déterminer où en est le programme en ce qui concerne chaque question, mettre le doigt sur les lacunes et les blocages et suggérer des améliorations. Les questions se trouvent dans le tableau 2 ci-dessous.

5. Méthodologie de l'Évaluation

L'évaluation à mi-parcours de CARPE III utilise de manière appropriée, un processus d'observations non expérimentales qui combine des méthodes de recherche et une analyse à la fois qualitative et quantitative. Cette conception permet d'enquêter sur l'évolution des processus et la réalisation des objectifs préliminaires.

Les données collectées ont montré, dans la mesure du possible, des changements quantitatifs dans les conditions objectives, et des changements qualitatifs dans la gestion des ressources et la perception des parties prenantes et dans les processus qui ont façonné la réalisation du projet. Des représentants de l'USAID ont accompagné l'équipe d'évaluation de CARPE III sur certains sites. De plus, des représentants de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), de même que des collaborateurs de la Coordination Nationale REDD+(CNREDD+). Le Ministère de l'Environnement a été informé sur la forme envisagée de l'évaluation et a été incité à donner des avis sur le processus d'évaluation. Il s'agissait surtout de leur permettre de comprendre l'évaluation et de se forger une opinion; cependant nous avons veillé particulièrement à ce que leur implication soit sans risque ou qu'elle ne compromettre pas la validité des données recueillies.

L'équipe d'évaluation a rencontré l'équipe d'administration de CARPE et les équipes de partenaires opérationnels, les représentants du gouvernement national, des représentants de la société civile travaillant dans les domaines de la biodiversité et de la conservation, des membres des communautés dans les Paysages sélectionnés et d'autres représentants des donateurs, afin de recueillir des informations supplémentaires pertinentes pour recouper par triangulation les données et les résultats.

Le tableau 1 est un schéma de triangulation montrant les relations entre les différentes composantes de l'évaluation et les outils utilisés pour recueillir les donnée.

Tableau 1: Collecte des données par sujet

Sujet évalué				
	Examen de documents	Entretiens avec des informateurs clés	Discussions en groupe de réflexion	Observations directes
Performance du	X	X	X	Х
programme				
Conception du programme et stratégie de mise en œuvre	X	X		X
Gestion du	X	X		X
programme et				
coordination				
Durabilité	X	X	X	

5.1 Préparation

L'équipe d'évaluation a rencontré l'équipe d'administration de CARPE et les équipes de partenaires opérationnels, les représentants du gouvernement national, des représentants de la société civile travaillant dans les domaines de la biodiversité et de la conservation, des membres des communautés dans les Paysages sélectionnés et d'autres représentants des donateurs, afin de recueillir des informations supplémentaires pertinentes pour recouper par triangulation les données sur lesquelles sont basés les résultats et constatations.

Le tableau 2 détaille la manière dont les questions d'évaluation ont été rendues opérationnelles pendant l'évaluation.

L'annexe III donne des détails sur la composition et l'organisation de l'équipe, le niveau d'effort et le nombre de personnes consultées.

5.2 Collecte des Données Sur le Terrain et Synthèse

L'équipe d'évaluation s'est rendue à Kinshasa, en RDC, pour finaliser la méthodologie d'évaluation après avoir obtenu l'accord de l'USAID sur le plan de travail et la conception. Etant donné les difficultés logistiques pour voyager en RDC, nous avons divisé l'équipe en trois groupes, l'un chargé de couvrir les Paysages en RC, un autre les Paysages dans la Cuvette centrale et le troisième les Paysages de l'Est de la RDC et du Rwanda. Ce partage a permis de tirer le meilleur parti du temps passé sur chaque Paysage, les évaluateurs pouvant consacrer le temps et l'attention nécessaires à creuser chaque question.

Des sous-équipés ont été formées, comprenant d'éminents spécialistes congolais et experts internationaux (de France, d'Inde et des Etats-Unis) afin de couvrir efficacement la vaste zone d'intervention de CARPE. Il était donc important de former les équipes afin de garantir une cohérence dans la collecte des données. Quatre outils d'étude ont été mis au point avec le concours des spécialistes de chaque groupe. Ils ont fourni la base pour les entretiens avec des informateurs-clés et les débats au sein des groupes de réflexion. A la fin du travail de terrain, l'équipe a produit un résumé des résultats pour un briefing donné à l'USAID et à CARPE. La compilation, le nettoyage et l'analyse des données ont été menés dans le cadre du processus de production du rapport.

Les quatre instruments de collecte des données étaient des sondages destinés aux interlocuteurs suivants:

- 1. Le personnel professionnel et chevronné parmi les PO
- 2. Les partenaires du programme (dont les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux opérant dans les Paysages CAFEC),
- 3. Les organisations de la société civile,
- 4. Les communautés (dans les Paysages CAFEC).

5.3 Rôles et Responsabilités

Les chefs d'équipe étaient chargés de conduire la synthèse des constatations pour les souséquipés, de rassembler les résultats, et de présenter le résumé et le rapport final à l'USAID.

Chacune des sous-équipés était composée d'experts techniques dans les domaines de la biodiversité et de l'atténuation du changement climatique. Un membre de chaque sous-équipé

était désigné comme chef du groupe. Les chefs des sous-équipés étaient responsables du contrôle de qualité en temps réel. Dans chaque Paysage des femmes ont participé à l'équipe d'évaluation. Chaque équipe comprenait des personnes parlant swahili ou lingala selon le cas.

5.4 Présupposés, Contraintes et Risques Encourus

L'équipe d'évaluation a examiné le contenu des questions, la composition des équipes, la conception de l'évaluation, la collecte des données et les méthodes d'analyse pour produire la meilleure évaluation possible de la performance.

La première étape pour obtenir des données de qualité a été de composer un échantillon représentatif des principaux protagonistes et d'établir des relations avec ce groupe sans qu'il soit influencé par les opérateurs du programme. Les personnes à interviewer en priorité, désignées par les partenaires opérationnels, n'étaient pas les seules personnes consultées. Nous avons eu le loisir de rencontrer en plus des individus ou des groupes considérés comme pertinents.

Nous avons recoupé les informations recueillies de multiples sources, dont des sondages, des discussions en groupe de réflexion, des observations effectuées pendant les visites de sites, des entretiens avec des informateurs-clés, et des données secondaires.

Les présupposés de l'évaluation étaient que les informateurs et les membres des groupes de réflexion n'étaient pas entrainés, incités à répondre ou influencés d'une autre manière dans leurs réponses et que l'équipe d'évaluation aurait librement accès à tout informateur clé, y compris ceux qui pourraient être critiques envers le programme.

Les principales limitations pour mener cette évaluation ont porté sur l'accessibilité et la sécurité. Les Paysages CAFEC sont situés généralement dans des lieux isolés et certaines zones étaient interdites aux PO à cause du manque de sécurité. La situation a été encore compliquée par un calendrier serré. Dans certains cas, il a été impossible pour l'équipe d'évaluation d'accéder à des sites (par exemple des réserves communautaires en cours d'établissement et le parc national de Maiko dans le Paysage Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga) parce qu'aucun vol n'était disponible et qu'il était irréaliste (ou dangereux) d'y aller en voiture malgré les efforts déployés par l'équipe et les PO.

La diversité des langues pouvait poser problème pour cette évaluation. Pour y remédier, un des critères de sélection des membres de l'équipe d'évaluation a été les compétences linguistiques, et les membres des équipes ont été répartis de façon à ce que les compétences techniques essentielles et les capacités linguistiques soient correctement allouées. Par exemple, dans la sous-équipé pour les Kivus, les langues utilisées étaient le swahili, le lingala, le français, l'anglais, le kiNande, le kirega (swahili dialectal), et le mashi.

L'équipe d'évaluation a été aussi, à des degrés divers, limitée par le filtrage des informations de la part des PO : par exemple pour déterminer quelles zones étaient accessibles ou non, quels individus et quelles communautés étaient directement concernés par le programme, etc. Les : PO ont cependant été généralement très utiles pour préparer les itinéraires et ils étaient sensibles au besoin d'indépendance de l'équipe.

Les conclusions de l'évaluation sont susceptibles d'être biaisées en raison de certaines contraintes comme l'utilisation d'un cadre de référence pour l'échantillon qui a rendu impossible d'obtenir un échantillon véritablement représentatif.

Conduire une telle évaluation comporte des risques potentiels. Voici ces risques et certaines des mesures prises pour les limiter:

- Conflits d'intérêts de la part des évaluateurs: nous avons pris soin dans le choix des évaluateurs d'éliminer les conflits d'intérêts flagrants. Pour éviter le moindre semblant de parti pris, les missions ont été attribuées de façon à minimiser la familiarité avec les protagonistes de CARPE. Par exemple un des chefs d'équipe avait eu dans le passé des contacts avec des protagonistes (non liés à CARPE) d'un des Paysages, donc il a été choisi pour une équipe qui ne couvrait pas ce Paysage. Le chef d'une sous-équipé qui avait été auparavant employé par un ancien PO a été chargé d'un Paysage où cette organisation n'avait pas été active. Tous les membres des équipes ont rempli un formulaire de déclaration de conflit d'intérêt.
- Préjugés de la part des évaluateurs: l'équipe d'évaluation a utilisé des techniques de triangulation pour recueillir et analyser les données afin de prévenir d'éventuels partis pris. L'expert en évaluation a aussi formé tous les membres de l'équipe à repérer les préjugés. L'équipe d'évaluation a bénéficié d'une approche multidisciplinaire, ce qui a permis de minimiser les risques de partialité professionnelle grâce à un recoupement des données collectées.
- La partialité liée à l'échantillonnage non-représentatif: La difficulté d'accès aux Paysages CARPE n'a pas permis d'utiliser la référence absolue pour la collecte de données, c'est-à-dire un échantillon aléatoire basé sur un cadre d'échantillonnage. Néanmoins, le maximum d'efforts a été fait pour éliminer toute partialité dans la représentativité. Les données collectées suffisent pour une évaluation des performances, mais pas pour une évaluation des impacts. Il est important de prendre ceci en compte car certaines des questions pour l'évaluation font allusion aux impacts de CARPE. Les résultats de cette évaluation ne sont donc que préliminaires. Il reste difficile de faire une vraie évaluation des impacts (à cause d'obstacles pratiques) tant que les problèmes de sécurité de la région ne sont pas résolus.
- Le manque de fiabilité des données externes comme les statistiques officielles et les rapports d'autres ONG: Dans la mesure du possible, l'équipe d'évaluation a cherché à confirmer les informations obtenues de sources externes et a donné davantage de poids à ses propres observations indépendantes qu'à celles d'autres observateurs.

Tableau 2: Rendre opérationnels les questions pour l'évaluation

Question pour l'évaluation	Stratégie de collecte des données	L'origine des données		
1. La performance du programme				
Le programme CARPE est-il en bonne voie d	Le programme CARPE est-il en bonne voie d'atteindre ses objectifs en termes de conservation de la biodiversité?			
Les mesures mises en œuvre par CARPE	Etude de documents, interviews	L'analyse des menaces par CARPE, des		
pour contrer les menaces contre la	d'informateurs clés, groupes de	évaluations, des documents de planification, le		
biodiversité sont-elles efficaces ?	réflexions, observations directes.	personnel de CAFEC, les bénéficiaires directs des		
Les interventions promouvant les moyens		projets, la vérification directe par l'équipe		
de subsistance de remplacement		d'évaluation des moyens de subsistance de remplacement mis en place.		
parviennent-elles à réduire ces menaces?		·		
Dans quelle mesure CARPE a-t-il réussi à	Etude de documents, interviews	Les plans de travail et de suivi et d'évaluation de		
renforcer la capacité des communautés	d'informateurs clés, groupes de	CAFEC, les représentants du gouvernement local,		
locales à participer activement à la	réflexions.	les responsables communautaires, le personnel de		
conservation de la biodiversité?		CAFEC, les membres de la communauté.		
Dans quelle mesure CARPE a-t-il réussi à	Etude de documents, entretiens	Les plans de travail et de suivi et d'évaluation de		
renforcer la capacité des agences et des	partiellement structurés,	CAFEC, ICCN, OSFAC, les représentants		
services gouvernementaux à gérer	interviews d'informateurs clés.	homologues de la République du Congo, les		
efficacement les aires protégées et à lutter		représentants du gouvernement local, les		
contre le braconnage et le trafic des		responsables communautaires, le personnel de CAFEC et d'EMAPS.		
espèces sauvages fauniques et floristiques?		CAFEC et d'EMAPS.		
Les efforts mis en œuvre par CARPE pour	Entretiens partiellement	USAID/W FAB, Bureau Afrique, E3 et le personnel		
influencer le contexte politique et le cadre	structurés, interviews	de l'USAID/RDC, ICCN, OSFAC, les représentants		
réglementaire concernant la biodiversité	d'informateurs clés	homologues de la République du Congo, le		
ont-ils porté leurs fruits?	d informateurs dies	personnel d'EMAPS.		
Quelles perspectives pour les activités en	Interviews d'informateurs clés,	Les représentants du gouvernement local, les		
cours et prévues: vont-elles avoir un impact	groupes de réflexion.	responsables communautaires, le personnel de		
suffisant pour contrer de façon mesurable	- ,	CAFEC, des membres de la communauté		
les menaces contre la biodiversité?		scientifique, les		
		bénéficiaires directs des projets et des membres de		
		la communauté.		

Atténuation du changement climatique : CARPE est-il en bonne voie d'atteindre ses objectifs d'atténuation du changement climatique?			
Dans quelle mesure CARPE parvient-il à développer des réponses appropriées aux causes directes de la déforestation et de la dégradation des forêts? Ces interventions, en particulier sur les moyens de subsistance de remplacement parviennent elles à réduire la déforestation et la dégradation de la forêt ?	Etude de documents, interviews d'informateurs clés, groupes de réflexions, observations directes.	Les rapports de CARPE, des études faites par des universités/ONG (RRI, WHRC), des rapports de la Banque Mondiale, le personnel de CAFEC, les bénéficiaires directs des projets, les observations directes des évaluateurs sur l'adoption des moyens de subsistance de remplacement.	
Les partenaires opérationnels prennent-ils en compte les risques de déperdition dans leurs programmes? Quelles précautions mettent-ils en œuvre pour éviter ces fuites?	Etude de documents, interviews d'informateurs clés, observations directes.	Des documents et rapports de CAFEC et CARPE, la vérification et validation par des tierces parties, des cabinets d'experts-conseils REDD+, l'observation directe de déportation par les évaluateurs.	
Dans quelle mesure le programme CARPE est-il parvenu à renforcer la capacité des communautés locales à participer activement à l'atténuation du changement climatique?	Interviews d'informateurs clés, groupes de réflexions, observations directes.	Les représentants du gouvernement local, les responsables communautaires, le personnel de CAFEC, les bénéficiaires directs des projets et des membres de la communauté, l'observation directe de la participation des communautés par les évaluateurs.	
Dans quelle mesure CARPE a-t-il réussi à renforcer la capacité des institutions gouvernementales, tant au niveau local que national, à développer et à mettre en œuvre les stratégies et les plans d'actions REDD+? Les efforts au niveau national, au niveau du Paysage et au niveau local ontils été bien intégrés et coordonnés?	Etude de documents, entretiens partiellement structurés, interviews d'informateurs clés.	Les rapports d'EMAPS, de la Banque Mondiale, et d'autres organisations non gouvernementales, le FCPF de la Banque Mondiale, les Ministères de l'environnement, de l'extraction Minière, de l'agriculture, et du territoire, la Coordination National REDD+, les représentants du gouvernement local.	
À quel point les efforts mis en œuvre par CARPE pour influencer le contexte politique et le cadre réglementaire sur le changement climatique ont-ils porté leurs fruits?	Etude de documents, entretiens partiellement structurés, interviews d'informateurs clés.	Les rapports d'EMAPS et de CCNUCC, les donateurs bilatéraux/multilatéraux, la Coordination National de REDD+, le personnel d'EMAPS.	
Quelles perspectives pour les activités de CARPE en cours et prévues: vont-elles	Etude de documents, interviews d'informateurs clés, groupes de	Les rapports de la Fondation pour la forêt tropicale et de <i>Transparency International</i> , le personnel de	

avoir un impact suffisant pour réduire de	réflexion.	CAFEC, les bénéficiaires directs des projets et des		
façon mesurable la déforestation et la	Tellexion.	membres de la communauté.		
dégradation de la forêt ?		membres de la communadie.		
	la point out as que CARRE répond	aux problèmes d'autonomication des fommes de		
	Le problème de genre et des minorités : A quel point est-ce que CARPE répond aux problèmes d'autonomisation des femmes, de			
l'égalité homme-femme et des peuples autoc		Desired to the second s		
À quel point les efforts mis en œuvre par	Etude de documents, interviews	Des données et rapports spécifiques à chaque		
CARPE pour promouvoir l'autonomisation	d'informateurs clés, groupes de	sexe, le personnel de CAFEC et d'EMAPS, les		
des femmes et l'égalité homme-femme	réflexion.	bénéficiaires directs des projets.		
(dans le cadre de son action pour préserver				
la biodiversité et atténuer le changement				
climatique) ont-ils porté leurs fruits?				
CARPE est-il parvenu à intégrer les	Etude de documents, entretiens	Des données et rapports spécifiques au peuples		
peuples autochtones dans ses projets de	partiellement structurés,	autochtones, des instituts de recherche comme		
conservation de la biodiversité et	interviews d'informateurs clés,	RRI, les représentants du gouvernement local, les		
d'atténuation du changement climatique?	groupes de réflexion.	responsables communautaires, les		
		bénéficiaires directs des projets et des membres de		
		la communauté.		
		rites et les lacunes de la stratégie CARPE III?		
Les présupposés et les hypothèses de	Etude de documents, entretiens	RDCS et d'autres documents du projet, USAID/W		
développement indiqués dans CARPE III	partiellement structurés.	FAB, Bureau Afrique, E3, et le personnel de		
RDCS, ainsi que les approches		l'USAID/RDC.		
stratégiques et les Théories du				
Changement qui leurs sont associées et qui				
ont été élaborées par divers partenaires				
avec l'aide de l'équipe MI se sont-elles				
révélées valables?				
Comment prouver que les approches	Etude de documents	Une comparaison directe des données		
stratégiques élaborées pour chaque		sauvegardées par les indicateurs et modèles.		
partenaire opérationnel sont (ou ne sont				
pas) adaptées pour atteindre les objectifs				
CARPE III de façon certaine et efficace?				

3. Gestion du programme et coordination interne : à quel point les activités de CARPE sont-elles bien encadrées et coordonnées afin			
d'atteindre les objectifs et résultats escompté A quel point la gestion des programmes CARPE par les partenaires opérationnels est-elle efficace?	Entretiens partiellement structurés	USAID/W FAB, USAID/RDC CARPE III COR, DEU/Kinshasa, la Banque Mondiale, des agences des Nations unies, des ministères du gouvernement national, FAO.	
Les partenaires opérationnels de CARPE ont-ils la capacité et le personnel adéquat, surtout au niveau local, pour élaborer et mettre en œuvre les activités dont ils sont chargés, en particulier pour ce qui est des activités visant à créer des moyens de subsistance de remplacement?	Interviews d'informateurs clés, observations directes.	Personnel de CAFEC, un examen direct des compétences et capacités de gestion du personnel par les évaluateurs.	
A quel point les structures de gestion des partenaires opérationnels de CARPE sont-elles rentables?	Etude des documents	Principaux rapports de CAFEC	
La collaboration entre les projets CAFEC et EMAPS, ainsi qu'entre les Paysages du CAFEC fonctionne-elle bien, et contribue-t-elle à atteindre les objectifs de CARPE?	Interviews d'informateurs clés, observations directes.	Le personnel de CAFEC et d'EMAPS, un examen direct des structures et méthodes de collaboration par les évaluateurs.	
4. La durabilité			
Quelles ont été les forces et les faiblesses de CARPE dans les efforts mis en œuvre pour garantir la durabilité après la fin des investissements de CARPE III de l'USAID, à la fois au niveau financier, social et institutionnel?	Etude de documents, synthèse des données collectées.	Des vérifications de la performance et des finances de CARPE, les évaluateurs.	
Sur une trajectoire de durabilité, où se situent les institutions clés que CARPE a cherché à renforcer? Vont-elles atteindre les objectifs fixés avant la fin du programme?	Etude de documents, synthèse des données collectées.	Anciens rapports d'évaluation de CARPE, rapports de CARPE en vigueurs, les évaluateurs.	

6. Résultats

L'objectif de développement de CARPE s'exprime à travers quatre Résultats Intermédiaires (RI, comme expliqué dans le RCDS 2012-2020). Les voici:

- 1. La gestion durable des Paysages forestiers ciblés,
- 2. La réduction des menaces contre la biodiversité dans des Paysages forestiers ciblés,
- 3. La mise en place de cadres règlementaires et de politiques qui favorisent une gestion durable de la forêt et la conservation de la biodiversité, et
- 4. La capacité de surveiller les changements dans la couverture forestière, les émissions de gaz à effet de serre et le renforcement de la biodiversité.

L'évaluation de la performance du programme CARPE est liée à ces RI. Ce chapitre passe en revue les progrès faits pour accomplir ces résultats, en se fondant sur des questions précises posées par l'USAID.

6.1 Performance du Programme

La zone d'opération de CARPE III comprend huit Paysages répartis sur trois pays. Les problèmes et les défis sont spécifiques à chaque Paysage ce qui empêche d'établir un barème complet. Ceci dit, le suivi de la biodiversité par les PO de CARPE éclaire sur ce qui se serait probablement passé si CARPE n'avait pas été présent dans ces Paysages, ce qui fournit une base de comparaison sous divers systèmes de gestion. Même si ces comparaisons ne sont peut-être pas scientifiquement valables, elles font apparaitre des scenarios hypothétiques qui montrent que la biodiversité profite des interventions de CARPE.

La Biodiversité

CARPE reçoit régulièrement des séries temporelles sur l'abondance et la répartition des espèces sauvages fauniques et floristiques en relation avec les variables humaines dans cinq des huit Paysages grâce au PO WCS, avec un financement équivalent de CARPE. Le WCS utilise des signes de perturbation humaine enregistrés dans les zones macro des Paysages (par exemple les aires protégées, les concessions forestières, etc.), ainsi que les variables régionales et mondiales provenant de WRI, les PO de SCAEMPS (par exemple les réseaux routiers, l'indice d'influence humaine, les types de végétation, la hauteur de la canopée, etc.) pour voir quels facteurs sont les plus importants pour prédire la densité des divers taxons. Les données de WRI servent aussi à dresser la liste rouge des espèces menacées publiée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

WCS travaille dans le Paysage TNS (Tri-National de la Sangha), le parc national de Nouabale-Ndoki et la plupart de ses environs. Le WCS a été impliqué dans des concessions d'exploitation forestière gérée par la Congolaise Industrielle du Bois (CIB) (de même qu'à Mokabi dans les premières étapes du programme CARPE, la CIB a travaillé avec le WCS pour obtenir un certificat de production durable de la part du *Forest Stewardship Council* mais ces derniers temps Mokabi était moins intéressé). Il est évident que la concession de Mokabi a pâti gravement de la chasse, contrairement aux concessions CIB et au Parc national Nouabale-Ndoki (NNNP). Le NNNP, géré de manière responsable, et la concession CIB limitrophe,

renfermaient des densités d'espèces sauvages fauniques et floristiques respectables en 2006 indiquant, à défaut de prouver, que des pertes ont été évitées. Des entretiens avec des informateurs clés et les discussions au sein des groupes de réflexion font apparaître une certaine diminution de la chasse et un certain respect des règlementations de celle-ci.

En 2013, le WCS a publié une étude qui fait date sur l'étendue de l'habitat de l'éléphant des forêts dans l'ensemble de la région (Maisels et al, 2013). Les données de WCS pour la région (densité de population humaine, distance de la route la plus proche, etc.) et les variables nationales comme la corruption en combinaison avec une décennie d'études de terrain (2002-2011) montrent clairement que les aires protégées des Paysages de CARPE et les concessions forestières bien gérées, sont parvenues à des résultats notables dans le maintien des populations d'éléphants.

Pour ce qui est des gorilles de Grauer, qui vivent presque entièrement dans le Paysage de Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga, une étude récente basée sur des données des années 1990, ainsi que sur des données plus récentes récoltées par CARPE, montrent une baisse catastrophique sur la majeure partie du territoire du gorille de Grauer (Plumptre al, 2016). Cette baisse est attribuée à la réduction de leur habitat naturel due au défrichement pour l'agriculture, l'exploitation minière, la chasse de subsistance, le commerce d'animaux exotiques et l'état de guerre civile quasi permanent sur leur territoire. L'insécurité explique aussi le manque de contrôle de la part du gouvernement. Là où s'exerce une véritable protection (comme dans certaines parties du parc national de Kahuzi-Biéga), la population de gorilles de Grauer a augmenté.

81,1% du personnel des PO interrogés ont dit que la gestion des aires protégées est meilleure grâce à CARPE. Les données manquantes et les questions restées sans réponses (MD) représentent 24,5%. Il n'a pas été possible de préciser l'amélioration perçue pour chaque donateur.

La principale amélioration citée, de loin, a été un meilleur contrôle des aires protégées à travers une extension des patrouilles, avec pour résultat une augmentation des populations d'espèces sauvages fauniques et floristiques. En deuxième position on cite le plus souvent l'implication croissante des communautés ainsi que leur plus grande prise de conscience et prise en main des activités de conservation de la nature.

Le Braconnage et le Trafic D'espèces Sauvages Fauniques et Floristiques

CARPE n'a commencé que récemment à s'intéresser formellement à la lutte contre le trafic d'espèces sauvages fauniques et floristiques dans ses Paysages. Une évaluation en termes de réussite ou d'échec est donc prématurée. Néanmoins, l'équipe d'évaluation a constaté des progrès qui pourraient servir de base pour d'autres Paysages de CARPE.

La lutte contre le braconnage se concentre sur la mise en place et le renforcement des patrouilles de gardes forestiers, l'amélioration des stratégies suivies par ces patrouilles (souvent basées sur des données SMART), les techniques d'entrainement des forces de l'ordre, l'équipement fourni et le financement. Le WCS a formé le personnel des forces de l'ordre local à Ouesso en RC à infiltrer les réseaux de braconniers. Plus efficaces que des étrangers, les locaux ont aussi à cœur d'améliorer la conservation de la nature dans leur propre communauté. Une fois qu'ils ont progressé d'informateur à enquêteur, ils ont bâti un solide réseau

d'informateurs. A condition qu'on protège l'anonymat de ces enquêteurs, le WCS peut obtenir d'eux des renseignements précieux.

En général, CARPE réussit à protéger l'intégrité des frontières des aires protégées. CARPE a le potentiel pour devenir plus efficace dans la lutte contre le trafic d'espèces sauvages fauniques et floristiques et le braconnage et pour se développer dans les aires CAFEC en s'appuyant sur les succès décrits dans l'annexe.

L'équipe d'évaluation a constaté des progrès plus marqués dans les Paysages de la RC que dans ceux de la RDC en raison des initiatives prises par des membres importants du gouvernement congolais et de la priorité donnée à ce problème par le PO dans la gestion du Paysage TNS. Se reporter au chapitre « capacités des communautés locales » pour des explications complémentaires.

Le trafic des produits d'espèces sauvages fauniques et floristiques dont l'ivoire et des animaux vivants, depuis l'Est de la RDC vers les marchés internationaux, suit le même trajet que le trafic d'or ou d'autres minéraux précieux, dans le cadre d'une économie politique complexe contrôlée en partie par des groupes rebelles (milices informelles Mai Mai et les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda, FDLR). Il y a également des accusations de collusion portées contre certains soldats des FARDC dans l'Est de la RDC.

La contrebande passe en fraude à des acheteurs au Rwanda et en Ouganda. L'ivoire est destiné à l'Ouganda, où les acheteurs agissent apparemment en toute impunité, selon des enquêteurs travaillant pour le partenaire de CARPE, l'ONG écologiste Juristrale basée à Kinshasa. Il y a pourtant des raisons de croire à un succès dans la lutte contre le crime envers la faune sauvage. La réussite du parc national Nouabale-Ndoki en RC et les efforts de Juristrale avec leur personnel de terrain sont prometteurs.

La « prévention situationnelle du crime » demande une compréhension des conditions culturelles et environnementales dans lesquelles des crimes précis se produisent. C'est la méthode utilisée à Ouesso dans le Paysage TNS et elle s'est développée bien plus vite que le PO, WCS, l'espérait. L'équipe d'évaluation a constaté une combinaison excellente de travail de réaction et de prévention pour lutter contre le trafic d'espèces sauvages fauniques et floristiques, fondée sur une gestion collaborative et l'adaptation. Le personnel travaillait en équipe, était motivé et compétent. Des personnalités clés du gouvernement et du PO traitaient ces menaces comme une priorité. Le WCS n'a pas tardé à saisir cette occasion et à fournir un soutien essentiel. Pour reproduire cette réussite à l'échelle de l'ensemble de CARPE, il faudra cultiver des personnalités et des institutions similaires. L'expérience du TNS peut servir d'exemple et de formation.

En RDC, l'ONG Juristrale spécialisée dans la législation sur l'environnement a enquêté avec succès sur des réseaux de braconnage dans plusieurs Paysages de CARPE. Il est impossible de fournir ici des détails sans mettre en danger la sécurité de ces opérations. Juristrale est un partenaire potentiel pour élaborer des stratégies de prévention de crimes au cas où la réussite du TNS serait reproduite dans d'autres Paysages de la RDC.

La direction du parc national de Nouabale-Ndoki a mis en place des procédures et une communication solides pour les gardes forestiers (par l'amélioration des formulaires à remplir avant la mission et des débriefings) pour assurer une formation progressive et une amélioration constante. Cette méthode itérative contribue à renforcer les capacités du personnel et à améliorer la mémoire institutionnelle, selon des témoignages recueillis (même si un tel progrès n'a pas été mesuré scientifiquement). L'amélioration des capacités permet à la direction du parc de donner plus d'autonomie opérationnelle aux gardes forestiers. La volonté manifestée par ces gardes forestiers de faire preuve d'initiative montre leur forte implication dans leur rôle.

Bientôt, l'équipe de Nouabale-Ndoki va utiliser les données collectées dans la lutte contre le braconnage avec la technologie SMART pour construire des modèles prédisant le lieu des braconnages à venir. Ils utilisent déjà les concepts de surveillance des « points chauds » et se serviront bientôt des méthodes de « prévention situationnelle des crimes » pour perturber le braconnage en se fondant sur une meilleure analyse des données recueillies. Les efforts de lutte contre le trafic des espèces sauvages fauniques et floristiques sont davantage réactifs que préventifs dans le Paysage LTLT. Un renforcement de l'application de la loi réactif requiert une présence constante des forces de l'ordre, ce qui n'est pas possible avec les ressources disponibles. Des efforts sont en cours pour faire mieux connaître les effets du braconnage (sur la base des entretiens avec des témoins clés) mais aucun changement d'attitude n'a été constaté. Un réseau informel d'informateurs est en place, géré par une personne servant de relais. Les gardes forestiers² du Lac Télé ont fait preuve d'une forte initiative, d'intelligence et d'indépendance et ils affirment que leurs activités ont eu un certain effet dissuasif.

Une formation croisée aux techniques de la prévention situationnelle du crime avec le personnel du TNS facilitera la transition d'une application réactive de la loi vers un contrôle préventif. Les gardes forestiers prennent de bonnes initiatives en appliquant les méthodes de désescalade de conflit comme le dialogue sans confrontation et l'écoute empathique pour apaiser les relations avec des communautés en émoi. Ils reconnaissent cependant qu'il s'agit d'une mesure d'urgence et qu'une solution à long terme est nécessaire.

En plus des conflits hommes-animaux sauvages, le Lac Télé a d'autres problèmes récurrents avec les communautés locales. Il existe une grande tension, les locaux s'irritant des actions de répression. Des gardes forestiers ont souvent été ostracisés par leurs propres communautés ce qui a affecté leur moral et ne favorise pas une mise en application efficace de la loi. Il n'est pas rare que des conflits éclatent avec les communautés. Des gardes forestiers femmes sont en première ligne dans les contacts avec les communautés pour apaiser les tensions mais certains gardes forestiers réclament de pouvoir utiliser des gaz lacrymogènes en cas de confrontation extrême, un signe de la gravité des tensions et des risques encourus par les forces de l'ordre.

Dans le Paysage de Léconi-Batéké-Léfini il y a des divergences entre les conservateurs et le personnel de WCS en ce qui concerne les besoins et les meilleures pratiques pour lutter contre le braconnage. Les conservateurs ont une faible capacité et peu de connaissances en matière de gestion des aires protégées et en ce qui concerne les principes de dissuasion. Les patrouilles suivent le même itinéraire quelle que soit la direction de la menace. Il est difficile d'apaiser les conflits persistants entre les programmes de conservation de la nature et les communautés. Cela illustre l'importance de réfléchir aux risques de conflits possibles dès le début des projets de conservation de la nature.

-

² Le mot « écogarde » est aussi utilisé pour décrire les forces de l'ordre chargées de la protection des aires protégées. Ce rapport utilise le mot « garde forestier » car ce terme est plus courant à l'échelle mondiale.

Dans les Paysages de la RDC l'insécurité est un obstacle aux patrouilles. Plus de 300 gardes forestiers ont perdu la vie depuis dix ans dans l'exercice de leurs fonctions. En conséquence, l'ICCN a choisi une approche très militarisée, tout en étant professionnelle et en produisant des résultats avec des moyens limités. Dans certains endroits, la fonction paramilitaire de l'ICCN, même si les circonstances la justifient, a eu des implications négatives pour les relations avec les communautés.

La situation dans la réserve pour gorilles de Tayna, dans le Paysage de Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga, illustre les inconvénients potentiels d'une conservation militarisée. Tayna a été désigné comme réserve naturelle par le gouvernement de la RDC en 2006. Une cogestion a été mise en place entre l'ICCN et les communautés de Tayna. Selon des informations non confirmées, les relations se sont dégradées entre les communautés et l'ICCN quand celle-ci a cherché à faire valoir son autorité, avec pour résultat une situation de conflit rendant problématique un engagement à Tayna.

Pour des raisons de sécurité, l'équipe d'évaluation a été empêchée de se rendre à Tayna, occupée par une milice Mai Mai. Nous n'avons donc pas été en mesure de mener des entretiens pour confirmer ce que nous avons entendu ailleurs.

L'équipe d'évaluation a pu constater de manière indépendante les relations troublées avec l'ICCN dans la réserve de Lomako, dans le Paysage de MLW. A la suite de la mort d'un braconnier aux mains de gardes forestiers de l'ICCN en septembre 2016, des gardes forestiers ont été violemment battus par la population locale, ce qui a encore aggravé des relations déjà mauvaises. Nous soulevons cette question parce qu'établir de bonnes relations avec les communautés locales est essentiel, en particulier là où les communautés peuvent établir des concessions à la périphérie des aires officiellement protégées.

Dans certains Paysages de la RDC, une des principales difficultés pour poursuivre les braconniers en justice est le coût et l'éloignement des tribunaux. Notre équipe a entendu parler d'un cas où le transfèrement d'un braconnier arrêté au parc national de Salonga vers le tribunal le plus proche dans les 48 heures, comme l'exige la loi, a coûté plus de 10.000 dollars, un prix évidemment prohibitif pour l'ICCN comme pour CARPE.

Dans le Paysage d'Ituri, l'équipe d'évaluation a interviewé un magistrat de l'armée responsable d'un tribunal militaire récemment créé pour juger des crimes contre la faune et la flore sauvages. Tout crime commis en RDC à l'aide d'une arme automatique est considéré comme un acte hostile et relève du code de procédure de la justice militaire. Ce tribunal dont le siège est à Mambasa a récemment condamné trois braconniers. L'ICCN et les forces armées de la RDC (FARDC) se montrent optimistes sur la possibilité d'étendre cette initiative, si elle réussit, à l'ensemble du pays. Pour l'instant il est impossible de tirer des conclusions sur les coûts et les bénéfices d'une telle approche. Nous notons qu'elle poursuit la tendance à la militarisation des efforts de conservation, avec tous les inconvénients possibles pour les relations avec les communautés. D'un autre côté, de telles procédures judiciaires sont difficiles à mener à bien et une telle réussite est donc à noter.

La répartition des financements entre les Paysages CARPE est illustrée par le schéma 2. L'équipe d'administration de CARPE et ses partenaires opérationnels ont été en mesure de financer des progrès techniques débouchant sur une amélioration des données sur les changements de couverture forestière. Ces informations ont également été intégrées à des

ressources telles que les Atlas FACET et fournies à des agences gouvernementales en RC et en RDC.

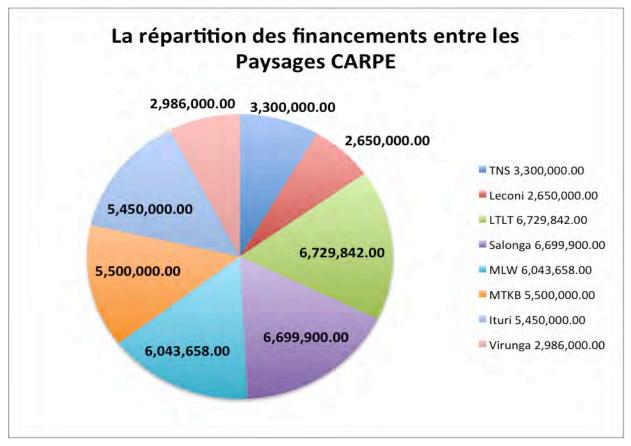


Schéma 2

Ces progrès dans le suivi des indicateurs de changements de couverture forestière, qui sont évalués et publiés chaque année, seront rendus possibles par EMAPS, la NASA et l'Université du Maryland. Le projet SCAEMPS mené dans le cadre d'EMAPS par le WRI, élabore des applications de soutien (*Landscape Support Applications*, LSA), qui incorporent des informations de terrain et des renseignements fournis par des capteurs à distance sur les pertes dans la couverture forestière dans les Paysages. Ces outils permettront de quantifier des indicateurs clés de la biodiversité dans les Paysages.

Le Changement de L'utilisation des Terres

Le personnel des PO interrogé cite souvent les activités soutenues par CARPE comme étant les stratégies de gestion les plus efficaces pour les forêts. Ces stratégies varient selon les endroits mais l'implication des communautés locales dans la gestion des forêts est un thème commun. Plusieurs personnes interrogées considèrent aussi que l'un des changements les plus bénéfiques est le passage d'un régime répressif à une législation nationale; de même que des politiques fondées sur la collaboration, la participation aux décisions sur la règlementation et

l'échange d'informations avec les patrouilles. Le Paysage de Maiko-Kahuzi-Biéga a atténué l'impact des conditions de sécurité instables en travaillant par l'intermédiaire de la société civile.

CARPE pourrait tirer d'importantes leçons de ces changements visant à faire progresser la biodiversité et les stratégies pour répondre au changement climatique. CARPE commence à peine à s'intéresser aux efforts de conservation menés par les communautés qui vont étendre les zones sous protection et éviter les changements dans l'utilisation des sols et leur couverture. CARPE a montré que les projets communautaires de conservation sont une méthode durable de conservation de la nature à l'échelle des Paysages, notamment dans les pêcheries autour du Lac Télé. Cependant les PO de CARPE ne sont pas persuadés de l'efficacité des projets communautaires de conservation de la nature. Les PO sous-estiment souvent la complexité des processus de décisions formelles et informelles.

L'équipe d'évaluation a découvert que dans certains Paysages les PO traitent souvent les menaces identifiées de manière inégale. Souvent les menaces graves qui se profilent comme l'exploitation minière ne sont pas traitées de manière aussi efficace que les menaces chroniques comme l'agriculture itinérante, en raison d'une plus grande familiarité avec les problèmes chroniques. Or dans ce cas il est essentiel pour une gestion adaptée de faire preuve de flexibilité pour évaluer la situation, adapter le personnel et les plans de travail. Selon les PO, des retards dans la prise de décision de la part de l'USAID ont été responsables de réponses inadaptés aux menaces (voir les pages 61-62 et sections 6.2 et 6.3 dans l'annexe VI).

L'équipe d'évaluation a découvert qu'en général CARPE traite de manière inadaptée l'immigration et l'exploitation minière illégale. Cela est compréhensible étant donné que les moteurs de migration, y compris l'insécurité et l'économie politique de l'exploitation minière artisanale, échappent au contrôle de CARPE. Cependant les PO reconnaissent qu'il n'est pas question d'ignorer l'immigration et l'extraction minière illégale.

L'équipe d'évaluation a aussi constaté que les PO de CARPE étaient lents à reconnaitre l'acuité des menaces provenant des changements de la couverture des sols, dont un moteur essentiel est l'immigration venue de terres adjacentes en proie à la déstabilisation et à l'insécurité. Par exemple les efforts de WCS pour gérer l'immigration dans le Paysage d'Ituri ne produisent pas les résultats nécessaires. L'activité dans cette zone se concentre en priorité sur la délimitation des parcelles, l'éducation et la communication, ainsi que la coordination avec l'ICCN pour combattre le braconnage et l'exploitation minière illégale. Les représentants de la société civile à Badengaido, la communauté au centre de la ruée vers l'or dans le secteur sud-ouest de la Réserve Faunique Okapi, se sont plaints de ce que rien n'était fait pour contrôler l'immigration, et que le chef de la ville vendaient des droits d'occupation aux migrants et empochait les sommes pour son propre compte.

L'immigration dans la forêt d'Ituri pose problème depuis plusieurs décennies (Cultural Survival Quarterly, 14(4); Peterson, 1990). Cependant la pression semble avoir augmenté nettement, selon des représentants de la société civile. Badengaido a vu sa population multipliée par cinq depuis le lancement de CARPE III. On n'accorde pas une attention suffisante dans ce Paysage aux droits à la terre relatifs aux ressources et aux droits de propriétés coutumiers, y compris les moyens de défendre ces droits coutumiers contre cette invasion. C'est le cas notamment des changements démographiques, qui en tant que menaces croissantes, devraient être surveillés.

Le phénomène d'immigration ne se limite pas à l'Ituri. Il est en fait répandu dans tout l'Est de la RDC. L'insécurité environnementale résultant de l'appauvrissement des ressources a provoqué un déplacement de population interne et est un facteur aggravant de l'instabilité politique de la région (Koko, 2011). Le problème de l'immigration est même exacerbé par la présence de minerais de haute valeur dont l'or, le coltan, et la cassitérite. L'exploitation minière illégale constitue une autre menace pour l'intégrité de la biodiversité dans les Paysages de CARPE. Les efforts pour la combattre sont sporadiques et rien ne prouve qu'il y ait dans les Paysages CARPE un apprentissage collaboratif et une adaptation à la situation.

Cependant on constate des résultats positifs dans les Paysages CARPE situés dans la réserve naturelle d'Itombwe, qui fait partie du Paysage Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga. Le bureau des mines a accordé par décret des droits d'exploitation à une coopérative de mineurs avec certaines restrictions. Les mineurs interrogés par l'équipe d'évaluation ont indiqué que grâce à leur garantie de maintien des droits d'exploitation minière ils ont pu empêcher que davantage de mineurs immigrent vers le cœur de la réserve. Ces mineurs se sont dits prêts à faire davantage d'efforts pour pratiquer l'extraction de manière durable, pour coopérer avec les autorités de gestion d'Itombwe, pour respecter la zone cœur et pour limiter la chasse et les autres activités qui grèvent ses ressources comme la coupe du bois.

L'octroi de tels droits dans les zones d'utilisation durable d'Itombwe a sans doute créé une communauté d'intérêts qui va défendre l'aire protégée. Cette hypothèse doit être vérifiée et tandis qu'il est possible que ces mineurs migrent vers une autre zone de conservation il est peu probable qu'ils échangeraient les droits limités qu'ils possèdent à Itombwe contre une situation où ils n'avaient aucun droit, à moins que les ressources minières ne se tarissent sur le site de la concession. Le représentant du Bureau des mines à Mambasa, dans le Paysage d'Ituri, a indiqué à l'équipe d'évaluation que le Bureau enquête activement sur la possibilité de créer une concession minière artisanale à l'extérieur de la Réserve Faunique d'Okapi (RFO) dans le Paysage d'Ituri, dont l'objectif serait de réinstaller des prospecteurs d'or illégaux venant de la Réserve. Ce que nous enseigne l'expérience d'Ituri - le fait que même une maitrise des ressources limitée peut inciter les parties prenantes à s'autoréguler - peut servir d'exemple pour contrer cette menace particulièrement aigue à la biodiversité. Pour les prospecteurs d'or illégaux, le commerce de l'or le long de la rivière Ituri a pour centre la ville de Badengaido. Les comptoirs, ou bourses de l'or, rassemblés là sont contrôlés par les membres du groupe ethnique des Nande, une tradition commerciale basée dans ou aux environs de la ville de Butembo au Nord Kivu. Butembo est connue pour son commerce transfrontalier avec le Rwanda et l'Ouganda.

Le développement des droits aux ressources dans le secteur minier artisanal pourrait s'appuyer sur d'autres programmes de l'USAID comme l'équipe chargée du régime foncier et des droits aux ressources déjà citée et le programme de l'USAID pour le commerce responsable des minerais en RDC.

SCAEMPS travaille avec le MENCT en RDC pour élaborer les règlements d'application du Décret sur la Foresterie Communautaire. Cela implique de définir les critères pour octroyer des concessions forestières aux communautés et d'élaborer le processus par lequel les communautés font la demande des concessions. Le Décret sur la Foresterie Communautaire renforce la base légale de la gestion communautaire. En se concentrant sur le Décret,

SCAEMPS profite d'une opportunité de soutenir une reconnaissance officielle aux efforts de gestion des communautés. Une fois ce travail terminé, il y aura une forte demande d'assistance technique de la part de SCAEMPS pour faciliter la mise en œuvre de leurs programmes communautaires de conservation de l'environnement. Si SCAEMPS réussit à soutenir un système de prise de décision pour le MENCT, cela pourrait renforcer les chances d'étendre au niveau national un patrimoine de conservation communautaire. Cependant ces sites peuvent atteindre 50.000 hectares et demandent une importante capacité de gestion. Les Paysages CARPE peinent à bâtir les capacités des communautés de gérer efficacement de vastes zones. C'est aussi le cas pour la mise en place de mécanismes de gouvernance capables d'assurer la transparence, la participation et l'égalité (y compris l'égalité entre hommes et femmes et entre ethnies) requises pour remplir les objectifs généraux de CARPE.

Une autre industrie d'extraction importante est la production de charbon de bois. C'est une menace surtout dans les zones à forte densité de population. En ce qui concerne les Paysages CARPE, cela inclut les principales zones urbaines de Kinshasa, Pointe Noire et Brazzaville et les provinces du Nord et Sud Kivu à la frontière avec le Rwanda et le Burundi. La carte 4 montre les prix du charbon de bois dans la région; la biodiversité étant d'autant plus menacée par les changements de couverture Forestière que les prix sont hauts.

Au cours de l'évaluation, les personnes interrogées ont souvent mentionné l'approche participative impliquant plusieurs parties prenantes comme étant la meilleure pour contrer les menaces provenant d'un changement d'utilisation des sols. L'inconvénient le plus souvent cité était la difficulté à évaluer les menaces en raison de l'ampleur des Paysages et du manque de contrôle sur les Paysages dû aux problèmes de sécurité. Les personnes interrogées ont aussi souligné un manque de capacités ou de volonté de coopérer de la part de leurs interlocuteurs gouvernementaux.

Les Moyens de Subsistance de Remplacement

Il est important de noter que si certaines interventions sur les moyens de subsistance précèdent CARPE III, la plupart commencent seulement à être appliquées et que leur efficacité à réduire les menaces n'est pas encore avérée faute de temps.

Parmi les moyens de subsistance de remplacement pratiqués dans le cadre de CARPE III figurent l'introduction de meilleures variétés de cultures, le changement de cultures, la production de miel, l'élevage du petit bétail, l'élevage de poissons, la culture du cacao et l'artisanat. Plusieurs initiatives locales ont réussi mais elles sont presque toutes à petite échelle, certains rares exemples ayant le potentiel d'atteindre une taille susceptible d'avoir un impact important, en particulier la production de cacao dans le Paysage d'Ituri.

Cette production de cacao est centrée sur Mambasa, le long de l'axe routier N4 à l'Est de la RFO. Cette activité a suscité un grand enthousiasme chez les fermiers. La production a doublé, passant d'environ 1.000 à 2.000 tonnes entre 2014 et 2015.

La manière dont le cacao contribuera en fin de compte à réduire la déforestation dépendra de plusieurs facteurs qui doivent être pris en compte à mesure que cette activité est étendue et reproduite. D'abord les fermiers qui produisent le cacao dans la forêt d'Ituri sont apparemment des migrants venus de l'Est, ce qui soulève des questions sur les droits à la terre et aux ressources. Ensuite, la pénurie de main d'œuvre pour la culture du cacao entrainera

vraisemblablement une immigration supplémentaire, intensifiant la pression sur les terres. Troisièmement, la création de fermes cacaotières dans la forêt d'Ituri implique de déboiser; les fermiers interrogés préfèrent planter leur cacao sur une terre arable défrichée. Une fois la culture de cacao en place, les fermiers encouragent de manière sélective le reboisement pour faire de l'ombre. Ce qui a pour résultat une perte sèche de couverture forestière même si elle est sans doute moins importante que dans d'autres formes d'agriculture. L'équipe d'évaluation a constaté qu'il manque une analyse des émissions de gaz à effet de serre pour mesurer la réduction des émissions due à la production de cacao d'Ituri.

La production de cacao telle qu'elle est pratiquée actuellement ralentit sans doute la déforestation mais au risque d'une dégradation de la forêt. Il faut se garder de prétendre que la production de cacao évite une déforestation à grande échelle tant que la réduction des émissions n'aura pas été mesurée et l'impact socio-économique analysé. Une évaluation de l'impact est nécessaire pour clarifier les avantages de cette approche.

La stratégie du changement de moyens de subsistance part de l'hypothèse que les modes de substitution vont remplacer les modes consommateurs actuels. En fait, l'équipe d'évaluation a constaté des cas où des stratégies alternatives pour générer des revenus ne font que s'ajouter aux pratiques existantes. Pour certaines activités, des accords sont passés pour lier les bénéfices en termes de revenu à un engagement à mieux gérer la biodiversité et les ressources naturelles. La meilleure preuve de tels liens que l'équipe d'évaluation a pu observer était la pêcherie du Lac Tumba où les communautés de pêcheurs ont mis au point leurs propres codes de conduite pour une utilisation responsable des ressources, de leur propre initiative. Dans la forêt d'Ituri, le soutien aux activités comme la production du bois et d'huile de palme étaient aussi liées au soutien pour la foresterie communautaire.

Malheureusement, l'équipe d'évaluation a aussi rencontré des cas où le changement de récolte dans le Paysage LTLT a été très mal pensé et géré. On a introduit des cultures qui ne faisaient pas partie du régime alimentaire de la population locale et pour lesquelles il n'y avait pas de marché. En conséquence les fermiers visés n'ont pas investi. Les nouvelles cultures ont été plantées malgré l'avis contraire des agronomes locaux et à des dates inadaptées, ce qui a ruiné plusieurs récoltes successives.

Le suivi par les PO des activités de subsistance de remplacement varie d'un Paysage à l'autre. Dans le Paysage d'Ituri la production de cacao en sous-bois est contrôlée avec soin. Dans l'unité du Lac Télé du Paysage LTLT, la gestion des activités agricoles semble, au mieux, être menée au jour le jour et sans attention particulière portée aux résultats. Les chances d'arriver à éviter la perte d'habitat en modifiant la couverture du sol sont mitigées. L'équipe d'évaluation a aussi noté avec intérêt le développement de l'activité de microcrédit à la périphérie du parc national de Kahuzi-Biéga. Ces micro-prêts visent à aider les candidats entrepreneurs en leur fournissant une mise de départ. On nous a présenté des exemples de réussite dans ce domaine mais les données sont insuffisantes pour déterminer dans son ensemble si le programme est une réussite.

Les Capacités des Communautés Locales

Dans les zones rurales pauvres où, comme le déclarait un représentant de la communauté dans la Cuvette centrale de la RDC, l'Etat "a oublié d'apporter le développement", les actions visant à amener un changement doivent être élaborées et coordonnées avec soin.

Ces communautés sont pauvres, sous-développées et déconnectées du processus politique. Ce n'est pas un ensemble de problèmes que CARPE est capable de résoudre mais dans ce contexte CARPE a du mal à réaliser ses objectifs de conservation de l'environnement. Dans les phases futures de CARPE, ces faiblesses devraient être examinées. Ce point est abordé plus en détails dans les conclusions et recommandations ci-après.

La méthode que CARPE recommande pour développer les capacités des communautés pour la conservation de la biodiversité combine des approches directes et indirectes. L'approche directe consiste notamment à recruter et former des membres de la communauté, dont un nombre important de femmes, et à discuter avec la communauté de la délimitation des parcelles et du zonage. L'approche indirecte se concentre sur les moyens de subsistance de remplacement et les zones gérées par la communauté, avec pour objectif à long terme de profiter du Décret sur la Foresterie Communautaire pour créer des concessions forestières communautaires reconnues formellement. La première approche se concentre sur une gamme de qualités requises et ne traite pas de manière adéquate les capacités institutionnelles, y compris la durabilité institutionnelle, conformément à la référence obligatoire à ADS 201³ (voir encadré 1).

Cela commence à changer à mesure que l'attention se porte sur les concessions forestières communautaires mais il faudra adopter une approche plus holistique que celle pratiquée pour le moment.

Près des trois quarts (73,9%) des personnes interrogées lors des entretiens avec le personnel des PO ont répondu qu'ils trouvaient que la stratégie de CARPE portant sur les moyens de subsistance était adaptée à la situation, mais 14,8 % n'ont pas répondu à cette question. 96 % ont dit qu'ils impliquaient la communauté dans leurs efforts (MD = 7,4%). La forme la plus répandue de participation communautaire mentionnée était la consultation (à distinguer de la participation directe à la prise de décision). Les principaux obstacles aux efforts pour développer les capacités citées par les PO étaient des attentes irréalistes de la part des communautés, le manque d'initiative de leur part, le manque de soutien du gouvernement et d'infrastructures, et les problèmes de sécurité. L'équipe d'évaluation a conclu que ces attentes irréalistes reflètent un problème plus large : le fait que le gouvernement ne maintienne pas une présence effective dans plusieurs des Paysages de la RDC. Dans ce cas, les espoirs et les responsabilités se portent sur les projets de développement. Dans certains Paysages, les projets de CARPE représentent le monde extérieur.

-

³ http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/pnadt442.pdf, accédé le 12/12/2016.

Encadré 1: Développement de la capacité humaine et institutionnelle

L'USAID reconnaît qu'un apprentissage n'a pas d'impact tant que les compétences enseignées n'ont pas été pratiquées. Six facteurs de performance forment la capacité d'une personne ou d'une institution : l'information, les ressources et outils, les incitations, les connaissances et compétences, la capacité, et la motivation.

L'initiative de développement de la capacité humaine et institutionnelle de l'USAID fournit des outils pour aider les organisations à optimiser leur performance selon six facteurs de performance. La mise en œuvre de ce modèle de changement de comportement peut aider les organisations à développer des objectifs clairs qui peuvent ensuite être réutilisés par tout type d'organisation.

Sources:

<u>USAID Learning Lab</u>, Human and Institutional Development Handbook

Le partenaire opérationnel, WCS, reconnaît que la Réserve communautaire de Lac Télé est une réserve communautaire uniquement de nom. Les seuls rôles possibles pour la communauté, 15 ans après la création de la Réserve, sont comme gardes forestiers. Comme le démontrent les réponses citées précédemment sur la participation, les partenaires opérationnels et les communautés comprennent le concept de participation différemment.

Le management du WWF dans le parc de Salonga ne considère pas nécessaire la participation des communautés locales. Le WWF dans le Paysage du Lac Tumba et l'AWF dans le Paysage MLW n'ont qu'une compréhension superficielle des approches participatives et de leurs subtilités. Les partenaires opérationnels reconnaissent que certaines communautés locales, comme les peuples autochtones, possèdent une expertise poussée sur la biodiversité et les forêts, mais n'ont aucune idée de la manière d'utiliser cette connaissance traditionnelle et locale dans leurs stratégies de conservation de la nature.

Le rôle des PO dans la gestion des aires protégées peut aussi en faire la cible de rancœur lors de conflits relatifs aux ressources. Des entretiens avec les communautés dans le Paysage de Léconi-Batéké-Léfini, ont révélé une hostilité profondément ancrée envers les gestionnaires des aires protégées en raison de la destruction des cultures par la faune (principalement les éléphants). La rancœur de la communauté venait du fait de ne pas être partie prenante dans la gestion des aires protégées et de son manque d'implication dans ce processus. Les éléphants pour eux « appartenaient au parc » (avec l'idée que le parc était une création du PO), donc le parc leur devait une compensation pour leurs pertes.

SCAEMPS soutient le MECNT dans la mise en œuvre de l'arrêté, ou texte administratif, pour l'application du Décret pour la Foresterie Communautaire. La création de concessions forestières communautaires dans le Paysage CAFEC crée des liens entre les aires protégées et permet d'obtenir des droits aux terres et ressources locales pour les habitants du Paysage. Ce sera peut-être le plus important héritage de CARPE III. Mettre en place des systèmes pour la gestion communautaire des concessions permettra de profiter pleinement des efforts de SCAEMPS.

L'équipe d'évaluation a établi que CARPE a en partie réussi à développer les compétences des institutions locales au regard des objectifs poursuivis. La difficulté est d'établir une gestion communautaire dans les parties de la forêt sous gestion améliorée avant la fin de l'activité.

Les efforts de CARPE pour influencer les politiques et règlements de ses partenaires gouvernementaux se sont focalisés sur l'apport d'information pour améliorer les décisions prises, sur le soutien en RDC de la mise en œuvre du Décret sur la Foresterie Communautaire, et sur des efforts pour repenser et redéfinir la stratégie de gestion afin d'atteindre les objectifs de biodiversité et changement climatique.

Les partenaires gouvernementaux sondés ont signalé que les choses suivantes ont été faites différemment grâce à l'influence de CARPE :

- 1. Une augmentation de la participation des communautés dans leurs activités,
- 2. Une meilleure collecte et analyse des données, avec SMART comme outil de gestion,
- 3. Une meilleure intégration des activités des gouvernements avec les priorités de CARPE grâce à une planification commune.

Grâce à CAFEC, les partenaires CARPE dans certains Paysages ont développé de bonnes relations de travail avec des représentants de l'Etat autres que leurs interlocuteurs dans les autorités de gestions des aires protégées. Dans la plupart des Paysages, les PO ont fait très peu d'efforts pour inclure les agents territoriaux de l'Etat. Par exemple, le représentant local de l'Etat dans le village de Lyondji dans le Paysage MLW, disait ne pas connaître ce qui se passait dans le Paysage et se plaignait d'être exclu des décisions de gestion de celui-ci. Le représentant de l'Etat dans le village de Basankusu avait le même grief. Cette communication insuffisante est aggravée dans les Paysages qui chevauchent plusieurs provinces, en raison du besoin de coordonner avec plusieurs autorités.

L'approche Paysages de CARPE nécessite que les protagonistes dans et entre les trois « macros zones » (aires protégées, forêts communautaires, et zones extractives) harmonisent leurs pratiques de gestion, cela n'est pas toujours le cas.

L'équipe d'évaluation a constaté que :

- L'approche Paysages offre un cadre organisationnel pour une bonne coopération entre les organisations de conservation de la nature travaillant dans la région. Ce cadre permet le partage d'informations et de ressources, des opportunités de formation, et des leçons à retenir.
- L'approche Paysages offre un cadre organisationnel pour inclure les communautés, qui prendra plus d'ampleur là où la politique du gouvernement encouragera la création de concessions communautaires.
- Dans la plupart des cas, la gestion des Paysages a eu peu d'effet sur l'extraction des ressources naturelles sur leur territoire.

Parmi les exemples on peut citer :

- Les minerais d'Ituri et de Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga,
- L'élevage du bétail à Lac Télé-Lac Tumba et Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga,

 L'exploitation forestière dans les Paysages de Lac Télé-Lac Tumba et Léconi-Batéké-Léfini.

Des exceptions existent dans le Paysage de TNS où le WCS travaille avec des concessions d'exploitation forestière pour améliorer la gestion de la forêt. Une autre exception est la concession minière légale dans la zone tampon de la Réserve naturelle d'Itombwe, dont le permis a été donné par le Bureau des Mines pour régulariser les activités des mineurs dans le Paysage de Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga. Ces exceptions sont décrites en détails plus loin.

En RDC, en particulier, l'équipe d'évaluation a vu très peu de signes de dialogue entre CARPE et le personnel des Ministères de l'agriculture, de l'environnement, de l'éducation primaire, et de la planification au niveau provincial et national. Des demandes d'aide démesurées et des attentes excessives de la part des agents territoriaux, sans rapport avec les priorités de conservation de la nature sont courantes. Ceci illustre le manque de soutien du gouvernement central de la RDC et la RC pour les zones rurales éloignées. De la même façon, les PO subissent des pressions peu réalistes de la part des communautés pour qu'ils remplacent les services de l'Etat. Dans ces circonstances, il est difficile d'influer sur la politique et le cadre règlementaire.

Les phases précédentes de CARPE se sont beaucoup portées sur l'aménagement du territoire pour les Paysages et les macros-zones. Sous CARPE III, l'objectif de CAFEC est d'augmenter la capacité de mise en œuvre des plans d'aménagement du territoire et d'entreprendre plus d'aménagement. La base de l'approche technique de CARPE III est le Guide de L'aménagement du Territoire de CARPE élaboré par le Service des Forêts des Etats-Unis.

L'aménagement du territoire est la mise en ordre et la régulation de l'utilisation des terres pour empêcher les conflits, maximiser les bénéfices, et atteindre les objectifs sociaux. Il crée le schéma directeur pour règlementer l'utilisation des terres. Comme toute politique, il nécessite des institutions pour une mise en place efficace. Les droits fonciers et le régime foncier sont des institutions qui définissent comment la société attribue le droit à l'utilisation de la terre. Ces institutions peuvent êtres coutumières ou formelles. Dans le Bassin du Congo, les institutions varient. Dans les Paysages CARPE, l'Etat garde la terre et la plupart des droits sur les ressources naturelles, et les rôles coutumiers sont négociés. En général, l'utilisation coutumière des terres continue même dans les cas où l'Etat jouit d'un droit de propriété prioritaire. La politique d'utilisation des terres suppose la légitimation par l'Etat, même si l'Etat est vu comme une institution étrangère et souvent prédatrice par la plupart des communautés des Paysages CARPE. D'importants efforts seront nécessaires pour instaurer la confiance dans les institutions de l'Etat.

La méthodologie du «profil communautaire » utilisé par le Programme international de conservation des gorilles dans le Paysage de Virunga au Rwanda, offre une bonne façon « d'écouter » les communautés pour garantir leur participation et la durabilité du projet. Cette méthodologie pourrait être reproduite avec profit dans d'autres Paysages.

En réalisant les objectifs de CARPE, il est important de comprendre que les droits aux minéraux, à la faune, à la forêt, à l'eau etc. sont souvent séparés et distincts, d'après la loi, du droit à la terre. Le droit à la terre ne correspond donc pas automatiquement au droit aux ressources naturelles à haute valeur ajoutée. Pour traiter les menaces à la biodiversité et les

facteurs contribuant à la déforestation, il importe qu'il existe des droits aux ressources naturelles pour les populations locales. Ces menaces sont les suivantes :

- Immigration et colonisation de terres par des personnes fuyant l'insécurité, provoquant des changements dans l'utilisation de la terre/ou sa végétation, en premier lieu pour l'agriculture. C'est un problème surtout dans l'Est de la RDC.
- 2. L'extraction illégale de ressources, dont l'exploitation forestière, la chasse et l'extraction minière illégales.
- 3. Les concessions légales qui chevauchent ou empiètent sur d'autres utilisations coutumières de la terre (souvent présentes dans les Paysages de la RC).

La reconnaissance de droits, même rudimentaires, de gestion par les communautés, aux termes du Décret sur la Foresterie Communautaire est une première étape importante dans un long processus pour clarifier les droits parce que cette reconnaissance est essentielle pour contrôler l'immigration, la colonisation, et l'extraction illégale.

Les lacunes dans les stratégies de CARPE pour l'utilisation des terres apparaissent de différentes façons. Les PO de CAFEC ne sont pas devenus experts dans le renforcement des capacités institutionnelles en faveur des droits coutumiers à la terre, sur lesquels repose l'aménagement efficace du territoire. Cela rend difficile le passage à un statut officiellement reconnu en RDC, où le Décret sur la Foresterie Communautaire permet d'établir au moins des revendications symboliques sur la terre.

Contrairement aux constatations faites durant CARPE II, cette évaluation n'a noté aucun renforcement des institutions locales en vue de la planification de l'utilisation des terres. Une bonne planification foncière nécessite une connaissance des droits à la terre et aux ressources naturelles, ainsi que des revendications antérieures. Cependant, aucune des aires protégées ou unité foncière gérées par la communauté sous CAFEC n'était en possession d'une carte détaillant les territoires coutumiers des ethnies ou clans locaux ainsi que leur rapport avec le plan de zonage actuel.

Le Décret sur la Foresterie Communautaire définit une communauté comme « une population traditionnelle organisée autour de coutumes, et unie par des liens de clan ou de parenté qui sont à l'origine de leur cohésion sociale. » La gestion d'une unité foncière par plusieurs groupes, parfois rivaux, compliquerait cette gestion et génèrerait des tensions et de possibles conflits. En raison de ces conflits, ces groupes ne seraient plus autorisés à participer à une concession forestière communautaire.

Grâce à l'activité SCAEMPS de l'EMAPS, le partenaire opérationnel WRI dispose des compétences requises pour recenser les droits coutumiers à la terre. Malheureusement, le WRI se concentre principalement sur le recensement des caractéristiques physiques du territoire, plutôt que des aspects sociaux et géographiques, et n'applique pas les outils disponibles aux droits fonciers. Les Atlas forestiers de WRI recensent les droits aux ressources naturelles (extraction minière, exploitation forestière), ainsi que les forêts communautaires et certains droits fonciers (pour les aires protégées). En dehors de SCAEMPS, le WRI détient les compétences pour créer des cartes des territoires formellement ou traditionnellement reconnus comme appartenant aux communautés locales. L'équipe des droits à la terre et aux ressource

naturelles du WRI peut, en principe, appliquer son expertise sur un régime foncier, ainsi que proposer l'utilisation de l'outil « *LandMark* » pour la cartographie des droits.

EMAPS est une importante stratégie à long terme pour appuyer les décisions et mesurer les progrès dans la région au fil des années. Les informations que ces nouveaux outils vont fournir sont essentielles, et les produits élaborés par SCAEMPS, NASA, OSFAC, et le Service des forêts des Etats-Unis sont indispensables pour la gestion efficace des forêts du Bassin du Congo.

Le meilleur moyen d'utiliser les données récoltées par satellite est de les combiner avec des observations directes sur le terrain. Les projets de CAFEC ont tous adopté l'outil SMART, une application libre d'utilisation au public mise au point par un consortium d'organisations de conservation de la nature, de donateurs, et de plus de 40 agences gouvernementales dans le monde. L'outil SMART permet la saisie mobile des données pour suivre des entités et rapporter des observations, par exemple, des données d'étude et de suivi écologiques. Quand l'outil SMART fonctionne sur un appareil portable connecté, il peut transmettre des informations en temps réel. Le consortium SMART est en train de développer un outil d'agrégation de données pour permettre aux gestionnaires des aires protégées d'accéder à des informations sur la faune, les menaces envers la faune, et les ressources pour la gestion de celle-ci.

Au moment de cette évaluation, la plupart des Paysages n'avait qu'un petit nombre de personnes capables d'utiliser SMART et un nombre limité d'unités disponibles. A la fin de CARPE III, SMART devrait être intégré aux autres produits d'EMAPS. Pour le moment, SMART est utilisé en grande partie de manière réactive, mais lorsque que ces outils se connecteront à l'internet, il sera possible d'incorporer des modèles de prévision quantitative et d'utiliser les données pour des activités policières fondées sur le renseignement. Ceci permettra aux gestionnaires d'optimiser leur utilisation de ressources limitées pour protéger la biodiversité.

Les Objectifs D'atténuation du Changement Climatique

Il est utile de rappeler les RI de CARPE détaillés dans le document RCDS 2012-2020:

- 1. Une gestion durable des Paysages forestiers ciblés,
- 2. Atténuation des menaces envers la biodiversité dans les Paysages forestiers ciblés,
- 3. La mise en place d'un contexte règlementaire et politique qui soutient la conservation durable des forêts et de la biodiversité,
- 4. La capacité de surveiller le changement de la couverture forestière, les émissions de gaz à effet de serre, et le renforcement de la biodiversité.

Les objectifs d'atténuation du changement climatique sont déduits de ces résultats souhaités. Le schéma 3 illustre la répartition des fonds Changement Climatique par Paysage, CARPE.

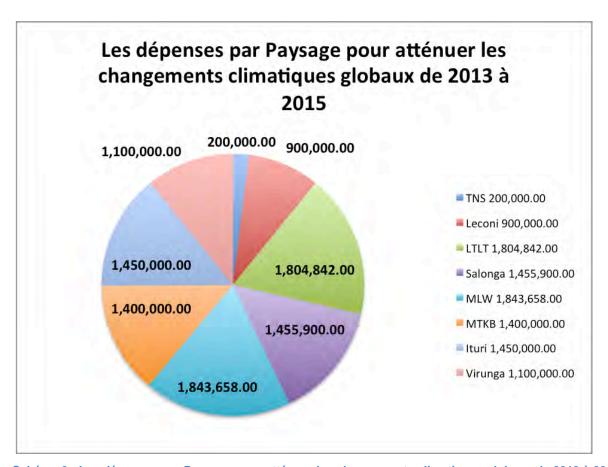


Schéma 3 : Les dépenses par Paysage pour atténuer les changements climatiques globaux de 2013 à 2015

Les Moteurs de Déforestation et de Dégradation de la Forêt

Les facteurs principaux contribuant à la déforestation et à la dégradation des forêts, définis grâce à l'évaluation des menaces et le suivi forestier fait par CAFEC, ne sont pas suffisamment traités dans les Paysages de CARPE. Ces facteurs varient selon les Paysages, parmi eux figurent l'exploitation forestière (légale et illégale), la production de charbon de bois, l'agriculture vivrière (cultures itinérantes), et le feu dans le Paysage (par exemple, pour le défrichement agricole, le débroussaillage des terres, et la chasse). En RDC, en particulier, l'augmentation rapide de la population et de l'urbanisation accentue ces facteurs.

Les régions les plus importantes pour la biodiversité ne coïncident pas en général avec les régions émettant le plus de gaz à effet de serre (provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts), aussi bien en RDC, qu'en RC. En tant que pays forts en forêt/faibles en déforestation (FFFD) du point de vue de REDD+, il y aura très peu de réductions possibles dans les émissions de gaz à effet de serre tant que le commerce à grande échelle des matières premières ne menacera pas de faire grimper les taux de déforestation. Parmi les Paysages de CARPE, LTLT et Virunga émettent plus de gaz à effet de serre que les autres du fait des feux et à la production de charbon.

La récente quantification des fortes réserves de carbone dans les marécages de tourbe de la Cuvette centrale de la RDC, dont fait partie le Lac Tumba du Paysage LTLT et le Paysage MLW (Dargie et al, 2017) rehausse le profil du Bassin du Congo comme endroit pour entreprendre

des activités d'atténuation des changements climatiques. Cela dit, faire coïncider les activités d'atténuation avec les zones de dégradation forestière forte (et donc d'émissions fortes) reste un obstacle majeur pour CARPE. Ceci est dû au fait que les taux de déforestation les plus élevés se trouvent dans le Bas Congo et la périphérie urbaine de Kinshasa, où les plus importants facteurs y contribuant sont la production de charbon de bois et l'exploitation forestière illégale.

CARPE ne s'est jamais focalisé sur ces localités à cause de la conception globale de son programme. A long terme, répondre à la demande d'énergie urbaine en utilisant des carburants alternatifs sera une stratégie indispensable pour garantir une diminution de la dégradation due à la demande de charbon de bois (y compris dans les Paysages relativement éloignés des zones urbaines). Ce sujet est abordé en détails dans la section sur les menaces intitulée « production de charbon de bois » (voir plus bas).

L'Agriculture Itinérante

Un des présupposés implicites de l'accent mis sur les moyens de subsistance de remplacement, est que la pratique de l'agriculture itinérante (pour laquelle un terrain est défriché, cultivé pendant plusieurs années, puis abandonné pour permettre au sol de retrouver naturellement sa fertilité) n'est pas souhaitable. Dans les localités avec une population stable à faible densité, l'agriculture itinérante peut être la méthode la plus avantageuse de production alimentaire. Dans certains cas, la meilleure option pour empêcher plus de changement de la couverture forestière serait de modifier les méthodes d'agriculture itinérante pour améliorer leur productivité.

Une Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) est une agriculture durable, basée sur la gestion intégrée de l'eau, de la terre, et des écosystèmes à l'échelle du Paysage. L'AIC augmente la productivité de façon durable et rend le système plus résilient tout en diminuant l'émission de gaz à effet de serre.

La démarche de CARPE pour les moyens de subsistance de remplacement n'incorpore pas les pratiques de gestion de l'AIC. L'intervention principale de CARPE face au défrichage qui dégrade et cause la perte de forêt est abordée en détail dans la discussion des moyens de subsistance de remplacement (voir plus haut).

Le Feu

Dans les Paysages de Léconi-Batéké-Léfini et LTLT, le feu est responsable dans une large mesure de la déforestation et de la dégradation de la forêt. Des plans de gestion du feu, ainsi qu'un suivi et des études sont en cours avec l'aide de USFWS. Néanmoins, aucun des Paysages n'a pour l'instant mis en place de dispositions opérationnelles pour la gestion du feu.

On ne constate pas de compréhension de l'écologie du feu dans ces Paysages. La gestion du feu a des dimensions communautaires et culturelles importantes, en particulier pour les agriculteurs, éleveurs, et chasseurs. Les PO n'ont pas incorporé ces dimensions dans leurs stratégies pour réduire les incendies. Une étude sur l'écologie du feu est en cours dans le Paysage Léconi-Batéké-Léfini, qui pourrait avoir un impact sur les prochaines phases de CARPE.

L'Exploitation Forestière

Des concessions d'exploitation forestière existent dans plusieurs des Paysages CARPE, dont Léconi-Batéké-Léfini, TNS, et LTLT. Dans le Paysage TNS, le principal concessionnaire, CIB, a une certification du *Forest Stewardship Council* pour l'utilisation des pratiques de gestion durable. La CIB travaille en étroite collaboration avec le WCS pour mettre en place des pratiques de gestion durable pour la forêt. D'autres concessionnaires, comme Thanrie, n'ont pas cette certification, et il existe très peu de moyens d'inciter ces compagnies à suivre des méthodes d'exploitation forestière à faibles émissions.

Le parc national en projet d'Ogooue-Leketi dans le Paysage de Léconi-Batéké-Léfini chevauche plusieurs concessions forestières qui opèrent sans plan d'exploitation forestier ratifié. Dans ce Paysage, les concessionnaires ne s'intéressent pas aux pratiques de gestion durables. Les PO ne sont pas en mesure de pousser les concessionnaires à améliorer leurs méthodes d'exploitation sans l'aide du Ministère de l'économie des forêts, qui peut demander des changements de gestion comme la ratification d'un plan d'exploitation forestière. Il n'est même pas possible d'enlever à la fin de l'exploitation les ponts et routes qui ont permis l'accès à la forêt tant que le parc national n'a pas été officiellement classé comme tel. Malheureusement cette classification n'a pas encore été obtenue malgré les efforts du PO. Si l'exploitation forestière était mieux règlementée, ces Paysages offriraient plus de possibilités de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le WCS a joué un rôle clé pour promouvoir la création du parc national d'Ogooué-Leketi, malgré l'opposition des compagnies d'exploitation forestière. C'était presque chose faite quand le nouveau Ministre a décidé de suspendre le processus, suite aux élections de 2016.

L'ampleur de l'exploitation forestière illégale dans les Paysages de la RDC n'est pas bien quantifiée en tant que source d'émission de gaz à effet de serre. CARPE ne se concentre pas sur l'exploitation forestière illégale pour atténuer ces émissions dans ces Paysages, comme Salonga et Ituri.

L'Ituri présente particulièrement un risque d'exploitation forestière illégale parce que ce Paysage est accessible en voiture. L'autoroute N4, la plus grande route d'Est en Ouest entre Kisangani et Bunia, traverse le Paysage d'Ituri. Un pont traversant la rivière Ituri s'est écroulé en 2009, et encore en 2012, sous le poids de deux camions surchargés de bois coupé illégalement.

Que cette exploitation forestière illégale se passe dans les aires protégées ou dans les forêts communautaires importe peu du point de vue des émissions de gaz à effet de serre. Les PO de CARPE ont essayé d'aider les compagnies d'exploitation forestière à maintenir de bonnes relations avec les communautés, notamment en encourageant leur participation dans des projets de développement communautaire qui leur permettent de renforcer leurs accords sociaux.

La Production de Charbon de Bois

Un autre vecteur de la déforestation et de la dégradation de la forêt dans le bassin du Congo est la production de charbon de bois, surtout autour des grandes zones urbaines comme les Kivus près de Goma. Le charbon de bois est la source d'énergie utilisée principalement dans les zones urbaines. Une transformation des méthodes de cuisine et de chauffage en zone

urbaine est nécessaire pour diminuer la dégradation des forêts due au charbon de bois (Kammen and Lew, 2005; Arnold and Persson, 2003).

La stratégie de CARPE pour réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par la production de charbon de bois est un mélange de fourneaux à rendement accru et de parcelles boisées pour remplacer la production de charbon de bois dans les forêts matures. Cette stratégie a été particulièrement efficace pour fournir des moyens de subsistance de remplacement aux communautés dans le paysage de Virunga (la production de fourneaux comme micro-entreprise et la production de charbon de bois grâce aux parcelles boisées). Cependant, il n'est pas certain que cette stratégie diminue la dégradation de la forêt et les émissions de gaz à effet de serre à long terme.

Le schéma 4 montre le prix du charbon de bois à travers le pays: plus le charbon est cher, plus il y a de pression sur le terrain pour en produire. Dans l'Est de la RDC, des groupes armés comme le FDLR ont longtemps contrôlé la production de charbon de bois, mais cela semble changer. A ce jour, les PO de CARPE n'ont pas les capacités d'améliorer la situation actuelle.

Plusieurs Paysages, dont Léconi-Batéké-Léfini, LTLT, et Virunga, utilisent des parcelles boisées comme autre source de charbon de bois. Des espèces à croissance rapide sont préférées pour ces parcelles car elles peuvent être récoltées sur une courte rotation.

Ces espèces sont souvent des espèces exotiques (Acacia et Eucalyptus) pyrophytes (qui résistent au feu) et que les communautés plantent. Ces parcelles boisées se trouvent souvent de chaque côté des routes traversant les aires protégées.

Il existe des effets négatifs pour la biodiversité et des retombées sur le fonctionnement des écosystèmes lorsqu'on introduit des espèces non indigènes. L'Examen Environnemental Initial à Exclusion Catégorielle de CARPE III (25 juillet, 2012) recommandait : ... « à cause du possible défrichage d'espèces endémiques et de la possible introduction d'espèces non indigènes par les activités agricoles, l'exploitation forestière, et les activités de contrôle de l'érosion du sol, nous recommandons que les activités suivantes soient notées comme négatives sous conditions.

Ces conditions devront inclure, entre autres :

- 1. Une formation, pour les personnes participant au projet, sur les méthodes de production agricole durable,
- 2. Toutes les plantes non indigènes sont contrôlées pour s'assurer qu'elles ne deviendront pas invasives dans leur nouvel environnement,
- 3. Les activités relatives à l'intensification de l'agriculture auront sûrement besoin de plus d'analyses environnementales, surtout si celles-ci concernent un usage accru de produits agrochimiques ou l'introduction d'organismes génétiquement modifiés.

L'annexe 2 traite des déchets médicaux. Les évaluateurs supposent que la référence correcte était l'annexe 1.

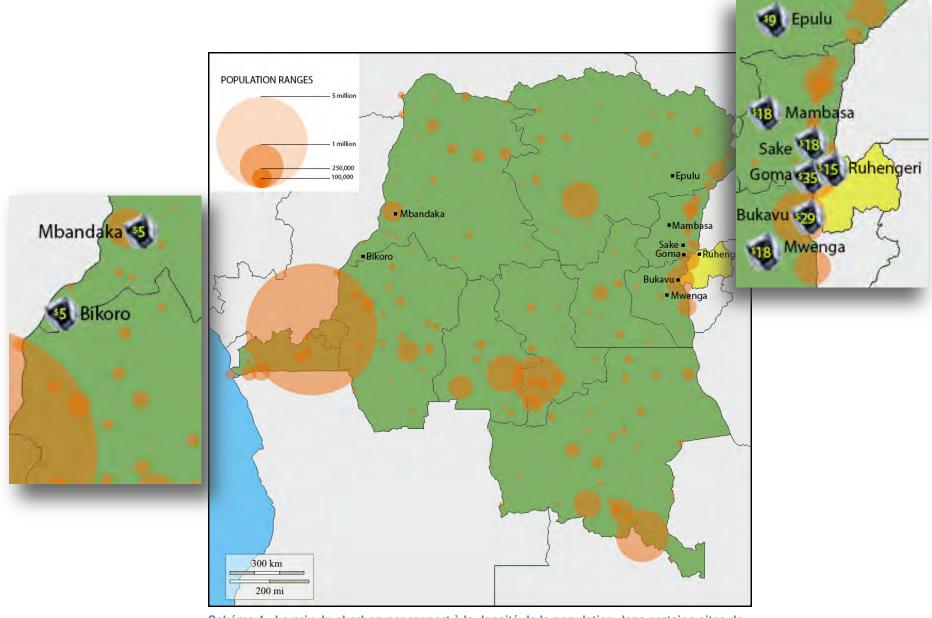


Schéma 4 : Le prix du charbon par rapport à la densité de la population dans certains sites de la RDC (prix en dollars américains)

Cette note pour le personnel de l'USAID, ses consultants, et ses partenaires à propos du formulaire d'examen écologique du Bureau Afrique indique que « les actions qui ont de fortes chances de dégrader considérablement les aires protégées, comme l'introduction de plantes ou d'animaux exotiques » ne sont généralement pas financées par l'USAID car considérées à haut risque (référence 22 CFR 216). Les activités à haut risque nécessitent une analyse environnementale complète.

De plus, malgré des précipitations abondantes, le taux d'évapotranspiration élevé de l'eucalyptus pourrait réduire les nappes phréatiques et contribuer au stress hydrique. Pour cette raison, le gouvernement du Rwanda interdit l'utilisation de l'eucalyptus pour l'agroforesterie.

Les fourneaux à rendement accru, créés pour limiter l'utilisation de bois de chauffage, offrent un bon complément aux parcelles boisées. Le WWF a soutenu la création d'une usine de fabrication de ces fourneaux comme activité commune à 17 groupes de femmes à Goma. Ces groupes fournissent la main d'œuvre pour la production des fourneaux à rendement accru et les vendent. Les bénéfices perçus sont réinvestis dans des opportunités de développement économique en faveur des femmes sous forme de microcrédits. Plus de 84.000 fourneaux ont été fabriqués depuis 2007. CARPE III a fourni des subventions pour cette production dont une aide pour acheter outils et machines.

Le WWF a étudié l'adoption et impact des fourneaux à rendement accru à Goma. Cette étude indique qu'une majorité des ménages en détiennent et s'en servent. Elle indique aussi que la demande est importante en raison de leur efficacité énergétique (Mizinzi and Valette 2016). Cette étude s'appuie sur des données limitées (0,7% des ménages ont été interrogés) et l'efficacité accrue est partiellement compensée par « l'effet boomerang » (l'efficacité accrue est contrebalancée par une utilisation plus fréquente), la croissance rapide de la population urbaine, et, en conséquence, la demande accrue en charbon de bois. L'étude ne mesure pas correctement les différences de consommation de charbon par an entre les ménages utilisant les fourneaux traditionnels et ceux en possession de fourneaux à rendement accru. Des études dans d'autres parties d'Afrique indiquent que la baisse nette de la demande de charbon est considérablement plus faible que les gains en efficacité de ces fourneaux améliorés (Bensch and Peters 2013, Mwampamba 2007). D'autre part, elles recommandent des évaluations d'impact plus détaillées avant d'attribuer les baisses de consommation de charbon et de perte de forêts due au charbon de bois à la promotion des fourneaux à rendement accru.

Le WWF a appuyé la plantation de plus de 10.000 ha de parcelles boisées dans le Paysage de Virunga. Les estimations prévoient que 40.000 ha de plantations seront nécessaires pour répondre à la demande de charbon de bois dans l'agglomération de Goma. Rien ne dit que de quadrupler le nombre de parcelles boisées soit réaliste ou durable, ni que la quantité nécessaire pour couvrir la demande puisse être produite de façon durable dans le Paysage de Virunga. Selon l'étude du WWF, les ménages de Goma préfèrent le charbon venant de forêts matures car c'est un carburant plus compact que celui produit avec des espèces à croissance rapide. Rien ne prouve que les parcelles boisées avec des espèces à croissance rapide réduisent le déboisement; il est tout à fait possible que ces parcelles complètent le charbon venant des forêts matures, plutôt que de le remplacer. Ce phénomène pourrait empêcher, de façon artificielle, la hausse des prix du charbon, subventionnant donc cette industrie et repoussant la date à laquelle des produits de substitutions seront nécessaires.

Ce phénomène fait actuellement l'objet d'une étude et il faudra en examiner minutieusement les résultats.

La demande de charbon dans les plus grandes zones urbaines comme Kinshasa, illustre le problème chronique du Bassin du Congo, celui des pénuries d'énergie dont souffrent les ménages urbains, qui ne peut pas être résolu uniquement avec des fourneaux à rendement accru et des parcelles boisées sans augmenter les émissions de gaz à effet de serre.

Garantir la protection des forêts menacées par la production de charbon de bois nécessite l'abandon progressif des carburants à base de bois. Il est important de réfléchir aux carburants de remplacement comme le gaz naturel (méthane), le gaz de pétrole liquéfié, et les fourneaux électriques qui ont été testés dans d'autres parties d'Afrique en vue de remplacer progressivement le charbon de bois (Bailis et al. 2005).

(Kammen and Lew 2005, Arnold and Persson 2003).

La Déportation

Les PO ne comprennent pas bien la notion de déportation et ont du mal à le quantifier dans les Paysages. En conséquence, dans CARPE III, la déportation est abordé de manière très générale et qualitative. D'autre part, les Paysages ne sont pas bien adaptés pour répondre aux risques de déportation comme on pourrait le faire dans la méthodologie de projets de mitigation. Résoudre la déportation nécessiterait des données au niveau des sites ainsi qu'une estimation des risques de déplacement des activités au-delà des frontières du projet ou une activité d'atténuation des émissions pour permettre de quantifier et prendre en compte les bénéfices pour le climat d'une réduction des émissions.

Les PO ont entrepris un nombre limité d'études sur le risque de déportation. Par exemple, dans le Paysage Léconi-Batéké-Léfini, où le feu est un vecteur d'émissions de gaz à effet de serre, CAFEC a financé des études sur la déportation, mais celles-ci ne sont pas liées à des projets ni à une estimation des réductions d'émissions. Prendre en compte la déportation pour des activités comme les parcelles boisées et les fourneaux à rendement accru, est compliqué par le fait que les vecteurs de la dégradation forestière sont concentrés dans les zones urbaines. L'estimation de la déportation pour ces activités est plus difficile que dans les régions forestières. La baisse de consommation de bois de chauffage grâce aux fourneaux améliorés n'est pas bien étudiée dans le contexte des Paysages de CAFEC.

Les données d'EMAPS pourraient aider au calcul de la déportation lorsque que les Paysages de CAFEC commencent à aborder les problèmes d'émission de gaz à effet de serre. CARPE semble aussi manquer d'une stratégie d'ensemble pour mettre en place des activités d'atténuation des émissions. Au contraire, la démarche pour la phase III de CARPE a été de répartir l'argent de façon égale entre tous les Paysages sans réfléchir aux bénéfices potentiels d'activités d'atténuation dans chacun d'entre eux. D'autre part, l'équipe d'évaluation n'a vu aucun signe que CAFEC génère des données utiles pour faire avancer le débat sur le changement climatique. Cependant, CAFEC participe à ce débat en élaborant des méthodes de gestion efficaces pour les aires protégées et les terres gérées par les communautés.

La Stratégie de REDD+

CARPE continue de contribuer de manière essentielle au suivi forestier et à L'l'intégration de données sur les stratégies de gestion des forêts et leur gouvernance. Ces initiatives d'EMAPS

soutiennent REDD+ en RDC et en RC. L'OSFAC fournit des données sur les changements de couverture forestière et le taux de déforestation. SCAEMPS développe les compétences du Ministère des Affaires Foncières (MAF) en RDC et l'intégration de son travail avec celui des autres ministères compétents.

Ce travail est essentiel pour développer la performance de REDD+. Le travail fait avec le MAF a donné lieu à des multiples réunions avec tous les ministères sectoriels, pour vanter les avantages des plans d'aménagement du territoire et présenter le MAF comme un organe de coordination et non un concurrent. Les FACET (Forêts d'Afrique Centrale évaluées par télédétection) créés par l'OSFAC et l'Université du Maryland offrent de bonnes bases ainsi que des sources d'information qui devraient permettre d'assurer la transparence et l'aboutissement du processus REDD+.

Il manque à CARPE une stratégie d'ensemble pour élaborer et mettre en place les stratégies nationales de REDD+. CARPE fournit des données importantes pour le développement des systèmes et plans MRV de REDD+, mais il n'incorpore pas directement les leçons apprises de ses activités dans les programmes nationaux des REDD+. Dans certains Paysages, les activités d'aménagement et de modélisation des terres et le suivi forestier par CARPE ont aidé à élaborer les activités de REDD+. Un exemple est le projet Mai-Ndombe, adjacent et en partie inclus dans le Paysage LTLT. Cependant, dans d'autres Paysages comme TNS, il y a des liens très faibles entre CARPE et l'élaboration de projets et d'activités pour le renforcement des capacités REDD+. Les activités nationales REDD+ sont financées par d'autres donateurs et suivent un parcours apparemment parallèle aux activités de CARPE.

L'enjeu d'EMAPS est de développer les capacités des gouvernements afin qu'ils puissent se servir du système de suivi mis en place pour améliorer la gouvernance des ressources naturelles dans la Direction des Inventaires et des Aménagements Forestiers (DIAF, RDC) et le Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources forestières et fauniques (CNIAF, RC). Des stratégies et un soutien technique ont été apportés grâce à l'OSFAC et SCAEMPS. CARPE, avec l'assistance technique du Service des forêts des Etats-Unis, aide à développer des méthodes pour estimer et réduire les émissions dues au déboisement dans le Bassin du Congo.

Des études récentes (Pearson et al, 2017) révèlent que le déboisement serait responsable d'au moins la moitié des émissions totales de gaz à effet de serre dans certaines régions du Bassin du Congo. D'importants travaux de quantification et de réduction de ces émissions pourraient être menés dans le cadre de CARPE. Une meilleure intégration entre les données de CAFEC et d'EMAPS sera possible avec l'Atlas et la plateforme électronique pour l'aménagement des terres de SCAEMPS et l'application pour les Paysages, qui intègrent des données du terrain avec des données obtenues par télédétection. Ceci favorisera l'estimation des impacts du déboisement.

CARPE est capable de contribuer fortement à REDD+ en RDC et la République du Congo en partageant les leçons apprises de son travail pour : améliorer la gestion des forêts et élaborer des stratégies de gestion communautaire des ressources naturelles, obtenir de meilleures données sur le feu, l'agriculture itinérante, et d'autres émissions dues à la dégradation, renforcer les capacités des communautés et institutions locales de participer et tirer parti de REDD+. Ces efforts sont uniquement gênés par le fait que les comités nationaux de REDD+

n'utilisent pas l'approche Paysages de CARPE. Cela rend difficile d'adapter les stratégies REDD+ au travail d'aménagement du territoire commencé durant les premières phases de CARPE.

Les Cadres Politiques et Règlementaires

CARPE a apporté des informations essentielles sur l'état des forêts, les organismes de gouvernance de celles-ci, et les obstacles à leur gestion durable dans le Bassin du Congo. Mais CARPE n'a pas donné lieu à des innovations majeures en ce qui concerne le cadre politique et règlementaire du changement climatique.

CARPE se félicite de ce que l'EMAPS met au point comme technologies pour quantifier et comparer l'aménagement du territoire et le changement de couverture forestière entre les Paysages sous gestion et ceux sans gestion, ainsi que pour comparer les différences en termes d'émissions de gaz à effet de serre en fonction du type de gestion.

Grâce à SCAEMPS, une stratégie a été élaborée avec le Programme des Nations unies pour le Développement afin de démarrer leur méthode d'aménagement du territoire. Ce processus a pour but de formuler une nouvelle vision nationale de ce que l'aménagement du territoire peut apporter au pays. Aider les organismes gouvernementaux à comprendre l'importance de l'aménagement du territoire pour rendre les Paysages durables est un aspect clé de cette stratégie. Pour appuyer cette stratégie, le WRI a créé un nouvel Atlas de l'Aménagement du Territoire et un portail électronique associé, basés sur l'Atlas des Forêts créé par CARPE de 2006 à 2007. Le but de ces efforts est de passer d'une mise à disposition de données statiques à des outils pour élaborer et prévoir différents scenarios.

Le WRI travaille avec des ministères pour uniformiser les données et étudier des scenarios d'aménagement du territoire avec l'aide de données spatiales. Ces efforts serviront à hiérarchiser les décisions d'aménagement des terres et à comprendre les compromis nécessaires. Une application pour appareils portables nommée L'application Paysages (LSA), aidera à améliorer la collecte et la gestion des données ainsi que leur partage entre Paysages et entre nations.

Dans les Paysages CARPE, les possibilités de réduire de façon notable la déforestation et la dégradation des forêts ne sont pas claires. D'autre part, les preuves sont peu concluantes que les activités de CARPE aient d'ores et déjà un impact à une échelle suffisante pour stopper cette déforestation et cette dégradation. Par exemple, la stratégie pour lutter contre la production de charbon de bois est basée sur des hypothèses qui ne sont pas encore confirmées par des données crédibles. De même, les efforts pour répondre aux feux de brousse ne sont pas adaptés au risque.

La stratégie pour promouvoir les meilleures méthodes dans les concessions forestières légales fonctionne très bien dans un Paysage (TNS), mais elle dépend du bon vouloir des concessionnaires, qui n'existe pas dans certains Paysages comme Léconi-Batéké-Léfini. Le WWF s'est efforcé de promouvoir les certifications RIL et FSC auprès du concessionnaire SODEFOR au Lac Tumba, mais ces efforts d'assistance technique et de formation pour élaborer des directives de gestion durable n'ont pas abouti pour la plupart. Les sociétés comme SODEFOR souffrent en ce moment d'un marché mondial du bois déprimé. Dans ces conditions, ces entreprises pourraient avoir besoin de subventions pour adhérer aux standards SFM ou

RIL, mais cela reste difficile à financer pour les donateurs. Une meilleure situation économique augmentera les chances d'adoption de meilleures méthodes d'exploitation forestière légale.

La désignation de Zone d'Extraction des Ressources (ERZ) n'a pas été mise à profit par des intérêts commerciaux. Dans le Paysage de Léconi-Batéké-Léfini, par exemple, il n'y a pas de filière pour mettre en place un plan d'aménagement du territoire durable dans les concessions forestières existantes.

Il sera peut être possible d'élargir la superficie de forêts reconnues comme concessions forestières communautaires et gérées par les communautés. Toutefois, le cadre institutionnel susceptible de réduire la déforestation et la dégradation des forêts est faible, avec très peu de mécanismes pour le renforcement des institutions et l'absence de mécanismes pour le partage des bénéfices. Réduire la déforestation et la dégradation des forêts grâce aux concessions forestières communautaires nécessitera beaucoup d'efforts et la réussite n'est pas garantie.

Ces initiatives offrent les meilleures chances d'obtenir des résultats durables et à grande échelle pour réduire la déforestation car les responsabilités de gestion peuvent être transmises aux communautés. Renforcer les capacités des communautés à assumer ces responsabilités est plus facile à faire à grande échelle que mettre en place des moyens de subsistance de remplacement ou une protection renforcée. Cela crée aussi des bases plus solides pour des mécanismes de paiement dépendant des performances pour les services écosystémiques. CARPE pourrait aussi apporter des contributions complémentaires au développement de REDD+ grâce à son travail dans ce domaine. Il reste peu de temps à CARPE III pour renforcer les capacités des institutions locales. Les dispositions à prendre sont décrites dans les recommandations de ce rapport.

L'autonomisation des Femmes, la Prise en Compte du Genre et des Peuples Autochtones

Plus de 84% (84,6%) des membres de la société civile interrogés pensaient que les femmes et les peuples autochtones ne maitrisaient pas l'appui offert par le CARPE dans la prise en compte du genre (MD = 18,8%). Un tiers (33,3%) des personnes interrogées estimait que les dispositions en place pour l'autonomisation des femmes étaient à peu près adéquates, mais ne comblaient pas certains besoins essentiels. La moitié (50,0%) pensait que les dispositions étaient, en moyenne, efficaces, et 16,7% trouvaient que ces dispositions répondaient entièrement aux besoins des femmes avec beaucoup d'originalité. Pour les peuples autochtones, ces chiffres étaient de 55,6% et 44,4%, avec aucune disposition répondant vraiment à leurs besoins (MD = 43,8%). Il n'y a pas eu d'occasion d'aller plus loin avec les personnes interrogées car les questionnaires n'ont été décomptés qu'après le retour des trois équipes à Kinshasa. Cependant, le détail des entretiens révèle que les personnes autochtones trouvaient que CARPE pourrait mieux répondre à leurs besoins en protégeant leurs droits aux ressources naturelles et surtout en les traitant de façon plus respectueuse.

Tableau 3:

Les impressions des partenaires locaux et des partenaires opérationnels concernant la qualité des initiatives pour les femmes et peuples autochtones

La qualité des initiatives d'après les réponses au questionnaire	Autochtones (Partenaires locaux) dans les Paysages	Femmes (Partenaires locaux) dans les Paysages	Autochtones (PO)	Femmes (PO)
Pas de dispositions en place	24,1%	20,0%	10%	5%
En place mais pas utiles	20,7%	26,7%	40%	30%
Des dispositions médiocres	51,7%	43,3%	50%	45%
Des dispositions qui marchent bien	3,4%	10,0%	20%	20%

D'après les réponses au questionnaires, les pratiques courantes des partenaires CARPE pour améliorer la participation des femmes et des autochtones sont : l'amélioration du niveau d'alphabétisation, la fabrication de savon, la couture, et des formations pour devenir garde forestier. Plusieurs personnes interrogées ont aussi cité un soutien apporté aux associations de femmes et d'autochtones pour l'agriculture et l'élevage. Seul une personne sondée a souligné que le personnel de terrain devrait être conscient des vulnérabilités des femmes. En République du Congo, l'équipe d'évaluation rencontrait régulièrement un manque de sensibilisation et/ou de prise de conscience sur ce point (une personne interrogée est allée jusqu'à dire que son organisation ne mettait pas en place d'activités pour ces populations vulnérables en raison de leur attitude). Les dispositions mises en place par les PO semblaient l'avoir été surtout parce que CARPE le demandait, sans réflexion approfondie sur les priorités pour les femmes et les peuples autochtones. Les réponses des PO aux questionnaires d'évaluation laissent entendre qu'ils n'avaient pas passé beaucoup de temps à évaluer les besoins de ces populations (par exemple, « on les inclut dans toutes nos activités » ou « beaucoup de nos bénéficiaires appartiennent à ces groupes »).

D'après les organisations de la société civile, les femmes et peuples autochtones connaissaient CARPE grâce aux activités que le programme mettait en place pour eux. Pour les femmes, ces activités étaient axées sur l'alphabétisation et le soutien aux associations de femmes dans différents domaines (l'élevage de bétail, l'agriculture, la fabrication de savon, la couture). Une personne a indiqué que son organisation avait formé une femme pour diriger le *Centre pour l'autonomisation de la femme et de l'éducation*. Il faut noter que cela a été la seule allusion à une femme dans un rôle dirigeant. Les activités les plus couramment citées pour les peuples autochtones étaient la mise à disposition de fourneaux à rendement accru, de l'aide pour l'agriculture et l'apiculture, et l'élevage de bétail.

Des efforts particuliers ont été faits grâce à SCAEMPS pour aborder le genre dans le contexte des politiques nationales et des documents légaux. Par exemple, s'assurer que les femmes sont incluses dans les structures de gouvernance selon le texte des arrêtés qui détaillent les procédures de gestion pour les concessions forestières communautaires. D'autre part, le WWF a mené un sous-groupe de réflexion sur le genre lors du processus de développement de la stratégie forestière communautaire de la RDC (un processus auquel la plupart des partenaires CARPE ont participé).

L'équipe d'évaluation a constaté que les stratégies appliquées dans les Paysages CAFEC⁴ par les groupes de femmes travaillant sur les problèmes de subsistance et de gouvernance des ressources, ne représentent pas une approche complète de l'autonomisation des femmes. L'équipe d'évaluation a étudié l'analyse du genre faite pour un sous-groupe des Paysages CAFEC. Ces études montrent un effort fait pour être systématique; leurs contenu et recommandations sont presque identiques. Mais elles représentent un examen très superficiel des dynamiques homme-femme dans ces Paysages. Les recommandations pour les projets de chaque Paysage réduisent l'autonomisation des femmes et l'égalité homme-femme à des interventions sur les moyens de subsistance et un accès égal aux bénéfices du projet.

Une analyse du genre a été entreprise dans la planification de CARPE III (Russell and Vabi, 2013). Ce rapport suggérait de suivre les recommandations de l'évaluation finale de CARPE II, c'est-à-dire à court terme de:

- 1. Renforcer la participation des organisations de la société civile (y compris celles concernant les genres et les personnes autochtones) dans la gouvernance pour la conservation de la nature en renforçant les capacités, en partageant des informations et avec des programmes de communication. Il est aussi nécessaire d'identifier les bons mécanismes contractuels pour fournir une expertise de haut niveau pour la gestion communautaire des ressources naturelles et une expertise en sciences sociales spécialisées sur les systèmes d'appropriation des ressources. L'expert en sciences sociales devrait être le point de contact pour l'intégration du genre et des peuples autochtones dans la prochaine phase de CARPE (CARPE II évaluation p. xii).
- 2. Revoir en détail les propositions et plans de travail pour évaluer la compréhension du genre et la participation des femmes. Une prise de conscience est nécessaire en ce qui concerne la viabilité des actions entreprises, surtout pour les moyens de subsistance de remplacement qui dépendent du travail des femmes.
- Créer et adopter des indicateurs qui vont plus loin qu'un simple fractionnement par sexe pour mesurer les changements dans le niveau d'inégalités de manière quantitative et qualitative.
- 4. Développer et mettre en œuvre des formations pratiques sur le genre, axées sur l'obtention de résultats et adaptées à divers publics.
- 5. Créer un poste d'aide sur les genres pour résoudre les problèmes qui apparaissent souvent après la mise en œuvre de plans d'action sur l'égalité homme-femme.
- 6. Encourager une approche par genre face aux menaces contre la biodiversité, au commerce de viande de brousse et d'animaux sauvages, ainsi que face à la dégradation de la forêt, en incorporant des dimensions culturelles, de subsistance et de sécurité alimentaire.

L'équipe d'évaluation n'a pas observé de mise en œuvre de ces recommandations. Au contraire, ils ont vu des efforts bien intentionnés mais mal réfléchis pour améliorer les moyens de subsistance des femmes, qui ne prenaient pas en compte le problème fondamental de l'autorité et du pouvoir au sein des familles et des communautés. L'autonomisation ne peut pas être réduite à plus d'argent disponible, en négligeant les relations de pouvoir qui gouvernent les décisions prises à propos des ressources naturelles. L'équipe reste avec l'impression que, sauf au plus haut niveau des gestionnaires, le problème du genre était tout simplement une case à

-

⁴ Lac Tumba/Salonga, Virunga, Itombwe.

cocher. Par exemple, les gestionnaires d'un Paysage ont indiqué qu'ils ont envoyé quatre femmes faire une formation sur le genre.

Les problèmes de genre ne sont pas intégrés de manière efficace dans les plans de suivi et d'évaluation. Les données classées par genre ne sont qu'une réponse passive à un problème sérieux d'inclusion sociale. Dans toute cette région, les hommes bantous d'âge mûr et mariés détiennent en grande partie le pouvoir. Une connaissance approfondie des dynamiques du pouvoir et des impacts qu'elles ont sur l'égalité homme-femme est nécessaire pour aborder les dynamiques culturelles et promouvoir l'intégration sociale. L'analyse du genre n'a pas mené à la création de programmes efficaces, en grande partie parce que la gestion des programmes CARPE est organisée selon ces dynamiques sociales dominantes. En conséquence, CARPE ne promeut pas systématiquement l'autonomisation de la femme, surtout en ce qui concerne les droits aux ressources naturelles et leur répartition.

Là où les efforts pour l'autonomisation des femmes ont porté leurs fruits, ces efforts ne sont pas suffisamment liés à l'objectif principal du programme. Par exemple, dans le cas des associations de femmes qui fabriquent et vendent des fourneaux à rendement accru à Virunga, il y a peu de preuves que ces opportunités économiques aient un impact sur les objectifs de conservation du Paysage.

Les PO font beaucoup d'efforts pour recruter plus de femmes et les traiter de façon égale, mais il y a des signes d'obstacles institutionnels de la part des gestionnaires locaux. Par exemple, au Lac Télé, nous avons constaté que dans des relations de travail en réseau pair à pair, les hommes traitaient leurs homologues femmes comme leurs égales. Cela dit, dans l'administration, les affectations de patrouille sont différentes pour les hommes et les femmes. La logique citée pour cette différentiation est que les familles des femmes gardes forestières ne tolèreraient pas qu'elles partent pour des patrouilles plus longues. Les gardes forestières ellesmêmes ne se limitaient pas de la sorte. Les femmes recevaient aussi moins d'opportunités de formation que les hommes.

Les peuples autochtones⁵ habitant les forêts du Bassin Congolais, les BaTwa et les BaMbuti, anciennement nommés Pygmées, sont des chasseurs-cueilleurs traditionnels. Ils ont été victimes de discrimination de la part des colons et des Bantous, souvent traités comme des citoyens de deuxième ordre ou des sous-hommes. Comme c'est souvent le cas avec d'autres peuples des forêts, les Mbuti ont un lien très fort avec la forêt, mais pas de reconnaissance officielle de leur droit à la terre ou aux ressources naturelles. En conséquence, ils sont souvent délogés de leurs forêts et leurs territoires coutumiers dans le Bassin du Congo sont souvent dégradés par l'extraction industrielle de ressources naturelles.

CARPE a fait des efforts pour intégrer ces peuples autochtones dans ses programmes de conservation de la biodiversité et d'atténuation du changement climatique. Les efforts pour les faire participer jusqu'à présent n'ont pas été bien organisés et ont été basés sur une faible compréhension de leur culture et situation économique, avec un manque de clarté des objectifs à réaliser. Les efforts d'alphabétisation des femmes dans le Paysage d'Ituri, par exemple,

⁵ Le concept de "peuples autochtones" est problématique pour la région. Pour ce rapport, les peuples chasseurscueilleurs habitant les forêts, anciennement appelés Pygmées, sont considérés comme peuples autochtones et nommés Mbuti en Swahili pour simplifier (en tenant compte du fait que ce groupe comprend un certain nombre de peuples radicalement différents).

remplissent en principe les exigences du programme d'améliorer l'autonomisation des femmes et l'intégration des peuples autochtones, mais les PO ne comprennent pas vraiment les conséquences que ces changements ont pour une telle communauté. L'équipe d'évaluation a constaté que les motivations pour favoriser le développement des communautés Mbuti étaient plutôt de satisfaire aux exigences de l'USAID que de répondre à des besoins bien définis de ces communautés.

Les discussions avec des groupes de réflexion de Mbuti, sont sans cesse revenues au problème du manque de respect des Bantous pour les Mbuti. Les Mbuti ne sont pas très matérialistes et sont donc plus intéressés par une meilleure reconnaissance de leurs droits et intérêts. Les Mbuti interrogés étaient très préoccupés par le comportement et les attitudes du personnel des PO d'origine bantoue envers eux. Ils ont donné des exemples de traitement préférentiel des groupes bantous par ce personnel. Il y avait beaucoup de méfiance et de désaccords culturels dans le comportement du personnel du programme ; un exemple étant le personnel de la Réserve communautaire du Lac Télé qui fermait à clé le local des ruches à miel car il ne faisait pas confiance aux Mbuti : « les Mbuti ne se contrôlent plus autour du miel » affirmaient-ils.

6.2 Conception du Programme et Stratégie de Mise en Œuvre

L'hypothèse de développement de la Stratégie de coopération pour le développement régional de l'USAID est la suivante:

- Si une gestion saine et durable des ressources naturelles stabilise la déforestation et la dégradation de la forêt et atténue les menaces contre la biodiversité dans les Paysages ciblés, les émissions de gaz à effet de serre des forêts se stabiliseront pour suivre les scenarios de référence, et les espèces de biodiversité clés seront préservées dans ces Paysages; et
- 2. Si CARPE réussit à obtenir les résultats envisagés grâce au renforcement des capacités de gestion des Paysages, à un contexte politique et règlementaire favorable, et à un système de suivi forestier, des émissions de gaz à effet de serre, et de la biodiversité, alors l'intégrité écologique de l'écosystème de la forêt humide du Bassin du Congo pourra être conservée.

En résumé, un renforcement des capacités aux niveaux régional, national, et local avec un contexte politique favorable et plus solide, permettra une réduction à grande échelle des émissions de gaz à effet de serre. Cela aura pour effet de conserver la biodiversité et la capacité des pays de la région de faire une transition de la pauvreté et de la dégradation environnementale vers de faibles émissions et une résilience face aux changements climatiques.

La Validité des Hypothèses et Des Présupposés

Les changements d'utilisation du territoire et de sa couverture forestière, avec sa perte parallèle d'habitat, sont considérés comme les moteurs principaux de perte de biodiversité. Cependant l'équipe d'évaluation a remarqué dans certains endroits que la perte de biodiversité était en priorité due à une chasse intensive sans qu'il y ait des changements de couverture forestière. Cela était le cas, entre autres, dans le parc national de Salonga. Bien que dans ces cas, les changements de couverture forestière ne soient pas le principal moteur de perte de biodiversité,

ces pertes, dues à la défaunation de gros semeurs de graines, pourraient avoir des conséquences négatives à long terme sur le stockage de carbone forestier (Bello et al, 2015). D'une manière ou d'une autre, la biodiversité et la déforestation sont intimement liées, ce qui confirme la validité générale de l'hypothèse.

Il faut mettre l'accent sur la question de la validité dans des contextes spécifiques du Bassin du Congo. Sans comprendre le contexte culturel, l'élaboration de politiques, l'amélioration des règlementations, et le renforcement des capacités ne seront pas possibles.

C'est exactement sur ce point que CARPE reste faible.

Le RDCS a cerné des hypothèses de base critiques sur lesquelles ses objectifs sont fondés:

- 1. Les gouvernements d'Afrique Centrale restent engagés dans l'atténuation du changement climatique et insistent plus sur la conservation des forêts,
- 2. La stabilité et la sécurité régionales et nationales continuent à s'améliorer,
- 3. Les gouvernements de la région sont prêts à participer et à suivre les accords internationaux GCC,
- 4. La corruption sera maitrisée et réduite,
- 5. Le cadre international défini par la CCNUCC mettra l'accent sur le soutien financier pour la conservation de la forêt.

Les gouvernements restent, en principe, motivés pour atténuer le changement climatique et conserver la forêt. Il y a eu des progrès importants en RDC concernant la création de nouvelles aires protégées (même si cela reste sur le papier uniquement dans certains cas) et la création de concessions forestières communautaires.

La sécurité régionale et nationale est précaire et ne paraît pas s'améliorer. La stabilité est fragile et l'avenir reste incertain en RC et en RDC.

Les gouvernements continuent à participer aux accords internationaux sur le changement climatique. Leurs obligations ne s'étendent pas à l'affectation par le gouvernement de fonds pour les objectifs de conservation de la nature. Les fonctionnaires locaux voient plutôt le financement international comme une façon d'obtenir un loyer plutôt qu'un moyen de promouvoir ces objectifs. Malgré leurs engagements, la faiblesse relative de l'Etat couplée à une corruption non maitrisée reste un problème, surtout en RDC. La CCNUCC continue d'encourager le soutien financier pour la conservation de la forêt, et la communauté internationale y répond, non seulement grâce à CARPE, mais aussi, surtout, grâce à l'Initiative Forestière d'Afrique Centrale (CAFI) de la Norvège.

La notion que les écosystèmes forestiers peuvent fournir simultanément des bénéfices comme des moyens de subsistance de remplacement, de la biodiversité, et des réductions en émission de gaz à effet de serre, est basée sur l'hypothèse que des synergies sont possibles pour obtenir plusieurs résultats. Autrement dit, que ces bénéfices ne sont pas incompatibles. Pourtant, les études en vigueur ne proposent pas de conseils sur les stratégies efficaces (Persha et al, 2011) pour obtenir plusieurs résultats qui répondent aux objectifs sociaux et de conservation de la nature. L'environnement favorable pour cela nécessiterait des conditions qui sont difficiles à obtenir dans le Bassin du Congo. Ces conditions sont la sécurité et l'Etat de droit, des droits de propriété et aux ressources, la stabilité politique, et l'accès aux marchés.

Le projet Mesure des Impacts de l'USAID (MI) a travaillé avec les PO de CARPE III pour définir et aligner l'approche CAFEC de chacun des trois PO avec les principaux objectifs et priorités de CARPE. Ceci est résumé dans les hypothèses de développement ci-dessus. Huit stratégies principales ont été identifiées. Pour chaque stratégie, une Théorie du Changement a été mise au point. La Théorie du Changement est un algorithme qui illustre la logique de la stratégie choisie : on part de l'objectif pour aller au résultat en passant par l'intervention (« ...si alors... »).

Les huit stratégies sont :

- 1. Renforcer les capacités de gestion des aires protégées
- 2. Fortifier la mise en œuvre des plans d'occupation des sols
- 3. Améliorer le renforcement de l'application de la loi et les poursuites en justice
- 4. Promouvoir l'agriculture, les énergies, et les moyens de subsistance de remplacement durables comme substitut aux pratiques non durables
- 5. Promouvoir des méthodes de récolte durables et écologiques pour les ressources naturelles
- 6. Faciliter l'accès à la planification familiale et aux services de santé dans les communautés où des partenaires du secteur de la santé sont actifs
- 7. Réduire les impacts de la production et l'extraction à l'échelle industrielle (l'exploitation minière et forestière) en encourageant les meilleures pratiques de gestion
- 8. Promouvoir le tourisme et les mécanismes de financement REDD+ comme paiement pour les services écosystémiques.

Des huit stratégies adoptées, certaines étaient largement efficaces, certaines compliquées pour réaliser les objectifs de CARPE III, et d'autres étaient impossibles à mettre en œuvre sans changement.

Stratégie 1: Le renforcement des capacités des aires protégées a été globalement réussi, surtout quand des stratégies de financement durable étaient rattachées à ces efforts, avec les mises en garde décrites dans la discussion de la Fondation Virunga (section 6.4). Sous CARPE, la formation des gardes forestiers s'est améliorée, et de nouvelles compétences sont en phase de développement (en particulier des efforts anti-braconnage). Du matériel supplémentaire a été fourni, permettant une meilleure présence sur le terrain. Des nouveaux outils pour la collecte de données, grâce au programme SMART, sont en train d'améliorer les capacités des gestionnaires d'analyser les conditions sur le terrain et de planifier des réponses de gestion appropriées. Globalement, en RDC, le moral du personnel était bon, malgré le risque élevé dans beaucoup de Paysages à cause des problèmes de sécurité, de l'éloignement et de l'isolement des missions. La majorité de la population est consciente du soutien de CARPE et l'apprécie. (L'évaluation n'a pas mesuré le moral du personnel, et les conclusions ne sont basées que sur des preuves anecdotiques.) Les efforts pour développer des partenariats public/privé pour soutenir certaines aires protégées sont en cours. Ces mécanismes sont prometteurs pour réaliser des gains à long terme.

Stratégie 2 : La mise en œuvre des plans d'occupation des sols est compliquée. Les précédentes phases de CARPE se sont focalisées sur la création de plans d'occupation des

sols à l'échelle nationale. Sous CARPE III, l'objectif de CAFEC a été de renforcer les capacités de créer des plans d'occupation des sols pour ensuite les mettre en œuvre. La base de l'approche technique de CARPE III est le Guide de l'aménagement du territoire élaboré par le Service des forêts des Etats-Unis.

Bien que l'évaluation finale de CARPE II ait identifié les plans d'occupation des sols comme un de ses grands succès, l'évaluation de CARPE III a trouvé que ces plans n'étaient pas toujours pertinents sur le terrain. Un membre de la communauté a expliqué à l'équipe d'évaluation: « les limites du parc viennent de satellites, mais nous vivons ici sur terre et nous voyons les choses différemment.⁶ » Autrement dit, l'approche utilisée pour planifier l'utilisation des terres et le zonage était surtout imposée par les autorités même si les communautés étaient consultées.

Dans la Réserve naturelle d'Itombwe, d'autre part, la communauté locale a participé au zonage, ce qui a assuré le soutien des extracteurs de ressources locaux (chasseurs et mineurs) pour les mesures de conservation de la nature.

L'aménagement du territoire, et la règlementation de celui-ci pour éviter les conflits, maximiser les bénéfices et réaliser les objectifs sociaux, offrent un schéma directeur clair pour contrôler l'occupation des sols. Les droits fonciers et les institutions responsables pour le régime foncier définissent comment la société attribue les droits à l'occupation des sols. Ces institutions peuvent être coutumières ou officielles. Dans le Bassin du Congo, les institutions varient, mais en général, l'Etat garde le contrôle du sol. Le rôle de l'Etat et les rôles traditionnels sont négociés. De manière générale, l'occupation coutumière des sols continue même si l'Etat garde un droit prépondérant. La politique d'occupation des sols suppose une légitimation par l'Etat, même si les communautés dans la plupart des Paysages CARPE ne lui font pas confiance.

Contrairement à certaines affirmations sur CARPE II, cette évaluation n'a trouvé que très peu de preuves de renforcement des capacités institutionnelles locales pour l'aménagement du territoire. Par exemple, aucune des parcelles de terre gérées par la communauté ne prenait en compte les territoires coutumiers et les limites territoriales des groupes et clans ethniques. La gestion des parcelles de terre par des groupes multiples et parfois rivaux, compliquerait la gouvernance foncière et pourrait aggraver les tensions, augmentant les risques de conflit.

L'USAID n'utilise pas ses ressources propres afin de tirer profit des opportunités d'améliorer les droits fonciers. Le bureau des droits et régimes fonciers de E3 propose une gamme d'outils pour formaliser les droits fonciers qui ne sont pas utilisés par CARPE, dont leur Mobile Applications to Secure Tenure (MAST). Les outils MAST sont des applications créées pour fonctionner sur les téléphones portables et autres dispositifs portables, et ressemblent à SMART dans leurs stratégies de déploiement. En utilisant une saisie mobile des données avec MAST, le Land Potential Knowledge System de l'USAID (LandPKS), les téléphones portables, et les technologies Cloud permettront un accès mondialisé à des informations scientifiques et locales et des renseignements sur le potentiel des terres. Quiconque dispose d'un téléphone portable pourra identifier le type de sol, accéder à des informations pertinentes sur celui-ci, et

⁶ Le rapport PROLAND de 2016, par exemple, explique que "telles qu'elles sont actuellement structurées et mises en œuvre, les activités de zonage de CARPE, ne donnent pas plus de motivation aux fermiers pour arrêter leur défrichage de la forêt. Les plans de micro-zonage pourraient peut-être servir de fondation pour un aménagement du territoire plus spécifique avec une meilleure participation des villages, mais jusque là, les zones délimitées servent de barrières virtuelles et peu efficaces autour des forêts communautaires. »

se mettre en contact avec des personnes qui possèdent des terres similaires et font face aux mêmes obstacles afin de partager leurs connaissances et leurs expériences. De quoi créer un précieux réseau de soutien.

Enfin, le programme de Titularisation et de Changement Climatique Mondial (TGCC) mène des interventions pour renforcer les droits fonciers en tant que cadre propice pour promouvoir l'adoption de pratiques d'utilisation des terres intelligentes sur le plan climatique. Cela suppose de renforcer les droits fonciers des femmes dans le cadre des activités d'atténuation du changement climatique.

Stratégie 3. Renforcer la répression et les poursuites judiciaires. Cette stratégie est appliquée pour les crimes contre la faune, dont le braconnage et le trafic d'espèces sauvages fauniques et floristiques. Des progrès sont faits et se poursuivent pour développer des approches de « prévention situationnelle du crime » aptes à dissuader les braconniers. Néanmoins, les Paysages sont très différents et les conditions favorables ne sont pas réunies. Ceci dit, il y a des possibilités d'élargir cette approche à une plus grande échelle. Les poursuites judiciaires sont au contraire plus compliquées car les frais sont très élevés. Même si un travail important a été fait pour informer et éduquer le système judiciaire sur les lois sur la faune, il n'y a pas de stratégie efficace en place pour résoudre le problème des frais et des délais de transport des prisonniers vers un tribunal pour comparaitre.

Stratégie 4. Promouvoir une agriculture, une énergie et des moyens de subsistance durables pour remplacer des pratiques non durables. Un présupposé crucial, aussi illustré dans l'analyse des initiatives de conservation du projet Mesure de l'impact de l'USAID (USAID, 2015e), est que, une fois que des bénéfices sont réalisés, la substitution des pratiques se fera facilement. En réalité, il est tout aussi possible que ces pratiques soient utilisées comme apport complémentaire. Les observations de l'équipe d'évaluation suggèrent que ceci est plutôt la règle et la substitution plutôt une exception. Pour réduire la vente de viande de brousse, l'AWF soutenait les associations de femmes de Basankusu pour faire de la couture et du savon. Ces femmes ont adopté ces nouvelles activités mais n'ont pas arrêté de commercialiser de la viande de brousse.

D'après des informateurs, les femmes participant aux moyens de subsistance de remplacement ont transmis leur travail de vente de viande de brousse à leurs filles et voisines, tout en continuant de gérer de loin le commerce.

Les stratégies de subsistance n'étaient pas entièrement élaborées et étaient basées sur des présupposés non identifiés et non vérifiés de causalité. Une analyse sociale, politique, et institutionnelle ainsi que une analyse des acteurs principaux n'ont pas été faites de manière systématique et optimale, comme le recommandent les experts (Ashley and Carney, 1999). Des expériences aléatoires de moyens de subsistance de remplacement sans une compréhension claire des stratégies de croissance économique ne pouvaient pas produire de résultats positifs. Au mieux, des leçons importantes ont été apprises.

Stratégie 5. Encourager la récolte artisanale et écologiquement durable des ressources naturelles. L'équipe d'évaluation a rencontré un nombre très limité d'interventions visant les récoltes artisanales. Celles-ci comprenaient de faibles essais pour produire du miel avec les peuples autochtones en Ituri et dans le Paysage LTLT. Le travail de soutien aux pêcheries du Lac Télé était plus intéressant (dans la Paysage LTLT). Là, les acteurs s'autorégulent, et les

communautés avaient créé des chartes de pêche, selon lesquelles elles adoptaient des règles de conduite volontaires pour une pêche responsable. Si ces efforts réussissent, il sera sûrement possible de reproduire ce modèle dans d'autres contextes locaux d'exploitation des ressources. Les retombées pour la gouvernance durable des ressources locales pourraient être très bonnes.

Stratégie 6. Faciliter l'accès au planning familial et aux services de santé dans les communautés où interviennent des partenaires du secteur de la santé. Il n'y a pas de données qui indiquent un lien de causalité direct entre l'accès au planning familial et aux services de santé et les objectifs de CARPE. Par contre, il existe quelques preuves que cette approche est compliquée par les points de vue culturels et est perçue comme une imposée d'en haut. Cet investissement dans le planning familial est un exemple de programme basé sur une mauvaise compréhension des points de vue du public ciblé.

Dans le Paysage Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga, l'Institute Jane Goodall utilise une approche légèrement différente. L'accent sur le planning familial est plutôt focalisé sur la manière d'encourager les femmes et de les inciter à prendre des décisions, non seulement sur leurs choix reproductifs, mais aussi sur des choix économiques et de participation sociale. Il est trop tôt pour parler des résultats mais la logique de ces efforts est convaincante et elle a des chances d'avoir des impacts positifs indirects sur les objectifs du programme.

Stratégie 7. Réduire les effets nocifs de la production et de l'extraction (minière, forestière) à l'échelle industrielle en encourageant les meilleures pratiques de gestion. L'hypothèse ici est que les concessionnaires sont réceptifs aux informations données sur les meilleures méthodes de gestion. Les informations recueillies par l'équipe d'évaluation indiquent qu'à part la CIB dans le Paysage TNS et la SODEFOR en Cuvette centrale, on ne peut pas compter sur la volonté des compagnies d'exploitation forestière de travailler avec les PO. En l'absence d'une adhésion volontaire, une meilleure règlementation du secteur par le gouvernement serait la seule option, mais cela reste en grande partie hors de la portée de CARPE.

Stratégie 8. Promouvoir le tourisme et les mécanismes de financement REDD + comme paiements pour des services rendus à l'écosystème. Les marchés touristiques sont dépendants de la stabilité, de la sécurité, et de l'infrastructure existante, alors que REDD+ dépend de marchés qui fonctionnent bien. Pour des raisons que CARPE ne peut pas contrôler, ces conditions préalables ne se sont pas mises en place. En conséquence, il n'y a pas de progrès fait sur cette question dans la plupart des Paysages. A Virunga, le PO et les partenaires locaux n'ont pas beaucoup de contacts avec le programme de tourisme pour les gorilles du parc national, mais du côté rwandais, le Programme International de Conservation des Gorilles (PICG) a eu beaucoup de succès avec ses refuges écotouristiques générateurs d'emplois. Ce programme continue de travailler avec et de soutenir le gouvernement et le secteur privé dans le partage des bénéfices pour les communautés limitrophes.

Dans le Paysage Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga, le WCS soutient aussi le programme touristique autour des gorilles du Parc national Kahuzi-Biéga par la bio-surveillance, la formation, et l'équipement des gardes forestiers. Ce programme souffre de l'instabilité dans la province du Sud Kivu, en particulier l'occupation de larges zones du parc par des groupes armés impliqués désormais dans l'exploitation artisanale de minerais. Le TNS a été fermé au tourisme par les

PO le temps de rénover les installations. Cependant, la viabilité d'une industrie du tourisme est limitée par l'isolement de cette aire.

Pendant sa Phase III, CARPE a fourni un soutien au développement du plan d'investissement Mai-Ndombe REDD+, à travers le document sur la réduction des émissions (ER-PD). Le projet s'est appuyé sur le processus de zonage de CARPE et la préparation de modèles des Zones de gestion des Ressources Naturelles à Base Communautaire (GRNBC) dans le Paysage LTLT limitrophe. Le rôle du WWF comme PO dans le cadre de CARPE, et dans le développement du projet Mai-Ndombe a été essentiel pour la contribution de CARPE au projet. Le projet Mai-Ndombe est un des principaux projets REDD+ et a fait de la RDC un des premiers pays REDD+ à participer aux négociations ER-PA. Les contributions de CARPE ont été importantes pour ce projet, mais les seuls projets REDD+ dans les Paysages CARPE sont soit suspendus (Ituri), soit au stade préliminaire (Mt Hoyo à Virunga, qui n'a pas pu être visité en raison des problèmes de sécurité). REDD+ demeure une importante option en vue de générer des paiements et des profits en faveur des communautés locales dans les régions boisées du Bassin du Congo, et CARPE peut fournir de précieux enseignements et des conseils stratégiques pour développer REDD+.

6.3 La Gestion du Programme et la Coordination Avec les PO

Les PO de CAFEC sont efficaces dans les domaines fondamentaux que sont la biodiversité et la gestion des aires protégées. Ils instaurent petit à petit la technologie de surveillance SMART afin d'améliorer les données de terrain pour la gestion. Bien qu'elle ne soit pas pleinement opérationnelle, comme cela a été signalé dans certains cas, cette technologie a suscité un certain enthousiasme chez les utilisateurs de l'ICCN. L'ICCN est susceptible de bénéficier à long terme de données opérationnelles presque en temps réel pour renforcer la loi et la surveillance des ressources.

Cela ne se traduit pas nécessairement en efficacité pour contrer les menaces. Les PO sont lents à réagir aux menaces et aux opportunités, et c'est particulièrement frappant dans le Paysage d'Ituri où l'immigration est une menace à la biodiversité depuis une génération. C'est le résultat d'une instabilité qui dépasse largement les intérêts gérables de CARPE. Mais ce n'est pas le cas des effets de cette instabilité. L'accès libre et l'absence de droits fonciers ou de droits aux ressources dans le Paysage créent une pression qui s'ajoute à la "traction" de l'appauvrissement des sols, de la tension géopolitique et des conflits fratricides. S'ajoutant à l'accès libre et aux possibilités d'extraction de l'or dans le RFO, l'immigration a fortement augmenté. Le programme ne collecte pas de données démographiques mais, selon des membres de la communauté de Badengaido, l'épicentre de la ruée vers l'or, le nombre d'habitants de cette ville a été multiplié par cinq depuis le début de CARPE III. Le Paysage d'Ituri n'a ni stratégie ni moyens de traiter cette menace émergente.

Dans le Paysage Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga, la gestion posait beaucoup de problèmes jusqu'à ce que le WCS en prenne le contrôle. Mais il n'y a pas ou peu de traces des activités revendiquées dans les deux premières années de CARPE III. De plus, le partenaire local UGADEC, chargé de renforcer les capacités de gestion des communautés locales, a été soupçonné d'irrégularités dans le choix des bénéficiaires. Son budget est actuellement gelé en attendant qu'il respecte les normes de gestion fixées par la personne en charge de la

coordination du Paysage. C'est un revers car la promotion des sites gérés par les communautés était au cœur de la stratégie pour ce Paysage.

Dans le Paysage d'Ituri, le WCS progresse dans la mise en place d'une alliance commerciale afin de créer un accès au marché pour son programme émergent de production de cacao. Dans le Paysage MLW, l'AWF a établi un partenariat prometteur avec l'Institut international d'agriculture tropicale afin de mettre au point de nouveaux produits et de nouvelles pratiques agricole. (Il est difficile de savoir où se trouvent les marchés pour ces nouveaux produits, un exemple du manque de rigueur dans l'analyse déjà mentionné).

En général, l'équipe d'évaluation a noté que les administrateurs de Paysage ont tendance à s'en tenir à leurs habitudes et n'adoptent pas volontiers la gestion adaptative. L'équipe d'évaluation a découvert, lors d'entretiens avec le personnel de direction, que cela s'explique en partie au moins, par une difficulté qu'ils disent rencontrer quand ils font des changements programmatiques à leur Chargé d'assistance adjoint.

Les Capacités des PO de Mettre en Œuvre et de Gérer les Activités, y Compris les Moyens de Subsistance de Remplacement

Les PO de CARPE ont des compétences solides en matière de biologie de la conservation, de gestion des zones protégées, d'aménagement du territoire et d'atténuation du carbone dans les forêts. Ils ont des compétences inégales mais en progression, en ce qui concerne la lutte contre le trafic des espèces sauvages fauniques et floristiques et les exactions commises contre ces espèces.

Ces PO manquent généralement de compétences nécessaires pour faire progresser les entreprises de conservation, c'est-à-dire la faculté de créer un environnement efficace et favorable, et la capacité d'évaluer le potentiel de profit (identifier les marchés, l'accès au marché, les frais de transaction et les coûts d'opportunité). Au lieu de cela, les activités de la stratégie 4 gaspillent leur énergie en entreprises de faible ampleur, sans se demander comment les amplifier jusqu'à un niveau où elles auraient un impact suffisant pour faire progresser les objectifs de CARPE. Il s'agit souvent d'efforts désordonnés, sans suivi.

Par exemple, dans le Paysage d'Ituri, une installation de production de miel a été créée pour améliorer l'ordinaire d'une communauté Mbuti mais celle-ci n'avait pas de ruches. Il n'y a eu aucun suivi de ce programme depuis la construction donc le problème n'a pas été diagnostiqué.

Dans la partie Lac Télé du Paysage LTLT, l'administrateur du Paysage, le WCS, a encouragé un programme de changement de cultures qui a échoué à plusieurs reprises. Les cultures choisies ne font pas partie du régime alimentaire des locaux et suscitent chez eux peu d'enthousiasme: ils ne s'intéressent pas au résultat mais ils continueront à planter tant qu'ils seront payés. Mais ils ne planteraient pas ces cultures de leur propre initiative. Et apparemment, le gestionnaire du projet a systématiquement ignoré les conseils d'un agronome local à propos des périodes de plantation.

Même quand les stratégies de subsistance réussissent, elles ne sont pas nécessairement liées par une relation de cause à effet avec les objectifs prévus du projet. C'est le cas des parcelles boisés et des fourneaux mentionnés en pages 44 à 47.

Les exceptions notables avec le potentiel d'impact direct sur les objectifs du projet sont la production de cacao dans le paysage de l'Ituri, l'amélioration des pêcheries et des techniques

de production post-récolte développées pour le paysage LTLT. Ces démarches sont susceptibles d'avoir un effet positif direct sur les objectifs du programme. Malgré certains défauts (évoqués ci-dessus), elles montrent qu'il est possible d'extrapoler pour avoir un impact positif sur la biodiversité, l'atténuation du changement climatique et la gestion durable des terres et des ressources naturelles.

La Rentabilité

La rentabilité des structures de gestion des PO de CARPE mériterait de faire l'objet d'un audit financier. L'équipe d'évaluation n'a eu aucun accès aux données financières qui permettraient de mesurer la rentabilité et il n'y avait pas d'experts financiers parmi les membres de l'équipe.

L'isolement extrême, les longues distances entre les sites, et la sécurité précaire dans certains Paysages font de la rentabilité une notion toute relative. En général, les programmes de CARPE étaient considérés comme étant gérés de manière professionnelle à un niveau correctement élevé. L'équipe de gestion, au plus haut niveau, a été, dans presque tous les cas, très coopérative et attentive aux demandes de l'équipe d'évaluation et connaissait évidemment bien ses projets.

L'EMAPS/SCAEMPS pourrait être mieux intégré aux Paysages CAFEC si les déplacements étaient coordonnés (le coût d'un voyage par avion charter limite les occasions de se rendre sur le terrain).

La localisation des bureaux a parfois été choisie de manière contestable: ainsi le bureau du programme pour la Reserve naturelle d'Itombwe, dans le Paysage Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga se trouvait à Bukavu, à quatre heures de route de la ville de Mwenga où est situé le quartier général du parc d'Itombwe. Le trajet dure quatre heures si les conditions sont idéales et il ne semble pas y avoir de raison valable d'installer le bureau du projet si loin.

Un problème de gestion évoqué par l'ICCN concernait un manque de coordination dans la planification et la budgétisation des rotations entre USAID et l'ICCN en RDC. Cela rend difficile pour le partenaire opérationnel de faire coïncider ses interventions avec les priorités de l'ICCN et cela prend beaucoup de temps. Cela crée aussi, comme on nous l'a fait remarquer, des frais de gestion supplémentaires et réduit les possibilités d'atteindre un niveau optimal de coopération.

L'équipe d'évaluation a établi que certains gestionnaires des Paysages n'avaient pas transmis aux agriculteurs les principes financiers fondamentaux des projets pilotes relatifs aux moyens de subsistance qu'ils soutiennent (par exemple les coûts d'exploitation, les retours sur investissement), ce qui affectera les chances de durabilité. C'est une partie intégrante de la propriété: une fermière qui utilise ses propres fonds aura une idée très précise du retour sur investissement qu'elle peut espérer. Ce qui laisse entendre que les programmes de remplacement des moyens de subsistance ne sont sans doute pas rentables même s'ils fonctionnent par d'autres aspects.

Le programme de pêcheries du Lac Tumba, pour sa part, fait peu appel à des contributions extérieures et a mis sur pied ses propres structures administratives. Il semble qu'il soit en bonne voie pour s'autofinancer et devenir durable, et ce qu'il nous apprend en matière de gestion des ressources peut servir à d'autres Paysages.

Ce qui distingue ces exemples c'est que les pêcheurs du Lac Tumba avaient beaucoup à perdre: ils risquaient leurs propres ressources plutôt que celles des autres. Ceux qui reçoivent de l'argent sans contrepartie ne sont pas incités à maintenir les activités s'ils ne prennent pas les pertes à leur charge en cas d'échec. De la même façon, il est vraisemblable qu'ils ne se lanceraient pas dans des activités de subsistance de remplacement s'ils ne croyaient pas en leur succès. Il manque un élément: le rôle du secteur privé.

La collaboration entre les projets CAFEC et EMAPS peut être grandement améliorée. Ces activités et les plans de travail d'EMAPS ne sont pas préparés en coordination avec les activités de CAFEC. Même s'ils partagent certains PO (WCS, AWF) et que les Chefs d'équipe pour ces PO se rencontrent régulièrement, CAFEC et EMAPS manquent beaucoup d'occasions de mieux collaborer au niveau stratégique. Parmi les principaux exécutants des activités l'EMAPS figurent:

L'OSFAC, qui fournit des données de suivi forestier

L'USF, qui aide à développer des études sur la gestion du feu sur le plateau Batéké et dans les Paysages LTLT.

Le WRI et ses partenaires qui apportent au niveau ministériel un soutien aux politiques, des outils d'information et un renforcement des capacités.

Dans le cas de SCAEMPS, l'équipe d'évaluation estime que son implication insuffisante sur le terrain s'explique par plusieurs facteurs. D'abord le démarrage du projet a été lent, avec un personnel inadéquat à Kinshasa, ce qui a retardé sa mise en œuvre. Ensuite, le plan de travail et le budget de SCAEMPS ne tenaient pas assez compte de la nécessité de visiter les sites dans les Paysages CAFEC.

Troisième facteur: En RDC, SCAEMPS travaille avec le MENCT pour fixer les règles d'application du Décret sur la Foresterie Communautaire. Une fois ce travail terminé, il y aura une forte demande d'assistance technique de la part de SCAEMPS pour des Paysages en RDC, dans le but de faciliter la réalisation des programmes communautaires de conservation de la nature. Il est donc trop tôt pour conclure que le manque de collaboration constaté aujourd'hui signifie que la performance d'ensemble sera faible dans ce cas.

La coopération entre les Paysages CAFEC est aussi insuffisante. Alors que les chefs de projet des PO rencontrent une fois par mois l'équipe d'administration de CARPE, les dirigeants des Paysages et d'autres spécialistes dans les huit Paysages ne se rencontrent qu'une ou deux fois par an. D'un autre côté, la coopération à l'intérieur des Paysages CAFEC est une des principales réussites de CARPE III, favorisant de fortes synergies et incitant de nombreux partenaires dans les Paysages à donner le meilleur d'eux -mêmes.

L'apprentissage entre Paysages est un problème dans la région en raison du coût élevé des déplacements et de la mauvaise communication. Avec le développement des réseaux de téléphonie mobile, une partie importante du personnel a au moins une certaine connectivité. Le secteur de la santé s'est montré particulièrement habile à exploiter la technologie pour améliorer les communications entre ses professionnels dispersés et il a sans doute des solutions qui peuvent être adoptées par CARPE. Le programme mSTAR de l'USAID, mis en œuvre par FHI360, a élaboré une nouvelle technologie mobile et numérique qui aide spécifiquement l'USAID à bâtir des partenariats pour créer des politiques et une règlementation

propices, mettre au point de nouveaux modèles économiques et fournir des contenus locaux pertinents qui rendent la technologie mobile accessible aux populations mal desservies.

6.4 Durabilité

Il y a des exemples de conservation communautaire dans des régions non soutenues par CARPE qui pourraient cependant fournir des enseignements utiles. Le personnel de CARPE doit prendre conscience qu'il y a des aires protégées officiellement reconnues qui sont gérées par des organisations communautaires comme Vie Sauvage, sous la direction d'Albert Lokasola. Le Dr. Lokasola s'occupe de zones de conservation communautaires dans le Paysage MLW depuis dix ans mais des initiatives telles que la sienne ont été systématiquement ignorées. Les PO de CARPE doivent tendre la main aux organisations travaillant dans leur zone, de même qu'à d'autres PO.

Les informateurs parmi le personnel professionnel des PO ne saisissent pas tout à fait les subtilités d'un renforcement des capacités efficace et systémique (tel que défini par l'USAID), au-delà de la fourniture d'équipements pour les moyens de subsistance de remplacement et les ateliers. Le renforcement des capacités ne s'est pas encore traduit dans la gouvernance. C'est étonnant et cela suggère une lacune dans l'orientation des PO, à la fois en ce qui concerne la gouvernance et le développement des moyens de subsistance, deux facteurs clés pour la réussite de CARPE III.

La Durabilité Financière et Institutionnelle

La durabilité est le plus grand défi à relever pour CARPE comme pour tout autre programme de développement dans la région. Les interventions de CARPE sont mises en difficulté par : (i) les capacités toujours inadéquates des institutions de l'Etat (ii) un manque de progrès dans la modification des pratiques agricoles et (iii) une compréhension insuffisante des difficultés conceptuelles et culturelles rencontrées pour appliquer le modèle de remplacement des moyens de subsistance.

Quand apparait une faculté d'auto-organisation conforme aux objectifs du programme, c'est un signe probant qu'une fois le programme mené à son terme, ses bénéfices continueront à se faire sentir. Hormis les agences de gestion des aires protégées on constate rarement une telle situation.

Cependant 64,7% des PO interrogés étaient confiants dans les chances de CARPE d'avoir des effets bénéfiques à long terme (MD = 37%). Certains estimaient que les communautés étaient plus motivées qu'auparavant pour préserver les forêts. Les recommandations les plus fréquentes pour améliorer les effets à long terme de CARPE étaient d'améliorer la coopération entre les parties prenantes, et de poursuivre et même d'accroître le financement.

Dans l'ensemble, le concept de durabilité n'était pas bien compris par les personnes interrogées. Ce sont les PO qui maitrisaient le mieux ce concept. 25% des professionnels parmi les PO pensaient que les bénéfices de CARPE ne pourraient pas durer une fois son financement retiré. 58,3 % indiquaient que les mesures prises pourraient se révéler assez durables, à condition que l'USAID ou d'autres donateurs investissent davantage. 16,7% pensaient que les mesures deviendraient durables à court terme.

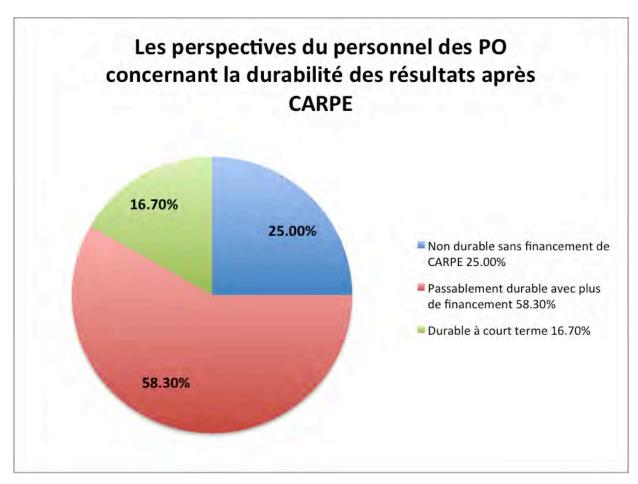


Schéma 5 : Les perspectives du personnel des PO concernant la durabilité des résultats après CARPE

Aucune des personnes qui ont répondu ne croyait que les interventions étaient durables sur le long terme (MD = 11,1%). Voir schéma 5.

Les recommandations faites par les informateurs clés et les groupes de réflexion pour améliorer la durabilité étaient avant tout de poursuivre et d'augmenter le financement et de développer les capacités de l'ICCN et d'autres entités gouvernementales de gérer les aires protégées. Les agents chargés du renforcement de l'application de la loi ont souligné qu'il n'y avait pas de point final précis au renforcement de l'application de la loi, et que si les aires protégées et les activités du renforcement de l'application de la loi venaient à disparaitre, la communauté recommencerait à chasser la viande de brousse et le braconnage continuerait. Pour eux les chances de continuer sur cette lancée après CARPE dépendent de la disponibilité de ressources financières. C'est pourquoi les PO s'efforcent dans plusieurs Paysages d'établir des partenariats public/privé pour soutenir la gestion des aires protégées.

Parmi les partenaires locaux des Paysages interrogés, 39,4% ont répondu que les effets bénéfiques de CARPE dureraient (MD = 37%).

Cependant, parmi les recommandations pour favoriser des impacts plus durables, la poursuite du soutien aux activités, dont le financement, était souvent abordée (avec une seule mention de l'autofinancement, par le biais du tourisme).

Selon les personnes interrogées, un des obstacles à la durabilité était la difficulté à étendre les activités. Plusieurs répondants ont également pensé que, la durabilité ne pourrait être atteinte que si le gouvernement prenait le contrôle des activités de CARPE.

La Durabilité Sociale

La durabilité sociale concerne l'adhésion et la volonté de poursuivre les entreprises lancées dans le cadre de CARPE. Pour les organisations de la société civile, les défaillances les plus répandues de CARPE sont les retards dans le versement des fonds et les promesses non tenues (l'incapacité à satisfaire tous les besoins des populations locales et une distribution inégale des bénéfices étaient également mentionnées). Des lacunes dans le suivi et la surveillance des activités, nécessaires pour assurer leur continuité, ont aussi été soulignées. Cela montre un certain scepticisme de la part des communautés locales envers la démarche de CARPE.

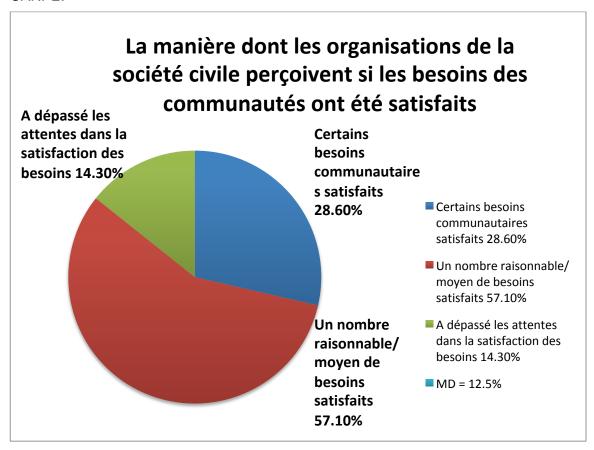


Schéma 6: La manière dont les organisations de la société civile perçoivent si les besoins des communautés ont été satisfaits

Les atouts de CARPE les plus souvent citées par la société civile étaient sa démarche participative, le rôle des PO comme médiateurs entre communautés et institutions gouvernementales (et, dans un des Paysages) le choix de la production du cacao. Les compétences techniques du personnel étaient aussi portées au crédit de CARPE.

Aucun des membres de la société civile n'a estimé que le programme avait totalement échoué à satisfaire les besoins des communautés. 28,6% des sondés ont estimé que CARPE satisfaisait

au moins certains besoins communautaires, 57,1% un assez grand nombre de besoins, et 14,3% ont répondu qu'il dépassait les attentes (MD= 12,5%). Voir le schéma 6.

15,4% ont jugé que la mise en œuvre de CARPE était insuffisante, 69,2% qu'elle était moyenne et 15,4% excellente (MD = 18,8%). Voir le schéma 7.



Schéma 7: Perception de la qualité de la mise en œuvre de CARPE par les organisations de la société civile

Les organisations de la société civile, les partenaires locaux dans les Paysages et les PO ont tous évoqué l'incapacité à faire participer vraiment les jeunes au travail de CARPE, à travers des opportunités d'emploi et des activités spécifiques.

Examen de la Durabilité Selon la Stratégie

Stratégie 1: renforcer les capacités de gestion des aires protégées. Les partenaires CAFEC collaborent étroitement avec leurs homologues de l'Etat pour améliorer ces capacités. Ce partenariat porte ses fruits en termes d'amélioration du suivi, de la collecte et de l'analyse des données et des techniques, c'est-à-dire la lutte contre le braconnage et le trafic des espèces sauvages fauniques et floristiques dans le Paysage TNS. Les partenaires CAFEC fournissent aussi une assistance technique en bio-surveillance et délimitation des parcelles ; c'est le travail entrepris au parc naturel de Virunga sous la direction du WWF.

Parmi les principales contraintes pour la gestion des aires protégées citées par les informateurs figurent les questions de sécurité et le manque de soutien du gouvernement (adhésion, cadres législatifs efficaces et problèmes juridictionnels). Les conflits communautaires (allant des

tensions mineures à la confrontation totale et violente) et avec les autorités de gestion des aires protégées sont fréquemment identifiés comme un obstacle à la durabilité à long terme.

95,7% des représentants des PO interrogés ont estimé que la gestion des aires protégées s'était améliorée grâce à CARPE (MD = 14.8%). La principale amélioration citée était une augmentation des patrouilles dans les parcs se traduisant par une baisse du braconnage (et une progression des populations d'animaux sauvages). Le règlement des querelles de délimitation des parcs par les PO a aussi rendu la conservation plus acceptable pour les communautés.

Les PO indiquent qu'ils utilisent un processus cohérent, logique et progressif d'évaluation des capacités de gestion, c'est à dire le *Management Effectiveness Tracking Tool* (outil de suivi de l'efficacité de la gestion) élaboré par le WWF et la Banque mondiale. Cet outil comprend l'utilisation d'un barème qui aide à identifier les tendances dans la gestion, y compris l'autoorganisation indépendamment des orientations données par les donateurs. L'équipe d'évaluation n'est tombée sur aucun résultat ou autre preuve de son utilisation sur le terrain, y compris dans les discussions des stratégies de gestion adaptative.

En l'absence de soutien de l'USAID, il est peu probable que l'ICCN puisse maintenir les progrès accomplis ni soutenir d'autres donateurs essentiels comme KfW. La présence de donateurs a eu un effet pervers sur la durabilité financière. Plus le soutien du donateur est important, moins l'Etat soutient financièrement l'autorité de gestion. C'est particulièrement flagrant pour l'allocation budgétaire de l'Etat à l'ICCN en RDC (communication personnelle avec le Pasteur Cosma Wilungula Balongelwa, Directeur général, ICCN). En réponse, plusieurs donateurs, dont des partenaires opérationnels CAFEC, envisagent de créer un partenariat public-privé (PPP) à qui l'Etat pourra déléguer la gestion d'une aire protégée. Ce mécanisme PPP est en préparation pour les parcs nationaux Nouabale-Ndoki et dans Salonga. Il est au stade final de mise en place pour le Paysage TNS et c'est déjà une réalité pour Virunga.

L'expérience de Virunga est pleine d'enseignements pour tous ceux qui sont engagés dans la création de nouveaux mécanismes de gestion des aires protégées du Bassin du Congo. Cette expérience montre non seulement les avantages mais aussi les inconvénients majeurs de cette démarche, que les PO auraient tort d'ignorer. Le parc de Virunga est soutenu par un PPP avec la Fondation Virunga, qui bénéficie d'un appui international très solide (dont l'Union européenne et la Fondation Howard G. Buffett). Avec cet appui la Fondation Virunga a pu créer Virunga Energie. L'idée étant de mettre sur pied, une installation hydroélectrique dont les revenus financeraient le parc pour toujours, et aussi de contribuer à l'ensemble des activités de l'ICCN. La principale raison d'être de cette installation hydroélectrique est le besoin de réduire la dépendance envers le charbon de bois pour près d'un million de personnes habitant la ville proche de Goma. De plus, la présence d'énergie propre attirera les investissements, par exemple un investissement privé dans une savonnerie qui utilisera l'huile de palme locale, et une usine de production d'enzyme de papaye.

La gestion de ce PPP est en grande partie entre les mains du Garde en chef de Virunga, qui est placé sous l'autorité du Directeur général de l'ICCN et du conseil d'administration de la Fondation Virunga. La Fondation s'est montrée peu disposée à coopérer avec d'autres acteurs dans le Paysage. En particulier, le Garde en chef n'a pas convoqué de réunion du Comité de Coordination de Suivi du Site (COCOSI) depuis le lancement de CARPE III. Le COCOSI est

l'organe de coordination entre les partenaires locaux et internationaux s'occupant de la conservation et il est convoqué par le Garde en chef de chaque aire protégée de la RDC. Les relations entre la Fondation et les partenaires locaux CAFEC dans le Paysage sont mitigées, selon des entretiens avec des gestionnaires du programme. Le fait que la Fondation Virunga soit bien financée l'aurait conduit paradoxalement à "faire cavalier seul."

L'équipe d'évaluation n'a pas été en mesure de rencontrer à Virunga le Garde en chef ni des représentants de la Fondation, malgré de multiples tentatives. Nous avons cependant rencontré un individu au courant de la situation, qui restera anonyme, et qui a confirmé que le programme n'était pas coopératif avec d'autres acteurs et ne rendait pas compte à l'ICCN.

L'expérience de Virunga montre que trop d'indépendance peut aussi couper les liens d'interdépendance qui devraient être encouragés entre une aire protégée et le Paysage alentours, avec pour résultat de ne pas être responsable devant les institutions locales et de s'aliéner ces communautés. On ne peut pas gouverner une aire protégée comme une principauté.

Une bonne partie du travail entrepris par les PO pour améliorer la gestion des aires protégées se fait en périphérie, en s'efforçant avec les communautés de réduire les menaces. En plus des moyens de subsistance durables, il s'agit de créer des aires à gestion communautaire à l'intérieur des Paysages pour réduire les menaces et relier entre elles les principales aires protégées. Par exemple, du côté est du Paysage Virunga à la périphérie du Parc national des volcans, un partenaire du Paysage, le Programme international de conservation des gorilles travaille en collaboration étroite avec l'administration des aires protégées ainsi que diverses agences gouvernementales pour promouvoir le développement et des moyens de subsistance durables dans le parc.

Cela est important parce que les frontières du parc national des volcans ont été redessinées plusieurs fois à la suite des vagues successives de colonisation, associées généralement à des périodes d'instabilité politique, les populations menacées cherchant refuge en forêt. De 34.000 ha en 1960, sa superficie a été réduite de plus de 50%, à 16.000 ha (PNUE, 2011).

Parce que le gouvernement central fort et autoritaire du Rwanda soutient le développement durable et la croissance économique par le tourisme, la coordination entre agences, donateurs et communautés y est assurée. Grace à cet appui, le PIGC a mis en place une gamme d'activités génératrices de revenus et des utilisations durables de la terre qui ont été adoptées par l'Etat et la communauté. La pérennité de ces initiatives dépend cependant de l'appui du gouvernement rwandais, mais rien n'indique qu'un changement spectaculaire de politique ou de gouvernement soit à prévoir dans l'immédiat.

Il y a d'importantes leçons à tirer de ces deux approches, ascendante ou descendante. Elles seront abordées plus loin, au chapitre « Enseignements tirés. »

Stratégie 2: Mise en œuvre de l'aménagement du territoire. Pour l'instant, les chances de durabilité sont faibles, pour les raisons évoquées plus haut. Il pourrait avoir des changements d'ici la fin du programme s'il reste assez de temps pour appliquer le Décret sur la Foresterie Communautaire et mettre en place le système et les structures nécessaires pour promouvoir des concessions forestières communautaires. Les partenaires CARPE devront surveiller de

près l'évolution des concessions forestières communautaires et répondre aux besoins et défis nouveaux avec créativité et souplesse.

Stratégie 3: mettre davantage l'accent sur le respect des lois et les poursuites judiciaires. Au Rwanda, c'est l'armée qui est responsable du renforcement de l'application de la loi dans les aires protégées. En RDC, l'ICCN est lui-même un institut paramilitaire du MENCT. Dans les deux cas, l'affirmation forte des droits de l'Etat (et dans une large mesure le rôle des ONG internationales) dans la gestion des aires protégées aliène quelquefois les droits des communautés locales qui y vivent. Les conflits entre hommes et animaux sauvages (par exemple pillage des récoltes) se multiplient et les communautés font porter de plus en plus la responsabilité des pertes qu'elles subissent sur l'aire protégée et l'Etat. L'équipe d'évaluation a noté une tendance des communautés à justifier la chasse, même illégale, par le besoin de se protéger. Il est clair que les conflits entre hommes et animaux sauvages font obstacle à la cohabitation.

Les progrès importants observés dans le Parc national de Nouabale-Ndoki sont susceptibles d'être amplifiés et pérennisés si les compétences des efforts de lutte contre le braconnage et contre le trafic d'espèces sauvages fauniques et floristiques sont transférées à d'autres autorités de gestion avant la fin de CARPE III. Des progrès mesurables sont possibles avec peu d'argent, en utilisant la sensibilisation et des approches de « prévention situationnelle du crime. »

Dans le Paysage d'Ituri, l'armée de la RDC (FARDC) a établi un tribunal militaire pour juger les crimes commis à l'aide d'armes de guerre comme les fusils d'assaut. De tels crimes relèvent de la justice militaire en RDC. L'implication de l'armée va favoriser un effort de répression et de pénalisation dans un pays ou le système judicaire est administrativement faible et mal financé. En RDC, mener à bien des poursuites judiciaires coûte cher et c'est un grave handicap quand on veut faire appliquer les lois sur la protection des espèces sauvages fauniques et floristiques. L'équipe d'évaluation a calculé que le coût du transfèrement d'un prisonnier arrêté dans le parc national de Salonga vers le Parquet le plus proche (le bureau du procureur général), ajouté aux frais de justice, peut dépasser les 10.000 dollars, ce qui est évidemment prohibitif.

Stratégie 4: Promouvoir une agriculture, une énergie et des moyens de subsistance durables pour remplacer des pratiques non durables. Les chances de durabilité de l'intervention dans ces trois domaines sont extrêmement faibles. Même si ces interventions se poursuivaient, dans la plupart des cas, il est peu probable qu'elles s'étendraient suffisamment pour avoir un impact. Les initiatives encouragées par CARPE ne sont pas durables à cause des présupposés erronés sur les marchés, les coûts de production et la demande locale. Une fois le financement terminé, la plupart des initiatives prendront fin et leurs messages seront oubliés.

Stratégie 5: Encourager la récolte artisanale et écologiquement durable des ressources naturelles. Dans le Paysage LTLT, l'auto-organisation prend des formes contrastées. Dans la partie Lac Télé du Paysage, en RC, les communautés, avec le soutien de WCS, ont commencé à prendre le contrôle des ressources apparemment délaissées par l'Etat pendant la période marxiste-léniniste autoritaire. Ce sont des ressources aquatiques. Les communautés forment des accords volontaires qui leur imposent un code de conduite visant à garantir la durabilité des ressources de pêche. Etant donné que ces accords sont conclus volontairement, et non pas

imposés de l'extérieur, ils dépendent moins du soutien du projet et pourraient être maintenus après la fin de celui-ci.

Toujours au Lac Télé, des fours plus économes en énergie pour la transformation du poisson ont été conçus afin de répondre aux besoins locaux et il y a de fortes chances de les voir adoptés. Ces fours réduisent les coûts de production (par exemple il faut moins de bois de chauffage), et améliorent le gout, la consistance et la qualité du produit. Ce poisson est recherché sur les marchés urbains. Dans ce cas, le moindre effort et la hausse des revenues incitent fortement à l'adopter. Quand s'y ajoute l'amélioration de la gestion des ressources décrite plus haut, les chances de durabilité augmentent. Le WCS vérifie les prises de poisson et établit une référence pour mieux comprendre les effets sur les stocks de l'amélioration de la production.

Stratégie 6: Faciliter l'accès au planning familial et aux services de santé dans les communautés où interviennent des partenaires du secteur de la santé sont actifs. La promotion du planning familial pratiquée dans les Paysages CARPE III est une stratégie imposée de l'extérieur, qui ne cherche pas vraiment à comprendre le contexte culturel dans lequel le changement de comportement est promu. Sans une compréhension plus pointue des stratégies familiales et reproductives et du processus de décision dans les communautés ciblées, il n'y a aucune chance de durabilité. Une génération peut se passer avant qu'il soit possible d'évaluer la réussite ou l'échec de cette stratégie.

Stratégie 7: Réduire les effets nocifs de la production et de l'extraction (minière, forestière) à l'échelle industrielle en encourageant les meilleures pratiques de gestion. Le WCS a déjà œuvré pendant de nombreuses années avant CARPE III à promouvoir ces pratiques exemplaires dans le Paysage TNS. La CIB, qui possède la concession d'exploitation forestière dans le TNS, reste attachée à ces pratiques, de même que d'autres. En RDC, la Société de développement forestier (SODEFOR) et la Compagnie de transport et d'exploitation forestière (COTREFOR) se sont aussi engagées à gérer la forêt de manière durable. Cependant, les pressions économiques font que les marges bénéficiaires sur les produits forestiers sont faibles et la pérennité des entreprises qui ont adopté les meilleures pratiques de gestion n'est pas garantie.

Dans d'autres Paysages, il y a eu peu d'intérêt à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion de la part des concessionnaires qui sont maintenant actifs dans la production.

Stratégie 8: Promouvoir le tourisme et les mécanismes de financement REDD + comme paiements pour les services écosystémiques. Le tourisme, surtout autour des grands singes, exerce une forte attraction et son potentiel est important. Cependant c'est la sécurité, qui échappe au contrôle des PO de CARPE, qui est l'élément déterminant pour la durabilité dans l'Est de la RDC. Dans le contexte politique dynamique de la RDC, la sécurité est impossible à prédire.

Dans la Cuvette centrale (MLW, Salonga et la partie Lac Tumba du Paysage LTLT), l'accès très difficile et le prix élevé des transports font obstacle à la plupart des activités touristiques dans un avenir prévisible. Les seules perspectives sont le voyage aventure et le voyage de luxe. L'équipe d'évaluation n'a trouvé aucun signe que l'une ou l'autre stratégie soit en préparation.

Aucun mécanisme de partage des avantages n'a été mis en place dans les sites de grands singes accessibles (sites de gorilles de TNS, Virunga et Maiko-Tayna-Kahuzi Biéga).

Un des principaux obstacles à l'instauration de crédits carbone dans les Paysages CARPE est qu'ils ne coïncident pas avec les régions aux plus fortes émissions, comme le demande REDD+. Le potentiel de réduction des émissions à court terme est limité dans la majorité des paysages, ce qui rend les crédits venant de REDD+ moins intéressants que ceux venant de zones qui ont un taux élevé de déforestation. Paradoxalement donc, le potentiel de REDD+ est inversement proportionnel à la réussite des efforts pour éviter la déforestation.

Durabilité des Institutions que CARPE Renforce

Selon les documents d'évaluation des projets de CAFEC et d'EMAPS, CARPE est censé se focaliser sur le renforcement des capacités des institutions qui ont le plus grand impact sur la biodiversité et la conservation de la forêt comme le Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme en RDC, le Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement en RC, l'ICCN, la Coordination nationale - Réduction des émissions causées par la déforestation et la dégradation des forêts (CN-REDD+), COMIFAC, l'OSFAC et la Conférence sur les Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC).

Le MENCT, soutenu en priorité par SCAEMPS, est placé sous la direction du département des forêts, qui sera responsable de la mise en œuvre du Décret sur la Foresterie Communautaire. SCAEMPS semble être en passe de mettre au point un système de soutien à la décision pour cette entité. Mais les questions plus larges de niveaux de dotation suffisante pour assurer la supervision et l'assistance technique n'ont pas été abordées. La poursuite du soutien des donateurs sera essentielle pour engranger les bénéfices pour la conservation de la biodiversité et les réductions des émissions de gaz à effet de serre après CARPE III.

L'OSFAC, de la même façon, est devenue une institution de premier plan pour la télédétection, la technologie GIS, et les capacités de suivi forestier dans le Bassin du Congo. Mais les capacités disponibles au sein du DIAF, l'agence gouvernementale, sont essentielles pour assurer la durabilité à long terme des systèmes de suivi forestier en RDC. L'aide de CARPE pour renforcer les capacités de l'OSFAC a été cruciale et c'est une source d'information pour mettre en place le système REDD+ en RDC et la RC.

La Coordination Nationale REDD+ (CN-REDD) est appuyée par d'autres donateurs et CARPE n'est pas fortement impliqué dans son développement. Par l'intermédiaire de SCAEMPS, la NASA et l'OSFAC, CARPE fournit d'importantes données de suivi forestier, nécessaires pour appliquer une stratégie nationale REDD+ y compris des données de référence.

CARPE III devait aussi identifier d'autres ONG régionales et nationales et des organisations communautaires locales pour lesquelles un appui organisationnel spécifique est requis. On ne constate pas d'évaluation systématique dans son ensemble pour le CARPE mais chaque Paysage CAFEC et chaque activité EMAPS a établi ses propres relations. Le programme limité de petites subventions en faveur des organisations au sein de la CEFDHAC n'a pas été poursuivi dans le cadre de CARPEIII et il n'y a peu de signes probants qu'elles aient reçu beaucoup d'attention ou de soutien continus. Ce point a été relevé plusieurs fois dans nos

entretiens et décrit comme une occasion manquée de soutenir une importante initiative par l'intermédiaire de cet organisme intergouvernemental.

Les institutions que CARPE est le plus intéressé à renforcer sont les partenaires opérationnels eux-mêmes. Cela peut déboucher sur un accord d'assistance là où la présence prolongée des PO constitue un rempart contre la dégradation des ressources.

L'appui aux ONG locales dans le cadre de CARPE a eu une efficacité mitigée. L'ONG Juristrale, spécialisée dans la législation environnementale, a rendu de grands services dans la lutte contre le trafic d'espèces sauvages fauniques et floristiques et le braconnage dans les Paysages Virunga et LTLT, avec un certain soutien de CARPE. Dans le Paysage Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga, les PO ont rencontré de grosses difficultés dans leur travail avec les ONG locales. Les fonds du partenaire du Paysage, l'UGADEC, ont été gelés après la découverte d'irrégularités dans ses opérations. L'UGADEC est actuellement en période probatoire et ne sera pas réintégré tant que des étapes clés dans la réforme de sa gestion n'auront pas été franchies. Cela pose un problème car l'UGADEC est censé diriger le développement des initiatives de conservation communautaires qui pourraient être certifiées comme concessions forestières communautaires. Si l'UGADEC est exclu, il faudra le remplacer et jusqu'à ce que cela soit fait, cela limitera nettement la capacité du Paysage à atteindre les objectifs de conservation communautaire.

Dans d'autres Paysages de la RDC, il n'y a pas d'équivalent à l'UGADEC: les PO ont un attachement à long terme aux Paysages ou ils travaillent directement avec les groupes communautaires pour tirer parti des opportunités ouvertes par le Décret sur la Foresterie Communautaire. L'engagement des PO en faveur des Paysages est louable. Cependant la fourniture d'une assistance technique et d'un appui aux efforts de conservation communautaires par des institutions locales pourrait s'avérer plus solide sur le long terme, en particulier dans le contexte politique dynamique de la région.

6.5 Conclusions Générales des Partenaires de CARPE

Le fait que les partenaires soient au courant de CARPE et le soutiennent, comme l'indiquent les informateurs clés et les groupes de réflexion, est un indicateur de solidité institutionnelle. Les appréciations portées sur CARPE par les partenaires nationaux se situaient en général dans la moyenne. Deux des personnes interrogées (soit 4,2%) n'avaient jamais entendu parler du programme. 31,3% en avaient une image généralement négative, 50% ont trouvé moyennement bonne leur expérience avec CARPE et 14,6% ont été véritablement impressionnés par le programme (données manquantes (DM) = 2%). Voir schéma 8.

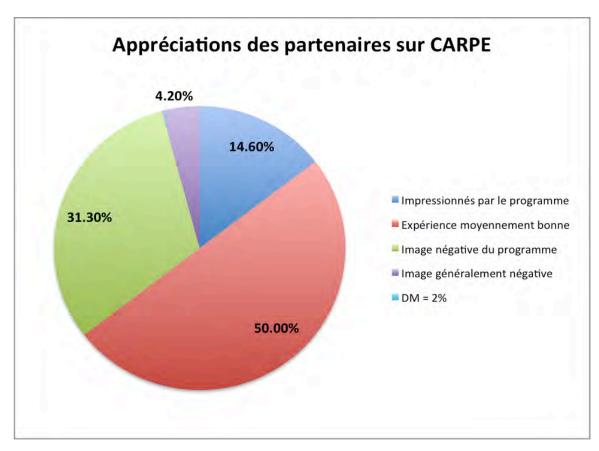


Schéma 8: Appréciations des partenaires sur CARPE

Du coté des organisations de la société civile, les expériences avec CARPE ont également été assez bonnes (schéma 9). Tous les sondés avaient entendu parler de CARPE ou d'une partie du programme. 6,7% avaient une image généralement négative du programme, 66,7% ont vécu une expérience moyennement bonne, et 26,7% ont été véritablement impressionnés par le programme (DM = 6,3%).

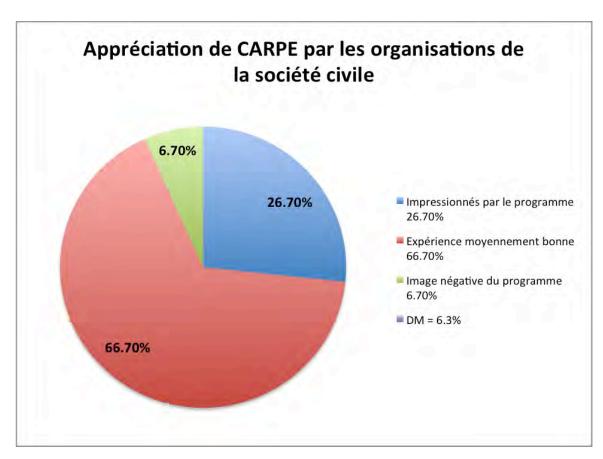


Schéma 9: Appréciation de CARPE par les organisations de la société civile

Les atouts de CARPE mentionnés le plus souvent étaient sa démarche participative, la manière dont il a renforcé les capacités de l'ICCN, la façon dont les efforts de conservation sont associés au développement et les stratégies élaborées, tout à fait nécessaires (dont la centralisation des données et la structure/stratégie des patrouilles), ainsi que l'équipement fourni pour la lutte anti-braconnage.

Les lacunes régulièrement citées par les partenaires, outre l'arrivée tardive des financements, portaient sur la nature sporadique de la formation (c'est à dire que les activités sont interrompues), les explications insuffisantes des lois données aux communautés, la communication défaillante entre les PO, CARPE et les partenaires locaux et l'incapacité de CARPE à répondre à toutes les attentes des communautés.

Les suggestions des participants au sondage pour améliorer la gestion des aires protégées étaient centrées sur le renforcement et l'extension systématiques des activités et l'augmentation du financement. Il y a eu aussi un débat sur la manière d'améliorer la communication entre les gestionnaires des aires protégées, les PO et les communautés. Il a aussi été fait mention du besoin de meilleurs moyens de transport pour permettre aux PO d'accéder aux zones reculées, y compris des véhicules supplémentaires.

7. Conclusions

Les pays du Bassin du Congo sont en train de rebâtir leurs initiatives de conservation et de développement et les ont orientées dans des directions qui ne sont pas toujours optimales. Tant les PO que les communautés sont capables de se montrer résilients et créatifs.

Il est important de reconnaitre que même au cœur des situations apparemment anarchiques, il y a toujours une organisation sociale. Dans le Bassin du Congo, ces organisations sociales prennent généralement la forme de communautés familiales, de réseaux commerciaux et d'organisations non gouvernementales. Il est important que CARPE prendre en compte ces atouts.

Les PO de CARPE III font les choses bien mais pas nécessairement les bonnes choses. Plus précisément, CARPE ne s'adapte pas suffisamment aux menaces émergentes et ne réagit pas assez vite pour profiter des occasions d'étendre la protection à l'échelle des Paysages en utilisant le Décret sur la Foresterie Communautaire en RDC. Les PO doivent employer une stratégie cohérente d'adoption de moyens de subsistance de remplacement pour alléger la pression préoccupante sur les ressources ciblées. Ils devraient se concentrer sur l'amélioration de la gouvernance au niveau communautaire et celle relative au droit à la terre et aux ressources, car l'accès libre aux ressources est au cœur de la question leur durabilité.

CARPE fournit une fondation solide à la plupart des objectifs. Bien que CARPE n'ait pas été conçu pour contrôler l'évaluation d'impact, il y a assez de preuves suggérant que la biodiversité de la région serait pire, voire catastrophique, si CARPE III n'avait pas existé. Il est cependant difficile d'en faire une affirmation absolue, puisqu'il n'y a pas de points de référence complets ni de contrôles pour donner des éléments de comparaison.

Si une stratégie des concessions forestières communautaires peut être mise en œuvre pour attribuer des droits aux ressources, cela aidera à ralentir et en fin de compte à prévenir des changements à grande échelle d'utilisation des terres à l'intérieur des Paysages CARPE en RDC.

La conception de CARPE III pâtit de nombreux présupposés erronés. Le plus inquiétant est de croire que les moyens de subsistance de remplacement vont par défaut se substituer aux utilisations actuelles des ressources. Bien que de nombreuses personnes au sein de CARPE reconnaissent les défauts des présupposés mais le programme continue de dépenser des ressources, ce qui laisse entendre que l'apprentissage et la gestion adaptative sont déficients.

Les partenariats à l'intérieur des Paysages encouragent la cohérence mais la démarche par Paysages est plus solide en théorie qu'en pratique. Sa conceptualisation est incomplète du point de vue des sciences sociales. Jusqu'à maintenant, CARPE III ne manifeste pas un engagement solide en faveur d'aires gérées par les communautés.

La réussite ou l'échec du travail de CARPE dépend de l'instauration de relations de confiance. Les PO ont travaillé avec acharnement pour établir ces relations, mais ils sont limités par leur compréhension insuffisante des dynamiques sociales. Améliorer celles-ci leur profitera grandement. C'est le cas aussi de l'approche de CARPE vis à vis du genre et des communautés autochtones, dont les résultats sont médiocres.

CARPE a des relations variables, souvent mauvaises, avec certains acteurs étatiques des Paysages. Les PO n'ont pas réussi à bien gérer les relations conflictuelles entre les autorités de gestion des aires protégées et les communautés qui les voient comme un obstacle à leurs stratégies de subsistance. De même, les PO n'ont pas bien géré les perceptions divergentes de légalité et d'illégalité en matière d'utilisation des ressources.

8. Enseignements Tires

L'ampleur spatiale et temporelle inhabituelle de CARPE reflètent les complexités de sa tâche; le faible niveau de connaissance des processus écologiques à long terme, les dimensions sociales à l'intérieur de la région, et le besoin de données pour documenter et analyser les changements. CARPE représente un effort soutenu, à long terme, pour surveiller, agir, évaluer et apprendre comment maintenir la biodiversité et les processus écologiques concernant une ressource importante pour la planète.

CARPE a permis de tirer d'importants enseignements sur la manière d'obtenir, ou pas, des résultats dans la conservation de la biodiversité. Voici quelques-uns de ces précieux enseignements :

L'avis de la communauté compte. Il importe de bien comprendre les partenariats avec les entités locales, ce qui implique une approche pluridisciplinaire de la part d'un éventail d'experts en sciences sociales, de scientifiques, de biologistes et de l'ensemble des acteurs locaux. Les gestionnaires de CAFEC doivent se tenir informés des innovations dans une large gamme de domaines. L'évaluation a montré que les PO ne sont souvent pas au courant des nouvelles méthodes introduites en RDC, particulièrement dans la cogestion communautaire des ressources naturelles, que CARPE ne finance pas.

Comprendre les dynamiques sociales est essentiel pour concevoir un programme de conservation. CARPE a encore du chemin à faire pour intégrer cette compréhension sociale à sa planification. Le hiatus entre la biologie de la conservation et les schémas mentaux définis par les sciences sociales peut faire obstacle à la réalisation des objectifs. Les questions liées au genre semblent avoir été abordées après-coup pour répondre à une exigence. Pourtant les femmes jouent un rôle clé dans l'utilisation des ressources et les solutions pour prévenir leur dégradation. CARPE a nettement amélioré la connaissance des processus écologiques et du statut des espèces dans les régions. Mais pour garantir une durabilité à long terme il reste une étape importante: comprendre les complexités des institutions locales chargées d'allouer les ressources et leur rôle central pour bloquer ou faire avancer un programme de conservation.

Il est impératif de se soucier de la manière dont les parties prenantes peuvent profiter et profitent effectivement du programme. A mesure que CARPE accroitra son efficacité, il aura de plus en plus besoin d'une stratégie pour identifier les bénéfices de son action et les bénéficiaires, ainsi que d'un processus rigoureux pour tester les présupposés de sa stratégie. Là où les bénéfices sont devenus plus visibles grâce aux interventions de CARPE, une question revient souvent dans les débats en groupe de réflexion: "quels sont les critères pour choisir qui tire profit d'un projet?". Une mauvaise sélection des bénéficiaires peut créer des rivalités et des tensions entre les communautés locales. Etant donné que CARPE est souvent le seul promoteur du développement dans les Paysages reculés, il a une haute visibilité et de plus en plus on attendra de lui une haute qualité.

Dans un contexte en constante évolution, une gestion réactive est indispensable. CARPE doit pouvoir détecter les nouveaux défis et les nouvelles opportunités et y répondre rapidement. Les procédures de planification exigeantes de l'USAID et son processus de décision après

délibérations ne se prêtent sans doute pas à une gestion réactive. Les incitations à innover peuvent en faire les frais.

Une stratégie de mise en œuvre devrait permettre de comprendre grosso modo les coûts, risques et bénéfices des innovations qui sont mises en place. Les activités économiques comme l'agriculture sont ancrées dans une réalité sociale. Les expériences de CARPE avec les moyens de subsistance de remplacement illustrent l'importance de faire comprendre comment les marchés sont structurés et fonctionnent, comment avoir accès aux terres, à la main d'œuvre et aux moyens de production, et quel recours ont les producteurs en cas de litige. Adopter de nouvelles pratiques réclame de bien comprendre les coûts initiaux et à long terme, les frais de transaction, la possibilité de réduire les risques, le rôle des institutions et les effets des innovations proposées sur la résilience sociale et économique autant qu'écologique. Il vaut mieux appliquer des approches axées sur la demande au mélange complexe de facteurs qui influent sur une décision concernant les moyens de subsistance. Les endroits où CARPE réussit le mieux à promouvoir des activités de subsistance durables, la demande est déjà forte. C'est ce qui se passe avec la production de cacao dans l'Ituri et l'organisation autonome des pêcheries au Lac Télé. Les solutions axées sur l'offre attirent peut-être l'attention mais c'est la demande qui emporte vraiment l'adhésion.

Vu à travers le prisme multiforme de l'équipe d'évaluation, CARPE se révèle être un vaste programme de changement social et comportemental conçu pour modifier les attitudes et les comportements relatifs à l'utilisation des ressources naturelles - mais dans l'ensemble, la compréhension du problème et la conceptualisation des solutions sont incomplètes, notamment en ce qui concerne les moyens de subsistance de remplacement. En outre, l'éventail complet des compétences requises pour obtenir les résultats souhaités dans le cadre de CARPE n'est pas encore en place. Cela pourrait changer d'ici la fin de CARPE III s'il reste assez de temps pour appliquer le Décret sur la Foresterie Communautaire en RDC et mettre en place les mesures de confiance et les structures nécessaires pour promouvoir les concessions forestières communautaires. L'héritage de CARPE III dépendra sans doute de sa rapidité à saisir cette opportunité et d'un effort similaire en RC. Le timing de cet effort est essentiel pour tirer parti de l'ouverture créée par ce Décret en termes de droits aux terres et aux ressources pour les communautés. Peut-être n'est-il pas possible d'en tirer pleinement parti avant que CARPE III prenne fin, mais ne pas en profiter pourrait représenter une occasion manquée pour la conservation dans la région.

Il s'agit d'une tâche complexe et de longue haleine qui implique un engagement dépassant les cinq années que dure un programme. CARPE a démontré la valeur de l'engagement à long terme pris par l'USAID et ses partenaires opérationnels pour instaurer les conditions qui rendront possible la survie à long terme de cette ressource si importante pour la planète.

9. Recommandations

9.1 Performance du Programme

Globalement, CARPE bénéficierait d'une approche holistique, systémique, qui intègre des considérations sociales. Pendant CARPE III, les PO ont l'occasion de continuer à améliorer la compréhension des dynamiques sociales :

- Rendre plus cohérente l'approche sur les moyens de subsistance de remplacement, en mettant l'accent sur des stratégies de croissance économique. Pendant le reste de CARPE III, les PO devraient identifier ce qui fonctionne et a le potentiel d'être étendu rapidement à grande échelle en tant que moyens de subsistance durables et se concentrer conséquemment sur ces activités.
- 2. Appuyer les efforts pour rendre opérationnel le Décret sur la Foresterie Communautaire afin d'avoir un impact positif sur la biodiversité et le passage à de faibles émissions. Il s'agit de renforcer les droits aux ressources et d'éviter l'immigration, les changements qui s'ensuivent dans l'utilisation de la terre et la couverture forestière et d'améliorer la connectivité écologique entre aires protégées. L'EMAPS, sous l'égide de SCAEMPS, devrait continuer à bénéficier du plein soutien de CARPE dans ses efforts pour rendre opérationnel le Décret sur la Foresterie Communautaire en RDC. En collaboration étroite avec SCAEMPS, CAFEC devrait renforcer au sein des communautés les capacités de présenter avec succès des candidatures à des concessions forestières communautaires. CARPE peut s'inspirer des activités existantes de cogestion communautaire dans la région pour apprendre ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas. D'ici la fin de CARPE III, une stratégie claire devrait être en place pour soutenir la cogestion en impliquant les autorités nationales compétentes et les organisations de la société civile. Cette stratégie devrait identifier les obstacles à l'adoption, et inclure une évaluation critique des droits fonciers et des droits aux ressources, ainsi que des stratégies pour relever ces défis.
- 3. Cartographier les territoires coutumiers dans les Paysages CARPE, et mettre au point une approche des populations autochtones qui soit plus unifiée et complète.

En vue des programmes futurs:

- Adapter le programme dans chaque Paysage aux opportunités et aux contraintes rencontrées par les femmes et intégrer clairement les questions de genre dans les plans de suivi et d'évaluation.
- Rendre les PO davantage capables d'être à l'aise avec le concept de genre et l'ethnicité, ainsi que les besoins particuliers des femmes et des autochtones en tant que moteurs de changement positif.
- 3. Elaborer une stratégie plus complète pour améliorer la compréhension sociale, y compris:
- 4. Recenser les réseaux de solidarité fondés sur la famille élargie, le clan et la tribu qui exercent un pouvoir sur l'utilisation des ressources. Par exemple, il est possible de clarifier le rôle des réseaux de solidarité dans l'économie politique de l'extraction des

- ressources (par exemple le rôle du peuple Nande dans les chaines de valeur des minéraux et des espèces sauvages fauniques et floristiques dans l'Est de la RDC).
- 5. Collaborer avec les acteurs clés dans la région qui ne sont pas des bénéficiaires de CARPE mais qui peuvent transmettre des expériences et des enseignements importants qui concernent CARPE au plus haut point, particulièrement ceux impliqués dans la gestion communautaire des ressources naturelles.
- 6. Entreprendre une analyse systématique du genre dans chaque Paysage, en liaison avec la gouvernance des ressources naturelles, les systèmes écologiques et les attitudes envers la conservation. Un exemple utile serait le travail du programme *GirlHub*⁷ avec la méthodologie *SenseMaker* au Rwanda, au Nigeria et en Ethiopie.
- 7. Adapter le schéma du programme dans chaque Paysage aux opportunités et restrictions que rencontrent les femmes, en s'inspirant de l'analyse ci-dessus.
- 8. Intégrer clairement les questions liées au genre dans le suivi et l'évaluation.
- 9. Encourager la coopération internationale pour lutter contre le trafic des espèces sauvages fauniques et floristiques, en l'accompagnant d'un soutien financier et de la volonté politique, en partenariat avec d'autres donateurs.
- 10. Inviter des femmes à jouer un rôle important comme pacificatrices dans les opérations pour faire appliquer la loi, en s'inspirant des expériences positives menées dans le Paysage TNS. Il faudra vérifier le potentiel d'une telle initiative avant de l'étendre aux autres Paysages.
- 11. Associer la sensibilisation et l'éducation des communautés à des résultats spécifiques (par exemple dans la gestion du feu).
- 12. Renforcer les institutions chargées de l'utilisation des terres et des ressources dans CARPE en puisant dans les outils et les moyens des PO et de l'USAID, dont le *LandMark* du WRI et les outils de l'USAID/E3 pour la modélisation communautaire des droits fonciers tels que MAST.
- 13. Le partenaire opérationnel WRI a les compétences requises pour modéliser les droits fonciers coutumiers mais il se focalise beaucoup sur la géographie physique, et non sociale et n'applique pas les outils disponibles (dans l'activité SCAEMPS avec EMAPS) aux droits fonciers.
- 14. Les PO doivent accroitre leur personnel et leurs connaissances, ou amener de nouveaux partenaires, pour s'adapter aux possibilités émergentes de mise en œuvre du Décret sur la Foresterie Communautaire.

9.2 Conception du Programme et Stratégie de Mise en Œuvre

 Passer en revue les huit stratégies élaborées en consultation avec MI. Affiner les stratégies en intégrant les opportunités émergentes et éliminer les stratégies qui ont peu de chances d'avoir un impact prolongé.

82

⁷ *GirlHub* est un programme conjoint du Département du développement international du Royaume uni et la Fondation Nike. Des renseignements complémentaires sont disponibles sur www.wikigender.org/wiki/girl-hub/. De même pour *SenseMaker* sur hhtp://www.sensemaker-suite.com.

- 2. Investir dans le renforcement des associations locales et des organisations de la société civile celles qui soutiennent réellement les femmes devraient être une priorité constante dans le cadre des initiatives de gouvernance. La gouvernance environnementale (c'est-à-dire la manière dont s'exerce le pouvoir sur la nature) doit envisager le vaste éventail des parties prenantes qui ont des revendications diverses (et souvent antagonistes) sur ces richesses de la biodiversité.
- 3. Il est nécessaire de déterminer qui, parmi les parties prenantes, a le droit de faire quoi avec les ressources naturelles pour améliorer la gouvernance des ressources.
- 4. En vue des futures activités de subsistance de remplacement, il est recommandé que l'USAID entreprenne un diagnostic de Réforme agricole commerciale, légale et institutionnelle (AgCLIR) et une analyse marché/chaine de valeur pour repérer les principaux obstacles et une feuille de route pour développer les chaines de valeur du produit.
- 5. La production intensive peut être localisée dans des zones où la demande du marché est forte, comme cela a été déjà recommandé dans le rapport PROLAND (USAID 2016b).

L'équipe d'évaluation a noté d'importantes occasions manquées de voir d'autres investissements du gouvernement américain exploiter l'investissement de CARPE (par exemple lier les droits fonciers à la démobilisation des groupes armés qui occupent des aires protégées et au programme de réforme du secteur de la sécurité lancé par le Département d'Etat, ou lier les moyens de subsistance de remplacement à l'initiative "Feed the Future"). CARPE devrait continuer à repérer les possibilités de synergie et les faire connaître au Bureau Afrique de l'USAID, à l'USAID/Kinshasa et au Département d'Etat

9.3 Gestion du Programme et Coordination Avec les PO

- Alléger les processus de gestion du côté de l'USAID et officialiser la formation continue et l'adaptation du côté des PO, pour améliorer la souplesse et maximiser l'efficacité de CARPE.
- 2. Créer un environnement solide pour l'apprentissage collaboratif et l'adaptation qui optimisera la formation et la gestion adaptative dans chaque Paysage, en utilisant des approches participatives.
- 3. Autant que possible, harmoniser les objectifs de CARPE et de l'USAID/Kinshasa, tout en reconnaissant les restrictions en termes d'objectif géographique, d'affectation des fonds et de financement. Saisir les occasions jusqu'à présent manquées, et combiner les objectifs fixés par l'USAID et le gouvernement américain dans les Paysages principaux. A travers une meilleure communication et une planification prospective, trouver des synergies dans les domaines suivants:
- 4. Les activités de désarmement, démobilisation et réintégration pour les groupes rebelles dans les aires protégées de l'Est de la RDC.
- 5. La sécurité alimentaire, dont les investissements *"Feed the Future"* en lien avec les moyens de subsistance et des sources de protéines de remplacement.

- 6. Réexaminer l'impact possible dans chaque Paysage, et adapter en conséquence les plans de travail.
- Revoir la localisation des bureaux, avec pour objectif de s'assurer que les bureaux des projets se situent à deux heures de trajet maximum des sites des projets (si la sécurité le permet).
- 8. Pour EMAPS, SCAEMPS devrait visiter chacun des Paysages CARPE au moins deux fois par an si possible pour des consultations et un transfert de technologie.
- 9. En ce qui concerne le renforcement des capacités, les PO peuvent s'inspirer de l'approche de l'USAID pour développer les compétences humaines et institutionnelles et de l'approche cadre qui intègre les systèmes locaux (« local systems framework approach »).

9.4 Durabilité

- 7. Diffuser la méthodologie de l'ICGP sur le Profil des communautés, afin de hiérarchiser les interventions au niveau communautaire et développer les capacités des PO de mettre en œuvre cette approche.
- 8. Porter un regard critique sur les partenariats public/privé pour la gestion des aires protégées, afin de clarifier les risques et les opportunités, et encourager les PO à mettre au point une stratégie efficace pour utiliser des tels mécanismes, y compris des mécanismes de partage des bénéfices pour les communautés.

10. L'Avenir de CARPE

CARPE contribue grandement à préserver la biodiversité et pourrait avoir la même contribution pour la réduction des émissions. A ce titre, c'est un exemple de réussite de l'USAID qui devrait être poursuivi.

Malgré des résultats marquants, les systèmes mis en place pour l'aménagement du territoire et la gouvernance, la gestion des espèces sauvages fauniques et floristiques et le respect de la loi ne sont pas encore totalement durables. Les changements requis pour protéger les ressources du Bassin du Congo nécessitent un engagement à long terme. L'USAID se doit d'être fier d'avoir fait preuve de clairvoyance en ayant une vision exceptionnellement durable de la conservation et de la gestion des forêts dans le Bassin du Congo. Cet engagement devrait se poursuivre. Retirer le soutien de CARPE après CARPE III serait prématuré et mettrait en péril plus de 200 millions de dollars d'investissements, de même qu'une importante biodiversité et des ressources forestières d'importance mondiale. A l'avenir, CARPE devrait envisager les mesures suivantes:

CARPE devrait améliorer l'équilibre entre les ONG environnementales et les organisations qui ont des compétences culturelles et en termes de croissance économique. CARPE ne devrait pas se limiter aux ONG qui ont à leur crédit travaillé dur pour assurer le soutien de ce programme. CARPE devra s'entourer d'une gamme de partenaires capables de consolider les succès obtenus jusqu'ici. Les spécialistes des sciences sociales doivent travailler avec des méthodes de sensibilité culturelle, et les partenaires capables d'aider efficacement les PO à promouvoir des modes de subsistance durables. Il faut aussi encourager dans la population locale une meilleure planification économique, un développement des marchés, une évaluation des risques et une gestion financière. Ce qui veut dire des visages nouveaux avec des idées nouvelles pour institutionnaliser les objectifs de CARPE. Par exemple, l'énergie qui est une nécessité essentielle est sous-développée; rendant difficile un changement de l'économie politique du charbon de bois. Pour introduire des sources d'énergie urbaines de substitution, il importe pourtant de mieux comprendre l'économie du charbon de bois à l'Est de la RDC et les centres urbains. La recherche effrénée de nouvelles sources de bois devrait céder la place à une nouvelle stratégie visant à ralentir la demande de bois. C'est plus facile à dire qu'à faire, et la meilleure solution est peut-être une programmation parallèle par l'USAID/Kinshasa, d'une coopération avec *Power Africa* par exemple.

Les principaux éléments pour traiter l'exploitation minière illégale sont: comprendre la chaine de contrôle des minerais (qui a une dimension culturelle ou tribale) et obtenir des droits fonciers et de propriété pour les communautés et les mineurs. Mieux comprendre les dynamiques sociales pourrait contribuer à fournir des réponses d'atténuation à cette menace dans l'avenir.

La prochaine phase de CARPE devra anticiper les changements au statut de région à forte couverture forestière et faible déforestation du Bassin du Congo avant qu'ils ne se produisent et ils se produiront inévitablement. Il sera essentiel pour la réussite de CARPE d'avoir une idée de la manière de s'adapter à la nouvelle réalité.

De nouvelles tentatives pour créer des moyens de subsistance durables devront inclure une évaluation complète du contexte propice à la production, notamment les politiques agricoles, les chaines de valeur, les marchés et l'architecture institutionnelle. Les PO devraient apporter leur savoir-faire en matière d'innovation pour le développement et être mieux préparés à identifier les opportunités de réussite et les mécanismes pour les institutionnaliser. Dans le cadre de la préparation des futures phases de CARPE, il faudrait envisager d'envoyer des missions exploratoires conjointes entre CARPE et l'USAID/EDC, l'USFWS, le Département d'Etat et le Département de la Défense.

En résumé, sur la base des enseignements tirés de l'expérience de CARPE, les prochaines phases de CARPE pourraient être très différentes d'aujourd'hui. Les PO devraient apporter de nouvelles et importantes opportunités, des progrès technologiques, de nouvelles compétences en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, la croissance économique, la compréhension sociale et la dynamique de changements des comportements.

Annexes

Annexe I: Énoncé de travail (en anglais) SECTION C - DESCRIPTION/SPECIFICATIONS/STATEMENT OF WORK

I. INTRODUCTION

As the third phase of the Central Africa Regional Program for the Environment (CARPE III) is halfway through its five-year implementation, USAID intends to conduct a mid-term evaluation. This evaluation will focus on: (1) program performance with respect to expected results and objectives; (2) program design and implementation strategy; (3) program management and coordination; (4) the prospect of long-term sustainability; and (5) lessons learned and practical recommendations for performance improvement and strategic planning.

II. OVERVIEW OF CARPE III

Regional Development Cooperation Strategy: In June 2011, USAID approved the Regional Development Cooperation Strategy (RDCS) to support the third phase of CARPE (CARPE III). The goal of this RDCS is to accelerate Central Africa's transition to climate-resilient, low emissions development through its single Development Objective (DO): "The ecological integrity of the humid forest ecosystem of the Congo Basin maintained." In addition to aligning with USAID's Climate Change and Development Strategy and Biodiversity Guidance, the Goal and DO of the RDCS also supports the Congo Basin Forest Partnership's1 objectives to promote economic development, poverty alleviation, improved governance, and natural resources conservation in Central Africa. CARPE aims to achieve the DO through four Intermediate Results (IR): (1) Targeted forest Landscapes sustainably managed; (2) Threats to biodiversity in targeted forest Landscapes mitigated; (3) Policy and regulatory environments supporting sustainable forest and biodiversity conservation established; and (4) Capacity to monitor forest cover change, greenhouse gas emissions and biodiversity strengthened.

According to the RDCS, "the causal relationship between the CARPE Goal and the Development Objective is based on the following hypothesis: maintaining a healthy forest ecosystem directly supports the conservation of the Congo Basin's globally important biodiversity, mitigates climate change by stabilizing greenhouse gas emissions from deforestation and forest degradation, improves the livelihoods and food security of forest communities and enhances ecosystems services, which benefit the local, regional and global communities. USAID's experience in conservation has demonstrated that no one approach is successful on its own, especially when the areas to be protected span national boundaries and ecosystems, involving the actions and collaboration of a wide range of stakeholders."

The achievement of the RDCS DO required two distinct but interdependent projects, each with a range of implementing mechanisms: Central Africa Forest Ecosystems Conservation (CAFEC) and Environmental Monitoring and Policy Support (EMAPS). CAFEC focuses on sustainable management of targeted Landscapes (IR1) and mitigation of threats to the biodiversity of targeted forest Landscapes (IR2). EMAPS, through a series of complementary measures, contributes to achieving IR3 and IR4 in promoting national and regional policy and regulatory advances and delivering monitoring tools that inform policy and support forest and biodiversity conservation.

CARPE III's Implementing Mechanisms and Partners: Below are two tables summarizing the names, lead implementers and location of on-going activities under CAFEC and EMAPS.

CAFEC Portfolio: CAFEC includes eight Landscape activities implemented by three international nongovernmental organizations – Wildlife Conservation Society (WCS), World Wildlife Fund (WWF), and African Wildlife Foundation (AWF).

The Sangha Tri-National Landscape is located in the Republic of Congo (RoC), Cameroon and Central African Republic. However, CARPE III's activities are limited to the RoC portion of the Landscape. Conservation International, from October 1, 2013 to August 31, 2015, implemented the Maiko -Tayna -Kahuzi Biéga (MTKB) Landscape program. WCS assumed the lead implementer responsibility for the MTKB Landscape program on September 1, 2015.

EMAPS Portfolio: The intended priority focal areas of EMAPS activities are within RoC and the Democratic Republic of Congo (DRC). When technically and financially feasible, these activities also maintain involvement with regional and national policy coordination bodies and provide assistance with the application of innovative mapping and remote sensing tools developed during CARPE Phase II that support climate change mitigation and biodiversity conservation throughout the Congo Basin.

NORAD Co-Financing for CAFEC: On June 5, 2013 the Norwegian Agency for Development Cooperation (NORAD) signed an agreement with USAID to co-finance CAFEC with a funding of 140,000,000 Norwegian Krone (NOK), equivalent to approximately USD 22 million. This funding is for the first three years, and has been allocated to the budgets of all CARPE Landscape activities except Sangha Tri-National. The use of the NORAD funding is limited to global climate change activities that support the National Reduction of Emissions from Deforestation and Forest Degradation plus conservation, sustainable management of forests and enhancement of forest carbon stocks (REDD+) Framework Strategy in DRC and the REDD+ program in ROC.

External Evaluation of CARPE II: The development of the RDCS was informed by the findings and recommendations of the external evaluation of the CARPE Second Phase (CARPE II) that USAID conducted in 2011 to assess progress against the stated goals and objectives. Major findings of this evaluation include:

The Landscape approach and Landscape-level land use planning was one of CARPE II's greatest achievements, which brought diverse stakeholders together to develop a common vision for their lands and a set of strategies and plans for their realization;

The success of this approach leveraged substantial additional financing from other donors, strengthened the management of protected areas, reduced illegal logging, and increased the area of humid forest under certified forest management plans; and

CARPE succeeded in facilitating international agreements and establishing mechanisms for the collaborative management of trans-boundary Landscapes and protected areas; contributed to a wide range of policy and regulatory reforms; and developed effective remote-sensing-based forest cover change monitoring systems and built conservation capacity.

The evaluation recommended that CARPE be extended to 2020 to:

Continue to focus on forest and biodiversity conservation systems with increased emphasis on implementing local sustainable natural resource management systems

Increase efforts on climate change mitigation by testing field-level systems to avoid deforestation, and building national and regional readiness and capacity to implement REDD+ programs

Assist in forest monitoring and modeling related to climate change; and

Support reasonable allocation of forest carbon revenue that respects the rights of indigenous peoples and local communities.

The evaluation report defined a series of steps USAID could take to more explicitly incorporate and support the evolving global climate change policies surrounding REDD+.

Strategic Planning with Measuring Impact⁸: In collaboration with USAID's Bureau of Economic Growth, Environment and Education (USAID/E3), USAID/CARPE benefited from the services of Measuring Impact (MI) to improve implementing partners' capacity in strategic work planning and monitoring and evaluation during the first 18 months of CARPE III. Through a series of USAID/CARPE partner workshops, MI led a strategic planning exercise that identified eight specific strategies implemented by CARPE partners. For each strategy, MI assisted USAID and CARPE partners to develop theories of change and helped finalize a broad suite of indicators against which to measure progress. MI also worked with USAID and partners to identify proposed evaluation questions for CARPE III's mid-term and particularly, final evaluations). These evaluation questions were used to add to and refine the indicators used by USAID/CARPE, with the intention of ensuring that they would provide sufficient information to answer each of the priority questions.

III. SCOPE OF WORK

A. Purpose

The purpose of this task order is for the contractor to provide evaluation services that focuses on:

Program performance;

Program design and implementation strategy;

Program management and coordination;

The prospect for sustainability; and

Lessons learned and practical recommendations for performance improvement. It is designed to help CARPE management, the Government of Norway and CARPE backstops in Africa Bureau (AFR) and E3 to review and improve major strategic approaches, management systems and allocation of program resources.

CARPE is the largest biodiversity program and one of the largest Sustainable Landscapes (SL) programs within USAID. It is poised to influence major policies and practices of multiple actors in Central Africa. New threats have emerged such as increased ivory poaching and rapid expansion of both small and large-scale extractive industries, with concomitant infrastructure, in

_

⁸ Measuring Impact (MI) is a support program working for USAID implemented by Environmental Incentives and Foundations of Success to design clear intervention strategies and develop monitoring and evaluation plans.

and around CARPE Landscapes. Opportunities have also sprung up since the design of CARPE III, notably enabling legislation for in DRC, ongoing investment in REDD+ and global attention to wildlife trafficking that has brought new tools and resources.

Despite increased investment and relative peace, countries in the region, especially DRC, rank near the very bottom of key social and economic indicators. Many of the sites selected by USAID for biodiversity and climate change interventions are in areas where local communities are most isolated from services and have little voice. USAID conservation and climate change activities in these areas are also intended to convey development and governance benefits. This evaluation will help identify promising actions and opportunities as well as constraints and inefficiencies, and recommend steps for CARPE to accelerate and scale up conservation and climate change mitigation actions for the benefit of the population, central African states and the international community. The guiding principle is that the evaluation should assess the degree to which CARPE is on track to achieve its objectives and recommend modifications that can be made between now and the end of the program to improve its effectiveness.

B. Evaluation Objectives

This mid-term evaluation has the following objectives:

1) To assess the progress toward meeting CARPE III objectives. 2) To assess the continued validity of program strategies, approaches and assumptions. 3) To assess program performance management of USAID and implementing partners. 4) To identify lessons learned and recommend actions for improving performance and broadening impacts based on findings of the assessments above.

C. Evaluation Questions

The evaluation includes questions in the following four major areas:

- 1) Program performance (disaggregating biodiversity conservation and climate change mitigation)
- 2) Program design and implementation strategy
- 3) Program management and coordination
- 4) Sustainability

Under each major area, a series of questions identify particular aspects of the program's performance to be considered. Evaluators are expected to assess the current status of the program related to each question, identify gaps and bottlenecks and recommend improvements.

1) Program Performance

- a) Biodiversity Conservation: Is CARPE on track to achieve its biodiversity conservation objectives?
 - i) How well does CARPE address the identified threats to biodiversity? Are the interventions that focus on livelihood alternatives effective at reducing threats?
 - ii) To what extent is CARPE succeeding in building the capacity of local communities to actively participate in biodiversity conservation?

- iii) To what extent is CARPE succeeding in building the capacity of government services and agencies to effectively manage protected areas and combat wildlife poaching and trafficking?
- iv) How effective are CARPE's efforts to influence the policy and regulatory environments for biodiversity conservation?
- v) What is the prospect for the ongoing and planned activities to impact at sufficient scale to measurably mitigate the threats to biodiversity?
- b) Climate Change Mitigation: Is CARPE on track to achieve its climate change mitigation objectives?
 - i) How well does CARPE address the identified drivers of deforestation and forest degradation? Are the interventions, in particular livelihood alternatives, effective in reducing deforestation and forest degradation?
 - ii) There are concerns about the risk of leakage of carbon sequestration benefits that need to be addressed. Do the implementing partners consider leakage when designing implementation? How is the leakage issue addressed?
 - iii) To what extent is CARPE succeeding in building the capacity of local communities to actively participate in climate change mitigation?
 - iv) To what extent is CARPE succeeding in building the capacity of government institutions at the national and local levels to develop and implement REDD+ strategy and action plans? Are efforts at the national, Landscape, and local levels effectively linked?
 - v) How effective are CARPE's efforts to influence the policy and regulatory environments for global climate change?
 - vi) What is the prospect for CARPE's ongoing and planned activities to have impact at sufficient scale to measurably reduce deforestation and forest degradation?
- c) Gender and Minorities Issues: How well does CARPE address the issues concerning women empowerment, gender integration and indigenous peoples?
 - i) How effective is CARPE in promoting women's empowerment and gender equality in its biodiversity conservation and climate change mitigation activities?
 - ii) How effective is CARPE in integrating indigenous people in its biodiversity conservation and climate change mitigation activities?
- 2) Program Design and Implementation Strategy: What are the merits and shortcomings of the CARPE III strategic approach?
 - a) Development Hypothèses and Assumptions: How valid are the development hypotheses and the assumptions outlined in the CARPE III RDCS, and the strategic approaches and associated Theories of Changes elaborated by partners with the assistance of the MI team?
 - b) Implementation Strategies and Approaches: What evidence exists that the strategic approaches developed for each implementing partner are (or are not) appropriate for effectively and efficiently achieving CARPE III objectives?

- 3) Program Management and Coordination: How well are CARPE's activities managed and coordinated to achieve the program objectives and results?
 - a) Program Management: How effective is the management of CARPE's programs by implementing partners?
 - i) Do CARPE's implementing partners have the staff expertise and capacity, particularly at the local level, to design and implement CARPE activities; with an emphasis on management of activities focused on creating livelihood alternatives?
 - ii) How cost-effective are the management structures of CARPE implementing partners?
 - b) CAFEC-EMAPS Coordination: How effective is the collaboration between the CAFEC and EMAPS projects, as well as between CAFEC Landscapes, in contributing to the achievement of CARPE's objectives?

4) Sustainability:

- a) What have been CARPE's relative strengths and weaknesses in ensuring the financial, social, and institutional sustainability of USAID's investments after CARPE III implementation?
- b) Where along a trajectory of sustainability are key institutions that CARPE is strengthening? Will they achieve expected goals by end of project?

D. Evaluation Methodology

Comprehensively review relevant documents and data; develop and review (both peer and USAID) proposed evaluation methodologies, including interview protocols; interview of key informants in USAID, US Forest Service and Fish and Wildlife Service in Washington, D.C. (approximately 2 weeks from award).

Conduct structured interviews with key informants (Kinshasa and Brazzaville) (approximately 2 weeks; divided team)

USAID/CARPE Management team

CARPE III implementing partners

National government representatives (key ministries)

National park authorities

National civil society representatives

Other donor representatives working on biodiversity and climate change

Private sector where appropriate

Academic institutions engaged with CARPE (e.g., University of Kinshasa) that support biodiversity and climate change programs

Representatives of regional structures (Réseau des Aires Protégées d'Afrique Central -RAPAC, Central African Forests Commission -COMIFAC, Congo Basin Forest Partnership – CBFP) in Kinshasa⁹.

⁹ The CBFP is a multi-stakeholder initiative of more than 60 government, research, private sector, and

UNREDD Forest Carbon Partnership Facility (FCPF) implementing institution

Visit all eight Landscapes in DRC and RoC (divided into teams; approximately 4 weeks)

Use of core interview/data collection guide for all sites and tailored guides for specific sites visited. To the extent possible, the specific sites (villages/activities) visited should be at least partially random.

Sex-disaggregated and where appropriate independently facilitated (and interpreted) focus groups

Documentation of significant investments made at sites and how these are linked to strategies (e.g., dedicated staff, infrastructure, tools, training materials)

Verify and validate findings; integrate and reconcile conflicting views; produce draft for review; revise and finalize full report; complete clearance process and present/publish findings (approximately 5 weeks).

E. Evaluation Team Composition and Qualifications

The contractor must provide a core team consisting of a Team Leader and four specialists as follows:

Monitoring and Evaluation Specialist (Team Leader). At least 10 years' experience in evaluation of development programs with significant experience managing and/or evaluating environment-related programs, Africa experience, excellent English writing and speaking skills, professional-level knowledge of appropriate technical French (reading, writing and speaking). Masters level required, PhD preferred. The Monitoring and Evaluation Specialist is the Team Leader.

Biodiversity Conservation Specialist. At least 10 years' experience in research, evaluation or program management of biodiversity/wildlife projects. Practical experience in protected area management, project implementation, knowledge of wildlife trafficking and the Central Africa context. Masters level required, PhD preferred. Working knowledge of French required.

Climate Change Mitigation and Adaptation Specialist (REDD+/mitigation focus). At least 10 years' experience. Focus on mitigation and REDD+, Measuring, Reporting and Verification and/or policy (DRC, Congo Basin preferred). Practical experience in project implementation as well as demonstrated knowledge of climate policy, including familiarity with issues related to UNFCCC negotiations. Masters level required, PhD preferred. Working knowledge of French required.

Resource Rights, Governance and Policy Reform Specialist. At least 10 years of experience, knowledge of francophone/Central Africa regional policy environment, particularly DRC, preferred. Background in political science, law or environmental policy. Experience with conservation and/or climate change projects. Masters level required. Working knowledge of French required.

NGO partners, with the shared goal of promoting the conservation and sustainable management of the Congo Basin forest ecosystems. The CBFP has 30 member states including the U.S. and 11 African states.

Social scientist (local hire, preferably DRC national). Experience in addressing social, cultural and demographic issues, including gender and indigenous people. Experience of linking socioeconomic interventions with conservation objectives. Masters level required. Fluency in French and working knowledge of English required.

Individual team members must have technical qualifications and experience as described above. USAID reserves the right to reject proposed candidates for any individual position based on identified gaps in the candidate(s) credentials. No member of the Evaluation Team should have had any prior input to the design or implementation of any CARPE activities.

USAID may add other personnel to the team as observers and resource people, including:

USAID representative(s)

NORAD representative(s)

Personnel of the Congolese Institute for the Conservation of Nature (ICCN) (or RoC counterpart)

Personnel of CNREDD+ or Direction d'Etudes et Planification /Ministry of Environment and Sustainable Development

USAID will meet all costs of these additional team members.

F. Funding and Logistical Support

The Contractor is responsible for all offshore and in-country administrative and logistical support, including identification and fielding of appropriate international and national consultants. The Contractor and its partners must arrange and schedule field visits, meetings, translation services, international and local travel, hotel bookings, working/office spaces, computers, printing, and photocopying.

The Contractor and its partners are responsible for all logistic arrangements, including vehicle arrangements for travel, and must not expect any logistic support from USAID/DRC. The team must also make its own arrangement on space for team meetings and equipment support for producing all documents, including the final report.

G. Ethical Guidelines

Every member of the evaluation team must adhere to ethical guidelines as outlined in the American Evaluation Association's Guiding Principles for Evaluators. A summary of these guidelines is provided below. A more detailed description can be found at

http://www.eval.org/p/cm/ld/fid=51

Systematic Inquiry: Evaluators conduct systematic, data-based inquiries.

Competence: The Evaluation Team possesses the education, abilities, skills and experience appropriate to undertake the tasks proposed in the evaluation. Evaluators practice within the limits of their professional training and competence, and decline to conduct evaluations that fall substantially outside those limits. The Evaluation Team collectively demonstrates cultural competence.

Integrity/Honesty: Evaluators display honesty and integrity in their own behavior, and attempt to ensure the honesty and integrity of the entire evaluation process.

Respect for People: Evaluators respect the security, dignity and self-worth of respondents, project participants, clients, and other evaluation stakeholders. Evaluators regard informed consent for participation in evaluation and inform participants and clients about the scope and limits of confidentiality.

Responsibilities for General and Public Welfare: Evaluators articulate and take into account the diversity of general and public interests and values that may be related to the evaluation.

H. Conflicts of Interest

All Evaluation Team members must provide a signed statement attesting to a lack of conflict of interest, or describing an existing conflict of interest relative to the project being evaluated. USAID/DRC will provide the conflict of interest forms.

Annexe II: Les références

- Adeloui Akpona, H. April 2016. CAFEC Landscape 9: Maringa-Lopori-Wamba Forest Landscape: Democratic Republic Of Congo: CAFEC Semi-Annual Report: October 1, 2015 March 31, 2016. African Wildlife Foundation.
- Adeloui Akpona, H. October 2015. CAFEC Landscape 9: Maringa-Lopori-Wamba Forest Landscape: Democratic Republic Of Congo: CAFEC Annual Report: October 1, 2014 September 30, 2015. African Wildlife Foundation.
- Adeloui Akpona, H. September 2015. CAFEC Landscape 9 Maringa-Lopori-Wamba Forest Landscape: Work Plan Narrative, FY16. African Wildlife Foundation.
- Angelsen, A. 2008. Moving Ahead with REDD: Issues, Options and Implications. Center for International Forestry Research.
- Arnold, M., and R. Persson. "Reassessing the fuelwood situation in developing countries." *International Forestry Review* 5.4 (2003): 379-383.
- Ashley, Caroline and Carney, Diane, 1999. Sustainable Livelihoods: Lessons from early experience. London, Department for International Development 55 pp.
- Bailis, R., Ezzati, M. and Kammen, D.M., 2005. Mortality and greenhouse gas impacts of biomass and petroleum energy futures in Africa. *Science*, *308*(5718), pp.98-103.
- Beernaert, F. February 2014. CAFEC Landscape 12 Virunga Forest Landscape: Workplan Narrative. World Wildlife Fund.
- Beernaert, F. February 2014. CAFEC Landscape 8 Salonga-Lukenie-Sankuru: Workplan Narrative. World Wildlife Fund.
- Bello, C., Galetti, M., Pizo, M., Magnago, L., Rocha, M., Lima, R., Peres, C., Ovaskainen, O., Jordano, P., 2015. Defaunation affects carbon storage in tropical forests. Science Advances, Vol. 1, No. 11, 12.04.2015.
- Bensch, G. and Peters, J., 2013. Alleviating deforestation pressures? Impacts of improved stove dissemination on charcoal consumption in urban Senegal. *Land Economics*, *89*(4), pp.676-698.
- Blake S, Strindberg S, Boudjan P, Makombo C, Bila-Isia I, Ilambu O, et al. (2007) Forest Elephant Crisis in the Congo Basin. PLoS Biol 5(4): e111. doi:10.1371/journal.pbio.0050111

- Bofin, P., du Perez, M.L. and Standing, A. 2011. REDD Integrity: Addressing governance and corruption challenges in schemes for Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation (REDD). CMI/U4.
- Brockhaus, M., Wertz-Kanounikoff, S. and Di Gregorio, M. 2010. CIFOR's Component 1 of the global comparative study on REDD (GCS-REDD): Guide for Country Profiles. CIFOR.
- Buhendwa, R. October 2014. CAFEC Landscape 12 Virunga Forest Landscape: CAFEC FY14 Annual Report: October 1, 2013 September 30, 2014. World Wildlife Fund.
- Buhendwa, R. October 2015. CAFEC Landscape 12 Virunga Forest Landscape: CAFEC FY15 Annual Report: October 1, 2014 September 30, 2015. World Wildlife Fund.
- Buhendwa, R. September 2014. CAFEC Landscape 12 Virunga Forest Landscape: FY15 Workplan Narrative. World Wildlife Fund.
- Buhendwa, R. September 2015. CAFEC Landscape 12 Virunga Forest Landscape: FY16 Workplan Narrative. World Wildlife Fund.
- Chloe, S. 2012. Etude Sur Les Interrelations Humainsecosystèmes Forestiers Et Leur Évolution En Fonction Du Programme Redd+ Dans La Réserve De Biosphère De Luki. Gembloux, Universite de Liege.
- CN-REDD, 2010a. Programme intégré REDD+: à l'échelle du District de Maï Ndombe: Document d'orientation. Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, Coordination Nationale REDD, Republique Democratique du Congo.
- CN-REDD, 2010b. Programme REDD+: Afforestation/Reforestation dans les bassins d'approvisionnement des grandes villes: Document d'orientation. Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, Coordination Nationale REDD, Republique Democratique du Congo.
- CN-REDD, 2010c. Programme REDD+: Amélioration de l'efficacité énergétique par la diffusion des foyers améliorés: Document d'orientation. Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, Coordination Nationale REDD, Ministère de l'Energie, Republique Democratique du Congo.
- CN-REDD, 2010d. Programme REDD+: Appui à la mise en place d'une politique nationale d'aménagement du territoire: Document d'orientation. Ministère de la Décentralisation et, de l'Aménagement du Territoire, Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, Coordination Nationale REDD, Republique Democratique du Congo.
- CN-REDD, 2010e. Programme REDD+: Modernisation et sécurisation foncière: Document d'orientation. Ministère des Affaires Foncières, Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, Coordination Nationale REDD, Republique Democratique du Congo.
- CN-REDD, 2010f. Programme REDD+: Réduction de l'impact de l'agriculture de subsistance sur la forêt: Document d'orientation. Ministère de l'Agriculture, Ministère du Développement Rural, Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, Coordination Nationale REDD, Republique Democratique du Congo.
- CN-REDD, 2010g. Plan de Préparation à la REDD: R-PP Version Finale. Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, Republique Democratique du Congo.

- CN-REDD, 2013. Fonds National REDD+: Plan d'invessement. Republique Democratique du Congo.
- Cuvelier, J., S. Van Bockstael, K. Vlassenroot and C. Iguma (2014) 'Analyzing the impact of the Dodd-Frank act on Congolese livelihoods', New York: Social Science Research Council.
- de Wasseige C., Flynn J., Louppe D., Hiol Hiol F., Mayaux Ph. Eds. 2014. The Forests of the Congo Basin State of the Forest 2013. Weyrich, Belgium. 328 p.
- Dargie, G. C., Lewis, S. L., Lawson, I. T., Mitchard, E. T. A., Page, S. E., Bocko, Y. E., Ifo, S. A. 2017. Age, extent and carbon storage of the central Congo Basin peatland complex. *Nature* (2017) doi:10.1038/nature21048
- Ebeling, J., Yasue, M. Generating carbon finance through avoided deforestation and its potential to create climatic, conservation and human development benefits. Royal Society.
- Eriksson, J. October 2014. CAFEC Landscape 8 Salonga-Lukenie-Sankuru: CAFEC FY14 Annual Report: October 1, 2013 September 30, 2014. World Wildlife Fund.
- Eriksson, J. September 2014. CAFEC Landscape 8 Salonga-Lukenie-Sankuru: FY15 Workplan Narrative. World Wildlife Fund.
- Fâcheux, C. October 2014. CAFEC Landscape 9: Maringa-Lopori-Wamba Forest Landscape: Democratic Republic Of Congo: CAFEC Annual Report: October 1, 2013 –September 30, 2014. African Wildlife Foundation.
- Fâcheux, C. September 2014. CAFEC Landscape 9 Maringa-Lopori-Wamba Forest Landscape: Work Plan Narrative, FY15. African Wildlife Foundation.
- FCPF, 2010. Modèle de proposition des mesures pour l'état de préparation (R-PP). Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF).
- FERN FPP, 2014. Implement in haste, repent at leisure: A call for rethinking the World Bank's Carbon Fund, based on an analysis of the DRC ER-PIN. FERN FPP.
- Geist, H. Lambin, E. 2002. Proximate Causes and Underlying Driving Forces of Tropical Deforestation. BioScience.
- Gregersen, H., El Lakany, H., Karsenty, A. and White, A. 2010. Does the Opportunity Cost Approach Indicate the Real Cost of REDD+? Rights and Realities of Paying for REDD+. CIRAD, Rights + Resources.
- GTZ, 2009. Biodiversity and Livelihoods: REDD benefits. Deutsche Gesellschaft fur Technische Zusammenarbeit (GTZ), Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, Convention on Biological Diversity.
- Hageberg, T. 2011. Participatory Governance Assessments from REDD+ (PGAs): Fast Facts. UN-REDD Programme.
- Hashim, E., Riziki, C. September 2015. Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga Landscape Program. Conservation International.
- Ilambu, O., Twagirashyaka, F., and Nsenga, L. May 2016. Lac Tele Lac Tumba Landscape Program: CARPE III, Semi-Annual Report 2015-2016. Wildlife Conservation Society.
- Jensen, K., Verhage, B. August 2015. CAFEC Landscape 8 Salonga-Lukenie-Sankuru: FY16 Workplan Narrative. World Wildlife Fund.

- Jensen, K., Verhage, B. October 2015. CAFEC Landscape 8 Salonga-Lukenie-Sankuru: CAFEC Fy15 Annual Report: October 1, 2014 September 31, 2015. World Wildlife Fund.
- Kammen, Daniel M., and Debra J. Lew. "Review of Technologies for the Production and Use of Charcoal." *Renewable and appropriate energy laboratory report* 1 (2005).
- Karousakis, K., Corfee-Morlot, J. 2007. Financing Mechanisms to Reduce Emissions from Deforestation: Issues in Design and Implementation. OECD.
- Karsenty A., Vermeulen C., 2016. Towards concessions 2.0 in Central Africa. Managing overlapping rights between industrial concessions and community forestry. CIRAD, Montpellier, Perspective 38.
- Karsenty, A., Pirard, R. 2008. Changement climatique : faut-il récompenser la « déforestation évitée »? Natures Sciences. Societes.
- Karsenty, A., Vogel, A. and Frederic, C. 2012. 'Carbon Rights', REDD+ and payments for environmental services. Elsevier.
- Kipalu, P., Mukungu, J. 2013. The Status of the REDD+ process in the Democratic Republic of Congo. Forest Peoples Programme.
- Kirkby, A., Spira, C., Raynor, G., Morely, M., Kalinda, A., Busanga, D., and Mubalama, L. April 2015. Semi-Annual Report: Maiko Tayna Kahuzi-Biéga (MTKB) Landscape Fiscal Year (FY) 2016. Wildlife Conservation Society.
- Koko, Sadiki, 2011. Conflict and environmental insecurity in the North Kivu province of the Democratic Republic of the Congo. African Journal of Conflict Resolution 2011/13
- Kissinger, G., Herold, M. and De Sy, V. 2012. Drivers of Deforestation and Forest Degradation: A Synthesis Report for REDD+ Policymakers. Lexeme Consulting.
- Maisels F, Strindberg S, Blake S, Wittemyer G, Hart J, Williamson EA, et al. (2013) Devastating Decline of Forest Elephants in Central Africa. PLoS ONE 8(3): e59469. doi:10.1371/journal.pone.0059469
- Malonga, R. October 2015. CAFEC Landscape Sangha Trinational: CAFEC Annual Report: October 1, 2014 September 31, 2015. Wildlife Conservation Society.
- Malonga, R., Brncic, T., and Mavah, G. May 2016. Sangha Trinational Landscape Project: Semi-Annual Report FY 2016. Wildlife Conservation Society.
- McNeilage, A., Beernaert, F. April 2014. CAFEC LS7 Lac Tele Lac Tumba Landscape Workplan Narrative. Wildlife Conservation Society and World Wildlife Fund.
- McNeilage, A., Mwinyihali, R., and Remy Makana, J. August 2014. Ituri-Epulu-Aru Landscape: CAFEC Workplan Narrative. Wildlife Conservation Society D.R. Congo Program.
- McNeilage, A., Mwinyihali, R., and Remy Makana, J. February 2014. Ituri-Epulu-Aru Landscape: CAFEC Workplan Narrative. Wildlife Conservation Society D.R. Congo Program.
- McNeilage, A., Mwinyihali, R., and Remy Makana, J. October 2015. Ituri-Epulu-Aru Landscape: CAFEC Workplan Narrative. Wildlife Conservation Society D.R. Congo Program.
- McNeilage, A., Pokempner, A. August 2014. CAFEC YR2 Workplan Narrative: Sangha-Trinational (TNS) - Nouabalé-Ndoki National Park (NNNP) and Buffer Zone, Republic of Congo. Wildlife Conservation Society.

- McNeilage, A., Pokempner, A. September 2015. CAFEC YR3 Workplan Narrative: Sangha-Trinational (TNS) - Nouabalé-Ndoki National Park (NNNP) and Buffer Zone, Republic of Congo. Wildlife Conservation Society.
- McNeilage, A., Rayden, T. September 2015. Batéké Léfini Landscape: Overview of Strategy and Interventions. Narrative to Workplan FY 16. Wildlife Conservation Society.
- McNeilage, A., Twagirashyaka, F., and Kakisingi, A. January 2015. CAFEC LS7 Lac Tele Lac Tumba Landscape Workplan Narrative FY15. Wildlife Conservation Society, World Wildlife Fund.
- McNeilage, A., Twagirashyaka, F., Nsenga, L. October 2015. CAFEC LS7 Lac Tele Lac Tumba Landscape Workplan Narrative FY16. Wildlife Conservation Society, World Wildlife Fund.
- Mizinzi, J.P. and Valette, P. 2016. Impact des foyers améliorés dans la province du Nord Kivu Enquête 2016 à Goma Rapport final. WWF, Goma.
- Musampa Kamungandu, C., Mane, L., Lola Amani, P., Bertzky, M., Ravilious, C., Osti, M., Miles, L., Kapos, V., Dickson, B. 2012. Mapping potential biodiversity benefits from REDD+: The Democratic Republic of the Congo. UNEPWCMC, Ministry of the Environment, Nature Conservation and Tourism of the DRC; and the Satellite Observatory for Central African Forests. UN-REDD Programme, DRC.
- Mwampamba, T.H., 2007. Has the woodfuel crisis returned? Urban charcoal consumption in Tanzania and its implications to present and future forest availability. *Energy Policy*, 35(8), pp.4221-4234.
- Naucler, T., Enkvist, P.A. 2009. Pathways to a Low-Carbon Economy: Version 2 of the Global Greenhouse Gas Abatement Cost Curve. McKinsey and Company.
- Norad, 2011. Implementing REDD+ in DR Congo: How To Manage The Risk Of Corruption. Norad.
- OSFAC, 2013. Swamp Area Analysis in RDC and ROC. OSFAC.
- OSFAC, 2014. Forêt Primaire Landsat Alerte: Cas de Maringa-Lopori-Wamba et Ituri-Epulu-Aru. OSFAC.
- OSFAC, 2014. Formations Organisees par OSFAC: Avril 2013 Juillet 2014. OSFAC.
- OSFAC, 2014. Geospatial Database Management: Data status and Partners support. OSFAC.
- OSFAC, 2015. Central African Observatory For The Congo Basin Forest Monitoring. OSFAC.
- OSFAC, 2015. OSFAC Annual Report: FY 2015. OSFAC.
- OSFAC, 2015. OSFAC-DMT Desktop 2.2 Tutoriel. OSFAC.
- OSFAC, 2016. Active Fire Analysis: Biomass burning estimation methodology. OSFAC.
- OSFAC, 2016. Landsat Primary Forest Loss Alert in Landscape: Hotspots in Salonga, Lac Tele Tumba and Virunga. OSFAC.
- OSFAC, 2016. Rapport de mission de visite d'échange OSFAC RSAC/GSTC. OSFAC.
- OSFAC, 2016. REDD+ and Biodiversity in the CARPE Landscapes. OSFAC.
- OSFAC, 2016. Satellite Data Archiving and Dissemination. OSFAC.
- OSFAC, n.d. Fixed Obligation Grant II: Overview of Activities. OSFAC.

- Paton, R. 2014. Central Africa Regional Program for the Environment (CARPE): Program Name: Strengthening Forest Resource: Management Capacity in Central Africa (USFS): Semi-Annual Report: Reporting Period October 1, 2015 to March 31, 2016. USAID/Democratic Republic of Congo.
- Pearson, T.H., Brown, S., Murray, L., Sidman, G. 2017. Greenhouse gas emissions from tropical forest degradation: an underestimated source. Carbon Balance and Management. 12:3 DOI 10.1186/s 13021-017-0072-2
- Persha, Laura et al, 2011. Social and Ecological Synergy: Local Rulemaking, Forest Livelihoods, and Biodiversity Conservation, Science 331, 1606 (2011); DOI: 10.1126/science.1199343
- Peterson, Richard B, 1990. Searching for Live on Zaire's Ituri Forest Frontier. Cultural Survival Quarterly Magazine, 14/4. September 1990.
- Pirard, R. 2012. Reducing Emissions from Deforestation and Degradation in non Annex 1 countries. IDDRI, The Climate Group.
- Pires, B., Crooks, A. 2016. Modeling the emergence of riots: A geosimulation approach. Elsevier.
- Plumptre AJ, Nixon S, Kujirakwinja DK, Vieilledent G, Critchlow R, Williamson EA, et al. (2016) Catastrophic Decline of World's Largest Primate: 80 percent Loss of Grauer's Gorilla (*Gorilla beringei graueri*) Population Justifies Critically Endangered Status. PLoS ONE 11(10): e0162697. doi:10.1371/journal.pone.0162697
- Pokempner, A., Malonga, R., and McNeilage, A. October 2014. CAFEC Landscape Sangha Trinational: CAFEC Annual Report: October 1, 2013 –September 30, 2014. Wildlife Conservation Society.
- Rayden, T., Mabiala, N., Inkamaba Nkulu, C., Tsoumou, R., Bainen-Bossoko, F., and Nziengui-Kassa, S. Batéké Léfini Landscape Project: Semi-Annual Report FY 2016. Wildlife Conservation Society.
- Rayden, T., Mabiala, N., Tsoumou, A., and Escouflaire, L. October 2015. Batéké Léfini Landscape Project: Annual Report FY 2015. Wildlife Conservation Society.
- Rayden, T., Mabiala, N., Tsoumou, A., and Escouflaire, L. September 2014. Batéké Léfini Landscape Project: Annual Report FY 2014. Wildlife Conservation Society.
- Russell, D. and Vabi, M B, 2013. Gender Analysis for the Central Africa Regional Program for the Environment (CARPE) Phase III USAID/CARPE and IUCN.
- Samuel, J., Nahem, J., Issa, D., Fach, E. and Clairs, T. 2010. Participatory Governance Assessments for REDD+: Why citizens, national ownership and accountability matter: A Discussion Note. Global Programme on Democratic Governance Assessments, Oslo Governance Centre, UNDP, UN-REDD Programme.
- Schure, J., V. Ingram, S. Assembe-Mvondo, E. Mvula-Mampasi, J. Inzamba and P. Levang (2013) 'La filière bois-énergie des villes de Kinshasa et Kisangani (RDC)' in J.-N. Marien, E. Dubiez, D. Louppe and A. Larzillière (eds) *Quand la ville mange la forêt: Les défis du bois-énergies en Afrique centrale*, Versailles: Editions Quae.
- Simsik, M. August 2014. Workplan Narrative Maiko Tayna Kahuzi-Biéga (MTKB) Landscape Fiscal Year (FY) 2015. Conservation International.
- Simsik, M. March 2014. Workplan Narrative Maiko Tayna Kahuzi-Biéga (MTKB) Landscape Fiscal Year (FY) 2014. Conservation International.

- Simsik, M. October 2014. Annual Report: Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga Landscape Fiscal Year 2014. Conservation International.
- Stokes EJ, Strindberg S, Bakabana PC, Elkan PW, Iyenguet FC, Madzoké B, et al. (2010) Monitoring Great Ape and Elephant Abundance at Large Spatial Scales: Measuring Effectiveness of a Conservation Landscape. PLoS ONE 5(4): e10294. doi:10.1371/journal.pone.0010294
- Sullivan, MJP, Talbot, J, Lewis, SL et al. (112 more authors) (2016) Diversity and carbon storage across the tropical forest biome. Scientific Reports. ISSN 2045-2322 (In Press)
- Sunderlin, W. D., Sills, E.O., Duchelle, A. E., Ekaputri, A.D., Kweka, D., Toniolo, M.A., Ball, S., Doggart N., Pratama, C.D., Padilla, J.T., Enright, A. and Otsyina, R.M. 2014. REDD+ at a critical juncture: assessing the limits of polycentric governance for achieving climate change mitigation. International Forestry Review.
- Thiel, A., Norman, M. 2013. REDDX Global Network: Partners in Forest Finance Tracking. Forest Trends.
- Trefon, T. 2006. Industrial logging in the Congo: Is a Stakeholder Approach Possible? South African Journal of International Affairs.
- Trefon, T. 2011. Urban–Rural Straddling: Conceptualizing the Peri-urban in Central Africa. Royal Museum for Central Africa, Belgium.
- Tucker, C., Hansen, M., and Altstatt, A. April 2016. CARPE III: Monitoring the Forest Resources of the Congo Basin: NASA UMD CARPE III Year 2 (FY16) Report. NASA, University of Maryland.
- Tucker, C., Hansen, M., and Altstatt, A. October 2015. CARPE III: Monitoring the Forest Resources of the Congo Basin: NASA UMD CARPE III Year 1 (FY15) Report. NASA, University of Maryland.
- Tucker, C., Hansen, M., and Altstatt, A. October 2015. CARPE III: Monitoring the Forest Resources of the Congo Basin: NASA UMD CARPE III Year 2 (FY16) Work Plan. NASA, University of Maryland.
- Twagirashyaka, F., McNeilage, A., and Kimball, J. March 2015. CAFEC Landscape Lac Tele Lac Tumba: CAFEC Annual Report, February 1, 2014 – January 31, 2015. Wildlife Conservation Society – D.R. Congo Program.
- Twagirashyaka, F., McNeilage, A., and Kimball, J. October 2015. CAFEC Landscape Lac Tele Lac Tumba: CAFEC Annual Report, February 1, 2015 September 31, 2015. Wildlife Conservation Society D.R. Congo Program.
- UNEP, 2011. Rwanda: From Post-Conflict to Environmentally Sustainable Development. Nairobi, United Nations Environment Program. 379 pp.
- USAID, 2012. Building Resilience to Recurrent Crisis. USAID.
- USAID, 2012. Central Africa Regional Program for the Environment (CARPE): Regional Development Cooperation Strategy. USAID/Central Africa Regional.
- USAID, 2012. Central Africa Regional Program for the Environment (CARPE): Project Appraisal Document: Central Africa Forest Ecosystems Conservation. USAID/Central Africa Regional.

- USAID, 2012. Central Africa Regional Program for the Environment (CARPE) Project Appraisal Document. Environmental Monitoring and Policy Support. USAID/Central Africa Regional.
- USAID, 2014. CAFEC Landscape 7 Ituri-Epulu-Aru: CAFEC Fy14 Annual Report, October 1, 2013 September 30, 2014. USAID.
- USAID, 2014. Local Systems: A Framework for Supporting Sustained Development. USAID.
- USAID, 2015. The Central Africa Forest Ecosystems Conservation Project. USAID.
- USAID, 2015a. Batéké-Léconi-Léfini Landscape. USAID.
- USAID, 2015b. CAFEC Landscape Ituri-Epulu-Aru: CAFEC Annual Report, October 1, 2014 October 31, 2015. USAID.
- USAID, 2015c. Central Africa Regional Program for the Environment. USAID.
- USAID, 2015d. Combating Wildlife Trafficking in the Congo Basin. USAID.
- USAID, 2015e. Conservation Enterprises: Using a theory of change approach to synthesize lessons from USAID biodiversity projects. USAID.
- USAID, 2015f. Forest Resource Management. USAID.
- USAID, 2015g. Ituri-Epulu-Aru Landscape. USAID.
- USAID, 2015h. Lac Telex-Lac Tumba Landscape. USAID
- USAID, 2015i. Maiko-Tayna-Kahuzi-Biéga Landscape. USAID.
- USAID, 2015j. Maringa-Lopori-Wamba Landscape. USAID.
- USAID, 2015k. Salonga-Lukenie-Sankuru Landscape. USAID
- USAID, 2015I. Sangha Tri-National Landscape. USAID.
- USAID, 2015m. Strengthening Central Africa Environmental Monitoring and Policy Support Activity. USAID.
- USAID, 2015n. Strengthening Central Africa Environmental Monitoring and Policy Support Activity. USAID.
- USAID, 2015o. The Congo Basin Forest Monitoring Program. USAID.
- USAID, 2015p. United States Forest Service Implementation of the Central Africa Regional Program for the Environment (CARPE): Forest Resource Management: Fiscal Year 2015 Work Plan. USAID.
- USAID, 2015q. United States Forest Service Implementation of the Central Africa Regional Program for the Environment (CARPE): Forest Resource Management: Fiscal Year 2016 Work Plan. USAID.
- USAID, 2015r. Virunga Landscape. USAID.
- USAID, 2016. CAFEC Landscape Ituri-Epulu-Aru: CAFEC Semi-Annual Report, October 1, 2015 March 31, 2016. USAID.
- USAID, 2016b Assessment of Opportunities to Minimize Forest Loss Through Agricultural Intensification and Forest Conservation in the DRC (PROLAND), April 2016
- USAID/Dalberg, 2015. Sustainable Landscapes: Investor Mapping in Asia and Strategic Action Plan: Engagement opportunities in conservation finance. USAID, Dalberg.

- USAID/USFS, 2015. United States Forest Service Activities Supporting the Central Africa Regional Program for the Environment (CARPE): Biannual Report: June-September, 2015. USAID, USFS.
- USFS, 2016. USFS-CARPE FY14 Annual Report. USFS.
- Verhage, B. April 2016. CAFEC Landscape 8 Salonga-Lukenie-Sankuru: CAFEC FY16 Semi-Annual Report: October 1, 2015 March 31, 2016. World Wildlife Fund.
- White, A. 2011, Cash alone will not slow forest carbon emissions. Nature News.
- Wildlife Conservation Society, 2014. Batéké Léfini Landscape: Overview of Strategy and Interventions. Narrative to Workplan Updated for FY 15. Wildlife Conservation Society.
- Wilkie DS, Morelli GA, Shaw E, Rotberg F, Auzel P (2000) Roads, development and conservation in the Congo basin. Conserv Biol 14:1614–1622
- WRI (2010) Interactive Forest Atlas for Democratic Republic of Congo (Atlas forestier interactif de la République Démocratique du Congo), version 1.0. World resources Institute and the Ministry of the Environment. Conservation of Nature and Tourism of the DRC Washington, DC, USA. http://www.wri.org/publication/interactive-forest-atlas-democratic-republic-of-congo
- World Resource Institute, 2014. Year 1 Progress Report Strengthening Central Africa Environmental Management and Policy Support (SCAEMPS). World Resource Institute.
- World Resource Institute, 2014. Year 1 Work Plan Narrative Strengthening Central Africa Environmental Management and Policy Support (SCAEMPS): CARPE III. World Resource Institute.
- World Resource Institute, 2014. Year 2 Work Plan Narrative Strengthening Central Africa Environmental Management and Policy Support (SCAEMPS): CAREP III. World Resource Institute.
- World Resource Institute, 2015. Fiscal Year 2015 Annual Report Strengthening Central Africa Environmental Management and Policy Support (SCAEMPS): CARPE III. World Resource Institute.
- World Resource Institute, 2015. Strengthening Central Africa Environmental Management and Policy Support (SCAEMPS): Fiscal Year 2016 Work Plan Narrative. World Resource Institute.
- World Resource Institute, 2016. Strengthening Central Africa Environmental Management and Policy Support (SCAEMPS): Fiscal Year 2016 Semiannual Report. World Resource Institute.
- Wunder, S. 2005. Payments for environmental services: Some nuts and bolts. CIFOR.
- Yambayamba Shuku, N. 2009. Revue de la littérature sur les causes et agents des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts en RDC.

Annexe III: Composition de l'équipe, niveau d'effort et cartes

Membres de l'équipe					
Prénom	Nationalité	Rôle			
Waugh, John	ÉU.A.	Chef d'équipe Sous-chef d'équipe, Kivu			
Makuch, Katrina	ÉU.A.	Spécialiste en évaluation membre de l'équipe, Kivu			
Kabamba, Patience PhD	RDC/ ÉU.A.	membre de l'équipe, Kivu Team			
Mwanza, Nicolas PhD	RDC	membre de l'équipe, Kivu Team			
Das, Rishi, PhD	India	Sous-chef d'équipe, Brazzaville			
Madika, Many, PhD	RDC/ la Belgique	membre de l'équipe, Brazzaville			
Viollaz, Julie, PhD	France	membre de l'équipe, Brazzaville			
Trefon, Theodore PhD	ÉU.A.	Sous-chef d'équipe, Cuvette Centrale Team			
Nteimbo, Bibiche	RDC	membre de l'équipe, Cuvette Centrale			
Mbangi, Norbert, PhD	RDC	membre de l'équipe, Cuvette Centrale			
Cohen, Brian	ÉU.A.	membre de l'équipe, Cuvette Centrale			

Discipline

Biodiversité	Dr. Mwanza, Dr. Mbangi, Dr. Das
Atténuation du climat	Dr. Das, M. Waugh
Culture	Dr. Kabamba, Dr. Trefon
Évaluation	M. Waugh, Ms. Makuch
Égalité des sexes	Ms. Makuch, Ms. Madika
Gouvernance	Dr. Trefon, M. Cohen
Moyens de subsistance	Dr. Madika, Dr. Kabamba, Dr. Mbangi, Dr. Trefon
Les aires protégées	M. Waugh, Dr. Mwanza, Dr. Mbangi
Régime foncier	M. Waugh, Dr. Trefon, M. Cohen
Le braconnage de la faune	Dr. Viollaz, M. Waugh, M. Cohen

Public cible	Entrevues avec des informateurs clés
Partenaires locaux	40 entrevues avec des informateurs clés
Partenaires opérationnel	21 entrevues avec des informateurs clés
Organisations de la société civile	10 entrevues avec des informateurs clés
communautés	12 entrevues avec des informateurs clés
Total	83 entrevues avec des informateurs clés

Public cible	Discussions de groupe (moyenne = 8 people)
Partenaires locaux	6 discussions de groupe
Partenaires opérationnel	6 discussions de groupe
Organisations de la société civile	6 discussions de groupe
communautés	34 discussions de groupe
Total	52 discussion de groupe (~ 416 personnes)

Distances						
Mode de voyage	Distance					
Air (commercial y avion de brousse)	>7300 km					
Route (4x4)	>3000 km					
Piste (moto, bicyclette, à pied)	>450 km					
Bateau (pirogue)	>200 km					
Boat (vedette)	>600 km					
Boat (traversier)	>200 km					

langues dans la collecte de données						
Equipe	Lingala	kiSwahili	Français	Anglais	Autre	
RoC	X		X	X		
Cuvette Centrale	X		X	X		
Kivus	X	X	X	X	kiNande Mashi kiKongo Kirega Kinyarwanda	

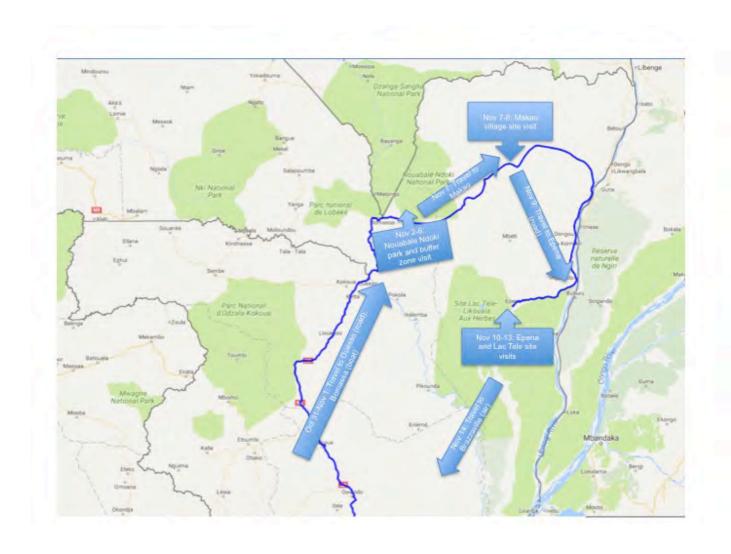


Schéma A: République du Congo transect nord

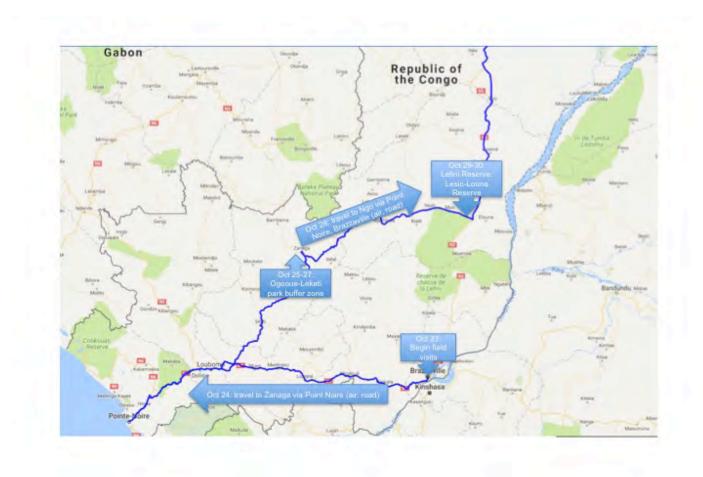


Schéma B: République du Congo transect sud

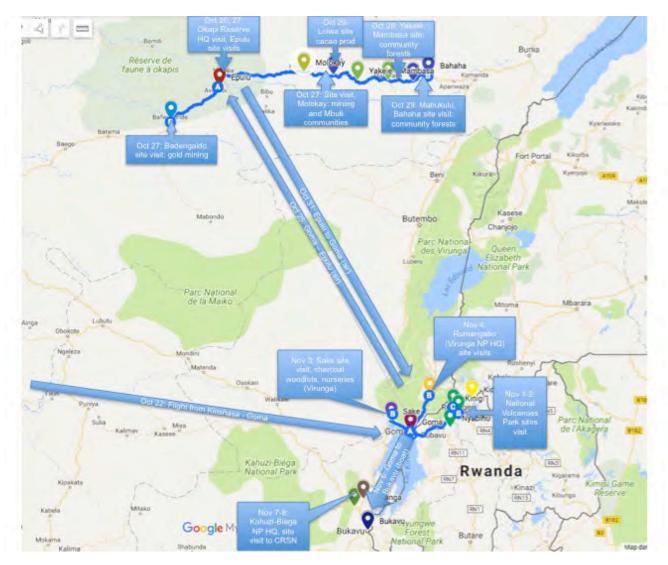


Schéma C: transect Ituri/Virunga

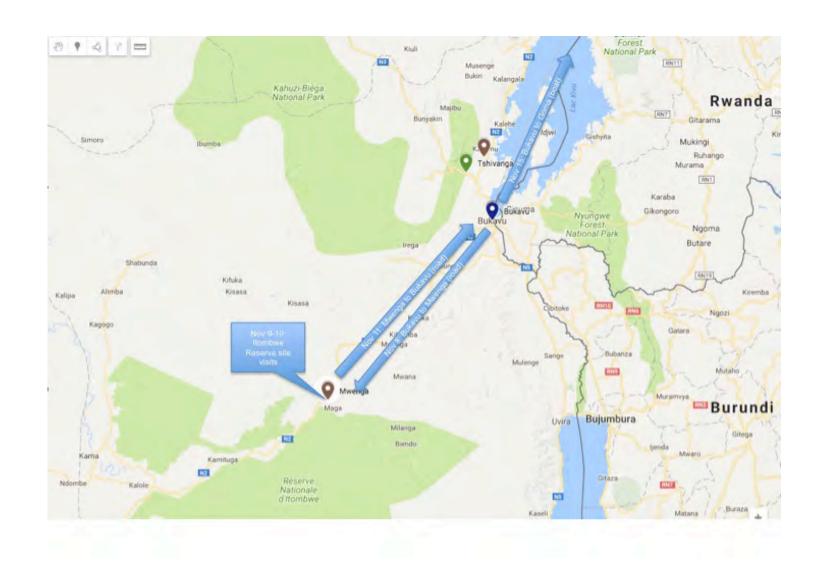


Schéma D: transect Itombwe/Maiko-Tayna-Kahuzi Biéga (Kivu)

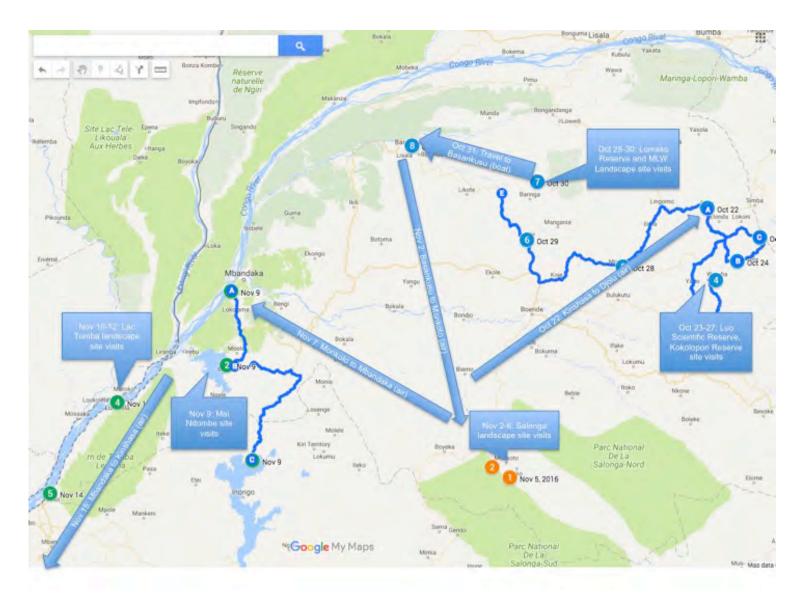


Schéma 5: transect MLW, Salonga, Lac Tumbu (cuvette centrale)

Annexe IV: Instruments de Collecte de Données

Questions d'entrevue pour la société civile

- 1. Quelle est votre expérience avec CARPE III (WWF, WSC)?
- 2. Quel type d'appuis avez-vous reçu de ce projet ?
 - 2a. Avez-vous participez à l'élaboration du plan des activités qui se déroulent dans le paysage ?
 - 2b. Est-ce que ce plan répond aux besoins ou aux attentes de la communauté locale ?
- 3. Comment décrieriez-vous la mise en œuvre de la stratégie de CARPE III ?
 - 3a. Quels sont les points forts et les faiblesses de l'approche de CARPE III ? \
 - 3b. Quelles solutions proposeriez-vous pour remédier aux faiblesses de cette approche ?
- 4. Est-ce que vous coordonnez avec d'autres groupes, partenaires et institutions pour la protection des forêts sous CARPE III?
- 5. Quelles actions le gouvernement national a t-il pris pour améliorer la gestion du paysage au cours des deux dernières années ?
 - 5a. Et pour le gouvernement provincial?
 - 5b. Les autorités locales ?
 - 5c. Le projet?
- 6. Avez-vous constatez des efforts de la part du autorités politiques pour encourager la population locale a protéger les forets ? Y a-t-il eu des campagnes de sensibilisation, des émissions radio diffusées, et des rencontres organisés par le gouvernement ?
- 7. Pensez-vous qu'il y a d'autres stratégies pour gérer les aires protèges qui pourraient être plus efficaces aujourd'hui et dans le future ?
- 8. Y a-t-il une prise de conscience parmi les personnes vulnérables (les femmes et les populations autochtones) que CARPE III a des ressources disponibles pour eux pour qu'ils puissent s'engager d'en d'autres activités économiques ?
- 8a. Ya-t-il des mesures actions ou activités particulières que vous connaissez qui on tété mises en place pour soutenir les personnes vulnérables dans ce paysage ?
- 9. Selon vous, est ce que ces mesures ont répondus aux besoins des personnes vulnérables? Si non, pourquoi?
- 10. Pensez-vous que les changements apportés par CARPE III auront des effets durables? Si non, comment résoudre ce manque à gagner dans le paysage ?
- 10 a. Y a-t-il d'autres choses que vous voudriez ajouter ?

Questions d'entrevue pour les représentants de la communauté

- I. Racontez-nous un peu comment cette communauté (C) et vous en particulier (P) utilisez les ressources de la forêt dans votre vie de tout les jours ?
- 2. Comment utilisez-vous les ressources de la forêt dans le passé d'après vos traditions et est-ce que vous utilisez toujours les ressources de la forêt de la même façon ?

D'après vos traditions (avant CARPE III)

Bois (exploitation forestière) Bois (de chauffage) Bois (charbon)

Pâturage Agriculture Autres

De nos jours

Bois (exploitation forestière) Bois (de chauffage) Bois (charbon) Pâturage Agriculture Autres

- 3. Avec quelle fréquence achetez-vous ce produit? Chaque jour, semaine, ou mois
- 4. Quel prix payez vous par unité?
- 5. Racontez-moi un peu votre expérience avec CARPE III.
- 6. Comment la forêt a t-elle changé depuis que CARPE III a commencé ?
- 7. Est-ce que votre communauté a été consultée avant l'annonce de changements dans la gestion du paysage? Qui a présenté le point de vue de votre communauté durant cette consultation ? Décrivez le processus de consultation.
- 8. Qu'est-ce que CARPE III vous a appris sur la meilleure gestion des forets?
- 9. Pensez-vous que les gestionnaires de la foret répondent de façon approprie à vos besoins?
- 10. Que font-ils?
- II. Que pourraient-ils faire mieux?
- 12. Dans le contexte de CARPE III, avez-vous remarqué de nouveaux efforts de la part des autorités pour encourager le public à changer leur utilisation du foret ?
- 13. Quels sont les bénéfices que ces efforts apportent ou les blocages qu'ils causent ?
- 14. Avez-vous ou les membres de votre famille déplacez vos activités à une autre partie de la forêt à cause de ces changements dans ca gestion ?
- 15. Quelles sont les difficultés liées à l'exercice de vos activités dans la nouvelle partie du foret où vous vous êtes déplacé?
- 16. Etes-vous inquiet que ces changements dans la gestion du foret vont avoir un effet sur votre subsistance? Comment auront-ils un effet ?
- 17. Y-at-il d'autres choses que vous voudriez ajouter ?

Seulement pour les femmes

- 18. Ces jours-ci, êtes vous inquiètes pour votre sécurité personnel dans la foret ?
- 19. Pensez-vous qu'assez de choses sont faites pour aider les femmes de votre communauté à surmonter les difficultés économiques aux qu'elles elles font face ?

Questions d'entrevue pour le personnel des partenaires opérationnels

- Avez-vous réalisé une évaluation des menaces pour ce paysage? Comment avez-vous identifié les menaces à la biodiversité et les causes de la déforestation/dégradation dans ce paysage?
 - 1.1. Quels étaient les points forts et les faiblesses de ce processus ?
- 2. Est-ce que la mise en œuvre de la stratégie CARPE III était appropriée en ce qui concerne la méthodologie?
 - 2.1. Qui étaient les personnes influentes au niveau local et comment les avez-vous impliquées dans la méthodologie ? Comment ont-elles participées à l'élaboration de CARPE III et sa méthodologie ?
 - 2.2. Comment avez-vous engagé la communauté locale dans le processus?
 - 2.3. Quels étaient les facteurs ayant freiné la mise en œuvre ?
- 3. Quelles actions et activités, spécifiquement par CARPE III, ont atténué au mieux les menaces identifies dans les aires protégées?
 - 3.1. Quels étaient les facteurs qui ont contribué aux succès de ces actions et activités ?
- 4. Est-ce que vous coordonnez avec d'autres groupes, partenaires et institutions pour la protection des forêts sous CARPE III ?
- 5. A ce stade de CARPE III (a) dans ce paysage quelle est la menace la plus importante selon vous (votre expérience) et (b) est ce que vos actions agissent d'une manière adéquate sur cette menace ?
- 6. Pourriez-vous indiquer, sous CARPE III, les pratiques ou les procédures nécessaires pour améliorer la gestion dans le paysage?
- 7. Avez-vous remarqué une amélioration dans la gestion des APs?
- 8. Quelles sont les réussites de ces pratiques de gestion dans les APs?
- 9. Quelles sont les blocages à l'amélioration de ces pratiques de gestion ?
- 10. Pensez-vous que ces changements pourraient avoir des effets durables ou pas ? Comment améliorer la situation ?
- 11. Avez-vous constatez un cas de déplacement du problème ? Si oui, qu'avez-vous fait sous CARPE III pour le résoudre ?
- 12. En général quel est le principal blocage pour résoudre le problème du déplacement
- 13. Sous CARPE III, pourriez-vous indiquer les pratiques ou les procédures nécessaires pour améliorer la participation des femmes et des peuples autochtones ?
- 14. Quelles sont les réussites de CARPE III pour faire participer les personnes vulnérables dans le projet ? Quelles sont les blocages à cette participation?
- 15. Comment la forêt a-t-elle changé depuis que CARPE III a commencé ?
- 16. Pensez-vous que les changements apportés par CARPE III auront des effets durables? Si non, comment résoudre ce manque à gagner dans le paysage ?
- 17. Y-a-t-il autres choses que vous voudriez ajouter?

Questions d'entrevue pour le partenaire opérationnel

- I. Quelle est votre expérience avec CARPE III?
- 2. Comment décrirez-vous la mise en œuvre de la stratégie de CARPE III ?
- 3. Quels sont les points forts et les faiblesses de l'approche de CARPE III?
- 4. Que proposeriez-vous pour répondre aux faiblesses de cette approche?
- 5. Pensez-vous que les activités de CARPE III renforcent la capacité des acteurs impliqués dans les APs à améliorer... La gestion Redevabilité L'engagement communautaire
- 6. Pensez-vous que ces activités ont une forte probabilité de continuer après la fin du projet?
- 7. Comment le programme de CARPE III a t'il fait évoluer la politique de votre institution ? Donnez des exemples.
- 8. Y-a-t-il des choses que vous faites différemment aujourd'hui suite à votre expérience avec CARPE III?
- 9. La gestion des APs est-elle meilleure ou moins bonne qu'avant votre participation à CARPE III ? Comment et pourquoi ?
- 10. Est-ce que CARPE III a apporté de nouvelles initiatives ou procédures qui ont amélioré la gestion des paysages?
- Décrivez les pratiques de gestion qui sont les plus importantes à la protection durable des forêts.
- 12. Quels changements avez-vous remarqué dans la manière de gérer les paysages? Sontils suffisamment indispensables et établis pour perdurer dans le temps ?
- 13. Que proposeriez-vous pour améliorer la gestion des APs?
- 14. Y-a-t-il des mesures, actions ou activités qui ont été mises en oeuvre par CARPE III pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables ? Si non, pourquoi ?
- 15. Pensez-vous que les activités mises en oeuvre ont été efficaces?
- 16. Pensez-vous que les changements apportés par CARPE III auront des effets durables? Si non, comment résoudre ce manque à gagner dans le paysage ?

Annexe V: L'analyse des données (en anglais)

GENERAL FINDINGS

Problem of access to markets was a something that came up regularly in answers across the board. Linked to this was ongoing need for better transportation, especially for patrol activities (including transport of poachers to magistrates after arrest).

No true understanding of the concept of sustainability. Too many answers were people stated CARPE's efforts were sustainable but then told us that the activities would stop if the funding didn't continue or people would return to old forest uses if Rangers weren't present.

Security issues discussed as a major hindrance to implementation of activities, their expansion, and their sustainability. Likewise for in-migration.

Human-wildlife conflict cited regularly in different ways: requests for help protecting crops, mentioned as impediment to livelihoods work.

Several examples in data of serious grudges toward AWF where communities felt cheated by the NGO and believed it created conflicts within the community. Recurring theme of how unequal distribution of CARPE benefits or non-transparent beneficiary selection led to conflicts within community. Ongoing tensions between community and ICCN also discussed.

50/50 on whether Landscape approach is really working. Suggestions that it is not practical on the ground but good in theory because theoretically allows the tackling of all threats.

A number of respondents (of all types), including women, stated that they wanted the IPs to hire local people to do needed work instead of outsiders. This lack of local hiring had caused conflicts with IPs in the past, to the point where village chiefs had to intervene to reduce tensions.

Community Questionnaire Findings (sample size = 46 focus group discussions with an average of 8 persons per group)

The majority of respondents noted that the forest helps them meet their daily needs. They indicated that apart from the forest uses described below, they collected things like vines and leaves (often for construction house roofs), caterpillars, traditional medicine, honey, mushrooms, wild fruit and vegetables (including yams and gnetum). They also get fish from the forest. One respondent indicated his community used the forest for sacred rituals.

52.4 percent of respondents indicated that traditional forest resource use continues today (MD = 8.7 percent).

Respondents indicated that traditional uses had sometimes been unsustainable (especially timber harvesting and slash and burn agriculture). But many respondents also described traditional practices, like not hunting bushmeat or fishing during the breeding season, which did not fit this label.

Generally speaking changes in forest use were mainly a shift from traditional uses for consumption to same type of use but for commercial resale. Some respondents also indicated a shift to different hunting/fishing methods: from bows and snares to guns (and occasional snares); move to nets and hooks for fishing.

Forest resource use breakdown:

Resource	Currently using (percent)	Missing data (percent)
Timber	75.9	37.0
Fuelwood	91.9	19.6
Charcoal	45.5	28.3
Pasture	29.2	47.8
Agriculture	91.4	23.9
Bushmeat	87.1	32.6

A number of respondents explained that they had more difficulty finding resources in forest today than in the past. Many described no longer hunting in forest or now following strict hunting regulations.

Community members' experiences with CARPE were generally average. 1 respondent (2.3 percent) had never heard of the program. 20.9 percent had a generally negative view of it, 62.8 percent reported an average experience, and 14.0 percent were genuinely impressed by the program (Missing data (MD) = 6.5 percent).

Main types of support received were:

Awareness raising on forest conservation and laws and regulations.

Training on improved agricultural methods, aquaculture, livestock raising, apiculture, and agroforestry. Several communities complained about lack of follow up resulting in crops failing because the communities weren't provided enough technical support to grow or harvest properly.

Helping address human-wildlife conflict through fencing, use of beehives near fences.

Help to create associations and development and conservation committees, draft community action plans (communities generally found these helpful), and delineate land use zones.

Provision of improved seeds, agricultural tools, equipment for Rangers, ameliorated cook stoves.

86.7 percent of community respondents indicated IPs had consulted them when setting up CARPE activities (MD = 2.2 percent). The most common form of consultation was the IPs communicating what they planned or were doing to the community by talking with community leaders (village chiefs primarily, but also traditional authorities). 2 respondents indicated that the community drafted a community action plan with the help of the IPs.

When asked what CARPE had taught them in terms of best forest management practices, the majority of respondents answered: importance of protecting forest (ways cited to protect included land use zones, sustainable timber harvesting, corridor agriculture), not to hunt protected species, and to avoid brushfires.

46.5 percent of interviewees felt CARPE managers where partially responsive to community needs but not responsive enough. 14.0 percent felt they were not response at all, while 34.9 percent stated they were responsive but not particularly creative in their response. Only 4.7

percent indicated that managers responded to their needs with extremely well with innovative solutions (MD = 6.5 percent).

Some interviewees indicated that managers did not respect them.

Many respondents highlighted the need for managers to deliver on promises made and build the capacity of the community so management of resources can transition to them.

Respondents held managers accountable for the conflicts they experienced with wildlife and expected them to come up with better solutions to protect their fields.

Overall, communities expected many, many things from managers, especially when it came to technical and equipment support for agriculture. So many expectations, essentially wanted managers to replace the state in meeting basic needs (including infrastructure).

46.5 percent of community members stated that government authorities made no effort to encourage the public to change the ways they use the forest to more sustainable practices (MD = 6.5 percent).

If government made efforts it was primarily in the form of awareness raising or verbal encouragement to support conservation. Occasional provision of seeds and fertilizer.

A number of community members noted that the government actively encouraged illegal forest use by allowing outsiders to come in and exploit resources and by releasing arrested poachers. One response indicating that community pressure to protect forest was putting corrupt government officials on notice in that location.

35.9 percent of the respondents indicated that their activities were displaced to another part of the forest as a result of protected area management changes (MD = 15.2 percent).

46.9 percent of community members interviewed worried about how management changes would affect their subsistence (MD = 30.4 percent).

Main concern was fear that remaining forest would be turned into a park (after a protected area had already been created) and that people would be forced out of their homes entirely. Several respondents already mentioned difficulties in finding food and other necessities in designated land use zones because of high population pressure. This was also true of people who had been displaced.

Our interviews of women found that 50.0 percent worried about their personal safety in the forest. The most common reasons for this were fear of rape or violence from armed groups and attacks by wildlife (both of which a number of communities had experienced). 70.3 percent of women interviewed also felt that not enough was done to help them. They wanted additional help with agriculture, especially mechanizing agricultural work and transformation agricultural products like manioc. Also wanted more micro-credit to start small businesses (with goal of being self-sufficient) and continued education to increase women's literacy.

In additional comments:

Several respondents mentioned increasing jealousy between CARPE beneficiaries and nonbeneficiaries that was causing community conflicts. Many respondents wanted benefits expanded to include everyone to avoid these issues.

Gold extraction, in migration, and human-wildlife conflict (especially the latter) were also recurring problems mentioned by interviewees. No IP efforts seemed to address human-wildlife conflict effectively or at a large enough scale.

Lack of access to basic infrastructure (schools and water first and foremost but also health clinics) was a recurrent concern.

Communities also expressed a wish to be given titles to the land they farmed and lived on.

Additional comments also noted interesting solutions to poaching and human-wildlife conflict: hiring of unemployed youths to watch fields and livestock, and the tradition of a family totem animal that they could not hunt.

Overall communities expressed a wish for more support with agriculture and livestock raising (which they saw as a profitable activity), especially more advanced techniques to increase yield and revenue.

IP Questionnaire Findings (sample size = 27)

96.2 percent stated a risk assessment had been done (Missing data (MD) = 3.7 percent).

Most common risk assessment methods were: studies of individual threats (especially studies of patrol data from anti-poaching efforts), field observations, and consultations with community members or surveys of community needs. Few respondents consulted other stakeholders or partners about ongoing threats.

The most common risk assessment strength cited was its participatory and multi-stakeholder approach. The most common weakness cited were the difficulty of assessing threats because the Landscape was so vast and not always under IP's control because of security issues. Respondents also noted ICCN's lack of capacity or willingness to collaborate.

The most common influencers for the methodology were village chiefs and local authorities (including traditional authorities), but a range of actors were involved (primarily at various levels of government). They were mainly consulted and participated in awareness raising activities.

The main constraints to CARPE's implementation were communities' high expectations (so many needs) and lack of initiative, lack of government support and basic infrastructure, slow signing of contracts/work agreements, land tenure issues, and security issues. Human-elephant conflict also hampered implementation because it stoked community resentment towards IPs.

The majority of actions undertaken under CARPE addressed only two threats: poaching (both internal and external threat) and land use changes (mostly). These actions for poaching focused primarily on setting up or reinforcing ranger patrols (often based on SMART data) through training, providing equipment, and funding for additional hiring. Actions for land use changes focused on improving alternative livelihoods methods with some efforts to better delineate protected areas and do reforestation.

73.9 percent of respondents felt CARPE's strategy was appropriate (MD = 14.8 percent).

96.0 percent said they engaged the community in their efforts (MD = 7.4 percent). Problem with this was that most common form of community engagement was consulting them (not actively having them involved in decision making). Not to mention that a lot of respondents simply didn't mention how they engaged the community.

96.0 percent of IPs stated they coordinated with other entities (MD = 7.4 percent). The most common entities were police and other "forces publiques", ICCN, provincial authorities. Also mentioned other local NGOs like Juristrale and PALF.

Adequacy of response to threat: 7.1 percent not at all, 64.3 percent yes but not enough, 28.6 percent yes but no innovation, 0 percent yes with great creativity (MD = 48.1 percent). Bushmeat hunting is prevalent and constitutes the main threat (next to unsustainable agriculture) in most Landscapes.

95.7 percent said protected area management improved as a result of CARPE (MD = 14.8 percent).

Main improvement was increase in patrol coverage of park leading to decrease in poaching (and subsequent return/increase of wildlife populations). Also increased acceptance of conservation by communities partly through resolution of park boundary conflicts with communities.

Main constraints to protected area management included security issues in region and lack of government support/buy-in (also lack of effective legislative framework, jurisdiction issues). Community conflicts with ICCN also noted as an impediment.

Concept of sustainability is not well understood by most respondents overall but IPs had the best understanding. Sustainability of measures put in place by CARPE: 25.0 percent none, 58.3 percent somewhat sustainable but requires more investment to be sure, 16.7 percent sustainable in the short-term, 0 percent sustainable long-term (MD = 11.1 percent)

Recommendations made to improve sustainability were first and foremost to continue and increase funding and build capacity of ICCN and other government entities to manage protected areas. Most of the respondents involved in law enforcement noted that Rangers could never stop working or the community would return to bushmeat hunting and poaching would return full force.

63.6 percent indicated displacement was occurring (MD = 18.5 percent).

Note the responses talked about all forms of displacement, i.e. people being forced out of park when park boundaries delineated, migration outside of forest because can't find resources in it, displacement of poaching activity due to patrols etc.

Actions taken to reduce displacement were limited and mostly involved building rapid response capacity for when Rangers obtain law enforcement intelligence on poaching. One respondent mentioned that they were doing conflict resolution work to decrease tensions between displaced people coming to a new area and pre-existing residents. Most respondents did not really have the capacity to address this issue.

Forest change (MD = 37.0 percent):

How has forest changed?	Valid Percent
Serious deterioration	5.9
Mild deterioration	11.8
No change	35.3
Mild amelioration	41.2
Great amelioration	5.9

Forest change corresponded mostly of increases in wildlife populations (with more animals coming near villages and causing human-wildlife conflict) and decreases in deforestation. Deterioration usually from increased deforestation.

Practices in place to improve indigenous peoples and women's participation:

Indigenous people: 10.0 percent no practices, 40.0 percent practices but not useful, 50.0 percent pedestrian effort (maybe positive impact but noting amazing), 0 percent excellent practices (MD = 25.9 percent)

Women: 5.0 percent no practices, 30.0 percent practices but not useful, 45.0 percent pedestrian effort, 20.0 percent excellent practices (MD = 25.9 percent)

This question got a mixed bag of responses with many of them showing more of a pedestrian effort than anything else. Not clear that anyone went out of their way to evaluate these population's needs. A lot of responses were simply "we include them in everything or 'a lot of beneficiaries are from these populations." The main practices put in place for both women and indigenous peoples were hiring them as Rangers and doing literacy work. Women also received support agricultural and husbandry activities. One respondent mentioned doing awareness raising on gender issues with communities.

The main blockage to improving indigenous people and women's participation seemed to be IP's unwillingness to go against the traditional treatment of indigenous peoples as inferior/subordinate to Bantus and women as subordinate to men. Another often cited blockage was these groups' lack of education.

64.7 percent of respondents indicated that CARPE would have lasting impacts (MD = 37.0 percent). Were already seeing increases in community motivation to conserve Landscapes. Most common recommendation to improve CARPE's long-term impacts was improving collaboration between stakeholders, followed by continuing and even increasing funding. Also noted was the need to engage youths in CARPE's work through job opportunities and specialized activities also came up several times throughout the interviews (not just IP interviews).

In additional comments, several respondents mentioned that logging opens up roads that allow poachers to poach wildlife and reported increases in poaching after logging exploitation of an area.

Project Partners Questionnaire Findings (Sample size = 49)

Experiences with CARPE were generally average. 2 respondents (4.2 percent) had never heard of the program. 31.3 percent had a generally negative view of it, 50.0 percent reported an average experience, and 14.6 percent were genuinely impressed by the program (Missing data (MD) = 2.0 percent).

The recurring CARPE strategies discussed by respondents were:

Ranger patrol support (funding, equipment, rations, personnel) and training on SMART data collection

Some support for development and judicial follow-up of poaching cases, training of magistrates in environmental law

Support for agricultural activities (technical training, provision of seeds and tools), aquaculture, livestock raising, and agroforestry

Occasional provision of infrastructure like offices, office supplies.

CARPE's most common strengths cited were its participatory approach, how it has built up ICCN's capacity, how conservation efforts are allied with development, and how it has provided much needed strategies (including data centralization and patrol structure/strategy) and equipment for anti-poaching efforts.

CARPE's most common weaknesses were late arrival of funds and training (meaning activities not continuous), insufficient explanation of laws to communities, poor communication between IPs/CARPE and local partners, broken promises to communities (linked to CARPE's inability to meet all the communities' needs because these are so great).

Recommendations to improve CARPE's strategy focused on improving communication, reinforcing training, a better funding model to avoid delays and provide money directly to ICCN, expanding activities/support to reach more beneficiaries.

91.2 percent felt that CARPE activities had reinforced stakeholders' capacities for management (MD = 30.6 percent). That number was 74.1 percent for accountability (MD = 44.9 percent) and 82.8 percent for community engagement (MD = 28.6 percent).

Respondents didn't seem to fully understand the concept of capacity building (as going beyond discrete examples of support). They mostly cited the activities/equipment that CARPE helped them with as capacity building. Otherwise they cited the trainings received (more on point). As for accountability, most examples of capacity building for this involved now knowing one's rights and responsibilities, being more transparent in how one worked, and reporting back about achievements and activities. Two interesting examples of community capacity building were the hiring of local residents as Rangers and the use of locals as informants.

CARPE's impacts on partners' policy centered mostly on the organization taking CARPE's priorities more seriously, valuing partnerships more, and rethinking and redefining management strategies to meet CARPE objectives and be more effective generally. A number of respondents, though, mentioned no change in policy. That was also the case with changes in practice as a result of CARPE.

Partners mainly did the following things differently as a result of CARPE: involved communities further in their activities, adopted SMART as a management tool, and shifted their activities to reflect CARPE priorities.

31.7 percent felt that CARPE's activities were entirely unsustainable, while 36.6 percent thought they might be sustainable with additional investment. 19.5 percent thought they were currently sustainable in the short-term and 12.2 percent in the long-term (MD = 16.3 percent).

81.1 percent said protected area management improved as a result of CARPE (MD = 24.5 percent).

By far, the main improvement in protected area management was better oversight of protected areas, primarily through improved patrolling, resulting in increases in wildlife populations. The second most commonly cited improvement was the community taking increased ownership and being increasingly aware of conservation activities. New initiatives discussed fell first and foremost under anti-poaching efforts with SMART and help with judicial follow-up and transportation of arrested poachers. Another commonly cited new initiative was better technical support for alternative livelihoods (primarily agriculture).

Respondents often cited the activities supported by CARPE as the most important management strategies for forests. These strategies varied widely based on the location, but community involvement came up repeatedly. Several respondents also mentioned a shift from a repressive regime (enforcement of law, regulation) to a more collaborative and participatory approach (awareness raising, involvement in decision making for regulations, information exchange with patrols) as a common change in the Landscape's management.

Suggestions to improve protected area management centered on reinforcing and expanding activities and funding, with some discussion of ameliorating communication between

stakeholders. There was also regular mention of need for better transportation (see general comments).

13.3 percent of interviewees felt these changes in Landscape management were not sustainable while 46.7 percent believed they might be sustainable with additional investment. 26.7 percent thought they were sustainable in the short-term and 13.3 percent in the long-term (MD = 69.4 percent).

Quality of specific practices in place to improve the participation of vulnerable populations:

Quality of practices	Indigenous people (percent)	Women (percent)
No practices in place	24.1	20.0
Practices but not useful	20.7	26.7
Practices = pedestrian effort	51.7	43.3
Excellent practices working well	3.4	10.0
Missing data	40.8	38.8

Common practices to improve indigenous people's and women's participation were literacy work, soap making, sewing, and training as Rangers. A lot of respondents also cited agriculture or husbandry support to 'd or women-only associations. One respondent appropriately mentioned the need for field staff to be aware of women's specific vulnerabilities, which was refreshing. In the RoC, we regularly came across a relative lack of awareness or reflection on this (one respondent went so far as to say that no activities were in place because of vulnerable populations' attitudes). Activities were just put in place or women included in regular CARPE activities because they had to be without much reflection on priorities for women.

39.4 percent of respondents indicated that CARPE would have lasting impacts (MD = 37.0 percent). In recommendations for more lasting impacts, continuing activities and funding was commonly discussed (only one mention of auto-financing through tourism), as was the problem of insufficient infrastructure in Landscapes. The small scale of activities also came up as an impediment to sustainability. Several respondents also thought that sustainability would not be achievable unless the government took over management of CARPE activities.

In additional comments, mining and in-migration came up as problematic issues in the Landscapes, as did human-wildlife conflict.

Civil Society Organization Questionnaire Findings (Sample size = 16)

Experiences with CARPE were generally average. No respondents reported being unaware of the program, 6.7 percent had a generally negative view of it, 66.7 percent reported an average experience, and 26.7 percent were genuinely impressed by the program (Missing data (MD) = 6.3 percent).

Main types of support received were:

Help with agriculture (taught better agricultural techniques, provided seeds and tools), livestock raising, apiculture, aquaculture, and reforestation efforts.

Building of infrastructure, particularly health clinics, and provision of improved cook stoves.

Trainings of alternative livelihoods and forest management (some mention of conflict resolution training).

Creation of land use zones and awareness raising on poaching.

CARPE's most commonly cited strengths were its participatory approach (noting that there was not always agreement on what this meant), the IP's role as mediator between community and government institutions, and in the Ituri landscape, the decision to support cacao (due to strong market for crop). The technical competence of staff was also cited.

CARPE's most common weaknesses were the late provision of funds and unfulfilled promises (also mentioned an inability to meet all the needs of local populations and unequal distribution of benefits). Poor follow-up of activities was also noted.

Recommendation to improve CARPE's strategy focused on improving follow-up with communities and avoiding late funds dispersal. One respondent noted that supporting individuals versus associations might be best given that many associations failed.

92.9 percent of respondents had participated in the development of the program (MD = 12.5 percent).

Hard to get a clear picture of CSOs participation in the development of plans for the Landscape because many did not specify the type of participation. Of those that did, the main form of participation was attending planning meetings (some of which delineated land use boundaries). One respondent said the community chose the implemented activities in the Landscape, another mentioned trainings they received, and two mentioned participating in the creation of the action plan.

No respondents felt that the program did not meet any of the communities needs. 28.6 percent felt CARPE met a few of the communities' needs, 57.1 percent a fair/average number of needs, and 14.3 percent reported that it exceeded expectations in meeting communities' needs (MD = 12.5 percent).

15.4 percent reported that CARPE's implementation was poor, 69.2 percent that it was average, while only 15.4 percent considered CARPE's implementation excellent (MD = 18.8 percent).

92.3 percent of CSOs stated they coordinated with other entities (MD = 18.8 percent). They coordinated with a mix of stakeholders including ICCN and government entities (FARDC, police, territorial authorities) and several local organizations or platforms (ex: COPAK - Kivu Agricultural Product Association, CAFEE - Centre pour L'autonomisation de la Femme et de L'education, Africa Capacity).

78.6 percent of interviewees indicated that the government engaged in awareness raising campaigns (MD = 12.5 percent). Most common awareness raising activities by political authorities were radio shows, followed by public meetings.

Most common actions by different levels of government:

National: Signed laws and created regulations; Gave titles to land.

Provincial: Participated in awareness raising and attended committee meetings, helped delineate land boundaries.

Local: Mainly awareness raising and encouragement of local communities' efforts (occasional participation in those efforts); some mention of local authorities participating or being tricked into forest degradation.

When it came to how to better manage protected areas the focus of most answers was on continuing to support existing activities or tweaking them to increase the benefits. There was also general discussion of the importance of participatory methods with an emphasis on giving

communities and local organizations more decision-making and managerial power (should be leading efforts not outsiders).

84.6 percent of CSO respondents believed women and indigenous people were aware of the resources CARPE offered (MD = 18.8 percent). In terms of the adequacy of measures for women, 33.3 percent felt measures were somewhat adequate but missed key needs, 50.0 percent felt the measures were on average successful, and 16.7 percent felt the measures met women's needs completely and with great creativity. For indigenous people, those numbers were 55.6 percent, 44.4 percent, with no measures truly meeting their needs (MD = 43.8 percent).

Women and indigenous people were aware of CARPE's efforts generally through the activities put in place for them. For women, these were focused on literacy and supporting women's associations in various activities (livestock raising, agriculture, soap-making, sewing). One respondent did mention their organization had trained a woman to head CAFEE (Centre pour L'autonomisation de la Femme et de L'education, Africa Capacity). Notably, that was the only mention of women in a leadership role. The most common activities for indigenous people included provision of ameliorated cook stoves, support for agriculture/apiculture and livestock raising. Mention of family planning activities for both populations.

Problem with many of these measures is that their reach is limited and they meet only part of these vulnerable populations' needs/demands (which are huge).

In terms of sustainability, 43.8 percent of respondents felt CARPE's interventions were sustainable in the short-term, 25 percent in the long-term, while another 25 percent felt they were somewhat sustainable but required more investment to be sure. 6.3 percent felt they were entirely unsustainable (MD = 0). Common points included the need for more follow up and reinforcing of capabilities to truly be sustainable and how security issues could get in the way of sustainability.

Interesting comments made in "other things to add" section:

Problems of lack of schools nearby discussed several times.

Want support capturing rainwater or getting access to water.

Some distrust of international NGOs and government. Complaints that government personnel are illegally exploiting local resources. Distrust of what NGOs motives in helping them are.

Annexe VI: Résume des résultats par paysage (en anglais)

	TNS	Batéké	LTLT	Salonga	MLW	МТКВ	Ituri	Virunga
6.1 Program Performance								
6.1.1 Is CARPE on track to achieve its biodiversity conservation objectives?	Yes	No	No	Yes	No	No	No	No
6.1.1.1 How well does CARPE address the identified threats to biodiversity? Are the interventions that focus on livelihood alternatives effective at reducing threats?	Threats are well identified; livelihood alternatives are not effective	Threats are largely identified; livelihood alternatives are not effective	Threats are largely identified; livelihood alternatives are not effective	Threats are well identified; livelihood alternatives are not effective	Threats are largely identified; livelihood alternatives are not effective because they are underconceptualized and tend to be based upon an inadequate consultative process	Threats are partially identified; livelihood alternatives are not effective	Threats are partially identified; livelihood alternatives are not effective	Threats are well identified; livelihood alternatives are not effective
6.1.1.2 To what extent is CARPE succeeding in building the capacity of local communities to actively participate in biodiversity conservation	Poorly	Poorly	Poorly, with some successes	Poorly	Poorly	Poorly, with some successes	Poorly, with some successes	Poorly
6.1.1.3 To what extent is CARPE succeeding in building the capacity of government services and agencies to effectively manage protected areas and combat wildlife poaching and trafficking	Good progress in CWT, moderate progress elsewhere	Poorly	Poorly	Moderately, but support of ICCN often translates into poor relations with communities	Poorly	Mixed en- gagement with ICCN, strong in PNKB, weak in Itombwe, otherwise extremely limited due to security	Very strong engagement with ICCN in RFO.	Important work by Juristrale, otherwise highly limited

6.1.1.4 How effective are CARPE's efforts to influence the policy and regulatory environments for biodiversity conservation	monitoring tools of influencing populicy are not in	for biodiversity delicy and regulator evidence; substa	ported by EMAPS ecision-support. N ry environments for ntial effort to oper ape between prote	lew approaches a or biodiversity if ta ationalize the Co	and tools being de lken to scale acro mmunity Forestry	veloped in TNS L ss CAFEC progra Decree will have	andscape shows ams. Direct efforts direct benefits to	strong promise s to influence
6.1.1.5 What is the prospect for the ongoing and planned activities to impact at sufficient scale to measurably mitigate the threats to biodiversity	Strong within protected areas, and moderate in areas under logging concessions	Weak for key components unless gazettement occurs	Mixed	Mixed with potential for improvement with stronger approaches to poaching	Largely dependent upon the ability to engage local	Poor, except insofar as	Poor, except insofar as progress can be made on community reserves with enhanced land rights	In DRC very poor given current security situa-tion, lack of COCOSI for coordination, and poor level of coopera-tion with other key actors; in Rwanda very strong

6.1.2 Is CARPE on track to achieve its climate change mitigation objectives?	Few initiatives	No	Few initiatives	Few initiatives	Few initiatives	Few initiatives	Few initiatives	No
6.1.2.1 How well does CARPE address the identified drivers of deforestation and forest degradation? Are the interventions, in particular livelihood alternatives, effective in reducing deforestation and forest degradation?	CARPE has little impact on the major driver, which is commercial logging. Some success with certification. Livelihood alternatives are irrelevant	CARPE has little impact on the major driver, which is commercial logging. Some success with certification. Livelihood alternatives are irrelevant	Lots of fragmented postage stamp actions with little broader impact on the environment	Little deforestation and relatively few drivers due to the remoteness of the location	There are patches of visible deforestation and areas where CARPE has limited impact on poaching.	Primarily drivers are not addressed. Livelihood alternatives are new and may prove to have limited effectiveness but not at sufficient scales to have necessary impact.	Primarily drivers are partially addressed. Livelihood alternatives, particularly cacao production, are new and may prove to be effective; it is unclear at this point whether it can scale to have major impact.	Primary drivers are not addressed in an effective manner. Livelihood alternatives may prove to have limited effectiveness but not at sufficient scales to have necessary impact.
6.1.2.2 Do the implementing partners consider leakage when designing implementation? How is the leakage issue addressed?	Poor understand	ling of the concep	ot of leakage; leak	age issues are no	ot effectively addr	essed.		

		T	T	T	T	1	T	1
6.1.2.3 To what extent is CARPE	Awareness	Woodlots and	There are	Unsuccessful;	Unsuccessful;	There are no	There is an	There is strong
succeeding in building the capacity of local	raising is the	fuelwood	limited efforts	discourse has	discourse has	explicit efforts	important	ongoing efforts
communities to actively participate in	main activity,	activities are	to engage	not translated	not translated	to participate in	experiment in	in community
climate change mitigation	no role for	community-	communities in	into concrete	into concrete	mitigation; per	the develop-	woodlots and
	communities in	based	fire	action	action	se, the	ment of shade-	fuel efficient
	emissions	interventions,	management			emphasis is on	grown cacao -	charcoal
	reductions from	some	but this is			development of	which may be	stoves; there is
	land use	awareness	largely limited			community	scaleable; the	no evidence
		raising. No	to awareness			reserves, q.v.	emphasis on	however that
		action to	building			•	mitigation via	these activities
		enforce fire					REDD+ is in	translate to
		management					abeyance	reduced GHG
		practices with					pending more	emissions
		community role					favorable	
		,					conditions and	
							the focus is on	
							community	
							management of	
							lands for	
							sustainability	
6.1.2.4 To what extent is CARPE	Limited direct en	gagement with n	ational REDD+ st	rategy because o	of other donor wor	k to support gove	rnment institution	s. CARPE plays
succeeding in building the capacity of	a coordinating ro	ole at best. EMAP	S provides critica	I decision suppor	t tools for nationa	l REDD+ strategie	es.	. ,
government institutions at the national and						· ·		
local levels to develop and implement								
REDD+ strategy and action plans? Are								
efforts at the national, Landscape, and								
local levels effectively linked?								
6.1.2.5 How effective are CARPE's efforts	There is no CAR	PE national team	n to engage releva	nt ministries on o	climate change po	licy; CARPE does	s provide forest-n	nonitoring
to influence the policy and regulatory		There is no CARPE national team to engage relevant ministries on climate change policy; CARPE does provide forest-monitoring services. CARPE is not a thought leader on Landscape approaches at the global level.						
environments for global climate change		· ·			Ü			
6.1.2.6 What is the prospect for CARPE's	Because CARPI	E does not addres	ss the primary driv	ers in many Lan	dscapes, prospec	ts are weak.		
ongoing and planned activities to have			1 3	,	1 /1 -1			
impact at sufficient scale to measurably								
reduce deforestation and forest								
degradation								
U	1							

6.1.3 How well does CARPE address the is:	sues concerning women empowerment, gender integration and indigenous peoples?
6.1.3.1 How effective is CARPE in promoting women's empowerment and gender equality in its biodiversity conservation and climate change mitigation activities	
6.1.3.2 How effective is CARPE in integrating indigenous people in its biodiversity conservation and climate change mitigation activities	By "indigenous" the Evaluation Team interprets USAID to mean "autochthones" or pygmies. There is no clear strategy within CARPE to effectively integrate autochthones into biodiversity and climate change strategies; the efforts observed were ad hoc and not based upon a clear understanding of the culture; moreover, because project staff are overwhelmingly majority (Bantu) CAFEC projects are liable to the same cultural divisions as the society as a whole; this was reflected strongly in our engagement with pygmy communities.
6.2 Program Design and Implementation Str	rategy: What are the merits and shortcomings of the CARPE III strategic approach?
6.2.1 How valid are the development hypotheses and the assumptions outlined in the CARPE III RDCS, and the strategic approaches and associated Theories of Changes elaborated by partners with the assistance of the MI team?	The RDCS objectives, CARPE goal, and development hypothesis are weak. All RDCS assumptions have not been borne out; moreover, causal relationships between alternative livelihoods and improved biodiversity conservation and low emissions development have not been effectively established. In particular, there is an assumption that alternative livelihoods would substitute for consumptive behavior that has no basis in fact. A major problem in design is the imbalanced reliance on environmental NGOs with inadequate community development expertise.
6.2.2 What evidence exists that the strategic approaches developed for each implementing partner are (or are not) appropriate for effectively and efficiently achieving CARPE III objectives?	In part due to delays in workplan and budget approvals by USAID, the implementation of strategic approaches is behind schedule; it is therefore difficult to determine appropriateness or effectiveness. What is evident is that implementation is patchy, and there is no strategy in place to take successful innovations to scale during the life of the project, and that the IPs do not have the skills required to do this.
6.3 Program Management and Coordination objectives and results?	: How well are CARPE's activities managed and coordinated to achieve the program
6.3.1 How effective is the management of CARPE's programs by implementing partners?	In general, IP management was found to be highly professional, but operating with significant constraints. These include: substantive involvement in management by USAID at a level in excess of what is appropriate for cooperative agreements, resulting in substantial delays in routine decision-making; slow turnaround time for workplan and budget approvals by USAID, leading to delays in implementation; difficulty in long-term planning due to constantly shifting security conditions in Eastern Landscapes, and distances/poor mobility.

6.3.2 Do CARPE's implementing partners have the staff expertise and capacity, particularly at the local level, to design and implement CARPE activities; with an emphasis on management of activities focused on creating livelihood alternatives?	expertise in CAF Landscapes hav programmatic fo	EC Landscapes e well qualified ir	is weak in goveri ndividuals respon	nance, gender, ind sible for alternativ	ctivities in biodive digenous peoples, re livelihood progr ne capacity to impl	and alternative li ams, the organiza	velihoods. Althou ational structure a	gh many nd overall
6.3.3 How cost-effective are the management structures of CARPE implementing partners?	NNNP management structure is effective and overseen by independent foundation,	LS is spread out and access difficult, requiring two field offices. Well managed and coordinated staff	Not effective due to split in management between countries	Moderately effective, but constrained by high cost of transport and poor overall mobility	Moderately effective, but constrained by high cost of transport and poor overall mobility	Choice of location of offices for some functions is questionable	Effective, with tight integration between partners, weak M&E and poor follow up on projects	Not effective due to poor coordination with Virunga Foundation, security issues
6.3.4 How effective is the collaboration between the CAFEC and EMAPS projects in contributing to the achievement of CARPE's objectives?		EMPS doesn't ge	t into the field to	nteract		,		
6.3.4 How effective is the collaboration between CAFEC Landscapes, in contributing to the achievement of CARPE's objectives?	Poor	Poor	Poor	Poor	Poor	Limited collaboration with Ituri	Limited collaboration with MTKB	Poor
6.4 Sustainability 6.4.1 What have been CARPE's relative strengths in ensuring the financial, social, and institutional sustainability of USAID's investments after CARPE III implementation?		ths lie primarily ir ment with local au			tion organizations	to maintain a cor	ntinued presence;	there is some

/ 4.1.1.What have have CADDEr- and attent	MMMD!!! k -	Lindiididh.ad	Ditti a It ta	D	D	Duntant	la a efficient	l a alv af
6.4.1.1 What have been CARPE's relative	NNNP will be	Unlikely that	Difficult to	Poor .	Poor .	Project	Insufficient	Lack of
weaknesses in ensuring the financial,	sustained by a	Ogooué-Leketi	assess due to	engagement	engagement	suffered from	attention to	evidence that
social, and institutional sustainability of	diversity of	park and Léfini	the differences	with local	with local	lack of program	governance	intervention
USAID's investments after CARPE III	funding	reserve will be	between the	authorities	authorities	delivery from	capacity in	strategies are
implementation?	sources,	sustain-able	two sections,			original	community	effective in
	although		some			Landscape	conservation	achieving
	CARPE		significant			manager, and	areas, poor	results; no
	remains the	investment.	progress in			is in recovery	monitoring and	sense of
	single largest	Very few	governance in			mode; strong	follow up, no	sustainability in
	donor. Local	community	Lac Tele may			management	clear strategy	the absence of
	communities	based organi-	be replicable			team suggests	to address	subsidies;
	are dependent	zations and				grounds for	migration as	general lack of
	(handout	little commu-				optimism	major threat	engagement
	mentality) on	nity capacity to						with Virunga
	park, but see	manage						Foundation
	park as vital for							
	employment							
6.4.2 Where along a trajectory of	WCS Congo	Lac Tele: PA is	Sustainability	Sustainability	Sustainability	Efforts to	The COCOSI is	In Rwanda,
sustainability are key institutions that	will likely	highly	prospects	prospects	prospects	strengthen	strong, and	there are very
CARPE is strengthening? Will they achieve	continue work	dependent on	without	without	without	community	there are	strong efforts
expected goals by end of project?	on Ogooué-	CARPE	continued	continued	continued	reserves	efforts to	underway to
	Leketi park as	funding, but	outside funding	outside funding	outside funding	almost non-	support	support
	a program, but	progress	are extremely	are extremely	are extremely	existent;	community	cooperatives
	LS is highly	seems very	poor. ICCN	poor. ICCN	poor. ICCN	rebuilding	based	with
	unlikely to be	limited after 15	depends upon	depends upon	depends upon	underway post	conservation	government
	sustainable	years of	outside finding;	outside finding;	outside finding;	change in	areas, but	backing; in
	without CARPE	community	there is little	there is little	there is little	Landscape	these are	DRC, there are
	support. LS	reserve.	evidence of	evidence of	evidence of	leadership is	unlikely to be	limited efforts
	remains	Management	CARPE	CARPE	CARPE	recovering lost	sustainable by	that are
	extremely	improvements	strengthening	strengthening	strengthening	ground	the end of	subsidized with
	threatened in	necessary for	of other key	of other key	of other key	J	CARPE III.	uncertain
	many ways	stronger results	institutions	institutions	institutions			prospects of
	· ., ··,-	3						sustainability

U.S. Agency for International Development 1300 Pennsylvania Avenue, NW Washington, DC 20523 USA